

- APOGÉE -

LA VIE D'HÔTEL, CHEZ SOI



460

ST-LAURENT

613.706.4373 | 460st-laurent.com

OUVERT AUX VISITEURS!

À PARTIR DE 1 700\$/ MOIS\*  
LE TOUT INCLUS

\*Sujet à changement sans préavis.

BRIGIL

« Fier de bâtir une qualité de vie »

brigil.com

RBC : 8007-6450-04

MISSION:  
YÉTI  
CAHIER DES ARTS



UQO  
GRÈVE DES  
PROFS EN VUE  
PAGE 6

Fusillade en Floride  
LE FBI ALERTÉ  
EN JANVIER  
PAGE 30

PYEONGCHANG 2018  
SI PRÈS DU  
PODIUM  
PAGES 42-43



IVANIE BLONDIN

leDroit

ÉDITION  
WEEKEND DU  
SAMEDI  
17 FÉVRIER  
2018

ARCHIVES, 123RF

OTTAWA-GATINEAU | 80 PAGES | 105<sup>e</sup> ANNÉE | N° 271

f t app ledroit.com

# PAS DE SOLUTION MIRACLE

Il faudra attendre le résultat d'une deuxième étude pour connaître le scénario retenu sur le transport en commun vers l'ouest de Gatineau. PAGES 2-3



DEUX RIVES,  
DEUX GRIPPES

PAGE 5

Le prix peut être plus élevé à l'étranger  
3 2,30 \$ + TAXES LE SAMEDI  
20818100006

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE SUR LE TRANSPORT EN COMMUN VERS L'OUEST CRITIQUÉE

# Une réalité frontalière ignorée

**JUSTINE MERCIER**  
jmercier@ledroit.com

**La plus récente étude sur le transport en commun vers l'ouest de Gatineau ne comprenait aucune analyse spécifique sur l'arrimage possible avec le système de train léger sur rail d'Ottawa.**

L'étude ayant reçu une subvention de 511 000\$ du gouvernement du Québec a été réalisée en fonction des critères du ministère des Transports, ce qui ne permettait pas de dresser un portrait global en fonction de la réalité frontalière de Gatineau.

La présidente de la Société de transport de l'Outaouais (STO), Myriam Nadeau, a reconnu vendredi que le guide ministériel imposait des «limites» à l'analyse sur les possibilités d'arrimage avec le système ottavien.

«On ne peut pas tenir compte, dans ces critères d'analyse là, des déplacements de 40% des

Gatinois dont le lieu de travail est à Ottawa et qui traversent», a-t-elle mentionné.

## «RISQUE DE SATURATION»

Bien qu'il soit déjà clair que l'option d'implanter uniquement un système rapide par bus ne permettrait pas de répondre aux besoins à plus long terme en raison d'un «risque important de saturation», M<sup>me</sup> Nadeau ne veut pas tout de suite exclure ce scénario.

«Je ne présumerai pas des résultats de [la prochaine] étude, et l'objectif, c'est justement d'avoir des données rigoureuses et qui tiennent compte de notre réalité», a-t-elle déclaré.

La conseillère du district d'Aylmer et présidente de la commission sur les transports de la Ville de Gatineau, Audrey Bureau, a aussi dénoté «des limites aux méthodologies» du ministère des Transports en ce qui concerne «la réalité frontalière de Gatineau».

M<sup>me</sup> Bureau a confié avoir «peut-être une petite préférence» pour un train léger afin de permettre un arrimage avec les services d'OC Transpo, mais souhaite tout de même connaître les résultats de la prochaine étude avant d'établir clairement sa position.

Le député fédéral de Hull-Aylmer, Greg Fergus, a lui aussi émis «quelques réserves concernant la méthodologie de l'étude».

«L'étude ne prend pas en compte l'offre du gouvernement fédéral d'investir dans des projets novateurs de transport en commun, a-t-il souligné par voie de communiqué. [...] Les critères établis par Québec se fient seulement au bassin de population de notre côté de la rivière. Par contre, la Ville d'Ottawa, lorsqu'elle a produit son étude de faisabilité pour l'O-train, a pris en compte le taux d'achalandage de la grande région d'Ottawa-Gatineau. La STO devrait faire de même. Nous sommes une grande région et que par conséquent on doit tenir compte des gens qui travaillent de l'autre côté de la rivière et qui empruntent le transport en commun matin et soir.»

M. Fergus a tout de même tenu à féliciter le maire Maxime Pedneaud-Jobin et Myriam Nadeau «pour leur leadership d'avoir amorcé une deuxième étude sur la faisabilité d'un système sur rail qui prendra en compte les importants facteurs dont manque l'étude de la province».



La présidente de la Société de transport de l'Outaouais, Myriam Nadeau – ETIENNE RANGER, LE DROIT

## Les besoins dans l'ouest

- À l'heure actuelle, le transport collectif engendre plus de 23000 déplacements par jour.
- La population croîtra de 22 % d'ici 15 ans.
- D'ici 2031, la demande en mobilité augmentera de 50 % à l'heure de pointe du matin.
- L'axe du boulevard Alexandre-Taché et du chemin d'Aylmer «est soumis à des conditions instables, ce qui se traduit par des retards et une grande variabilité des temps de parcours des autobus».

Source : STO

## L'estimation des coûts

### SRB - Système rapide par bus (sans le prix des autobus)

- Au centre sur l'axe Aylmer-Taché, en rive sur l'axe Allumettières-Maisonnette : 280 millions \$
- Au centre de l'axe Allumettières-Maisonnette, en rive sur l'axe Aylmer-Taché : 200 millions \$

### Tramway/train léger (en incluant le garage et le matériel roulant)

- Axe Aylmer-Taché, avec SRB en rive sur l'axe Allumettières-Maisonnette : de 850 à 900 millions \$
- Axe Allumettières-Maisonnette avec SRB en rive sur l'axe Aylmer-Taché : de 650 à 700 millions \$

Source : STO

## NOUS NE SOMMES PAS UNE AGENCE DE VOYAGES ...

et pourtant, on nous fait confiance depuis tellement longtemps quand il s'agit d'organiser le plus important voyage de votre vie!

**Parlez-nous maintenant,  
nous côtoyons la mort tous les jours avec respect.**



Nous sommes **JDS**, les  
**Jardins du souvenir.com**  
MAISON FUNÉRAIRE ET CIMETIÈRES  
819 778-1515

## TRANSPORT EN COMMUN VERS L'OUEST DE GATINEAU

# Une étude sans scénario final

« ... s'assurer que la solution choisie permette un arrimage optimal avec le système d'Ottawa. »



**JUSTINE MERCIER**  
jmercier@ledroit.com

**Entamée en 2011, l'étude sur le transport en commun vers l'ouest de Gatineau qui vient d'être rendue publique est loin de permettre de savoir quel sera le scénario choisi. Il faudra attendre une autre étude, dont les résultats ne seront connus que dans un an.**

Les citoyens qui attendaient depuis des mois de connaître le contenu de l'étude sur le transport en commun vers l'ouest pour savoir ce que réservera l'avenir devront prendre leur mal en patience, puisque rien n'est encore fixé.

Pour l'instant, le document permet de savoir qu'en fonction de l'analyse avantages-coûts, « un système rapide par bus (SRB) serait le mode à privilégier par rapport au tramway/système léger sur rail (train léger) ».

Or, un SRB « présente un risque important de saturation à long terme, et ce, malgré l'optimisation des ponts existants (Champlain, Chaudière et Portage), l'utilisation

de véhicules de plus grande capacité et l'instauration de mesures préférentielles ».

Face à ce constat, la Société de transport de l'Outaouais (STO) affirme devoir « aller plus loin pour identifier l'option la plus performante sur un long horizon en raison des investissements que cela va requérir ».

Un nouveau mandat devra donc être confié « pour s'assurer que la solution choisie permette un arrimage optimal avec le système d'Ottawa ».

La STO prévoit lancer un appel d'offres à cette fin dès le mois prochain, dans l'objectif de pouvoir octroyer un contrat vers la fin mai 2018.

La « définition du scénario optimal » sera ainsi connue en février 2019, tandis qu'il faudra attendre à mars 2020 pour la « conception préliminaire » de ce scénario.

À partir de maintenant, il faudra donc attendre entre sept et dix ans pour qu'un nouveau système soit en place dans l'ouest, a fait savoir la directrice générale de la STO, Line Thiffeault.

La présidente de la STO, Myriam Nadeau, estime que le rythme auquel avance la STO dans ce dossier devrait permettre qu'un projet soit soumis dans le cadre de la deuxième phase du Fonds pour



La Société de transport prévoit lancer un appel d'offres pour une nouvelle étude à la fin du mois de mars. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

l'infrastructure de transport en commun du gouvernement fédéral.

## DEUX AXES

L'étude présentée vendredi permet tout de même d'établir qu'un seul axe ne sera pas suffisant pour répondre aux besoins futurs. Peu importe le mode de transport qui

sera privilégié par la prochaine étude, les axes Aylmer/Alexandre-Taché et Allumettières/Maison-neuve devront être utilisés.

Il reste maintenant à déterminer si ces deux axes seront desservis par un SRB, ou si l'un deux accueillera un SRB et l'autre un tramway ou un train léger sur rail.

Line Thiffeault a souligné que d'ici à ce qu'un nouveau système soit en place, la STO souhaite procéder à diverses améliorations sur son réseau dans l'ouest de Gatineau, notamment avec des mesures comme des feux prioritaires pour les autobus afin d'améliorer la fluidité de la circulation.

**UQO**

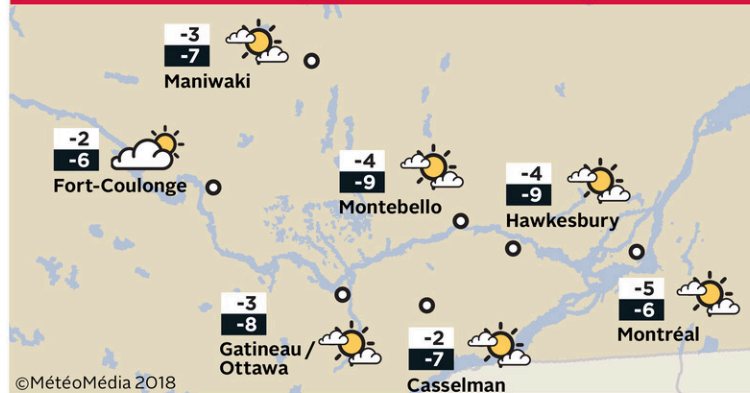
Baccalauréat  
en **écologie** et  
environnement

FAITES VOTRE DEMANDE D'ADMISSION  
DÈS MAINTENANT

[uqo.ca/ecologie](http://uqo.ca/ecologie)



## COUP D'ŒIL MÉTÉO



©MétéoMédia 2018

## Demain

Max. 2  
Min. -7

Ciel variable  
Précipitations : 20 %  
Vents légers

## Mardi

Max. 9  
Min. 4

Faible pluie  
Précipitations : 80 %  
Vents légers

## Lundi

Max. 6  
Min. 3

Averses  
Précipitations : 80 %  
Vents légers

## Mercredi

Max. 4  
Min. -2

Pluie  
Précipitations : 80 %  
Vents légers

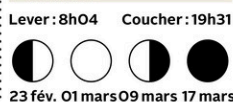
## AILLEURS

Cornwall	Beau	-2	-6
Francfort	Plu et nei	2	-6
Kingston	Beau	-2	-3
La Havane	Averses	28	21
Londres	Variable	10	4
Mont-Tremblant	Beau	-5	-8
New York	Plu ou nei	2	0
Orlando	Ensoleillé	30	16
Paris	Averses	9	-1
Québec	Ensoleillé	-7	-10
Saguenay	Beau	-11	-13
Sherbrooke	Ensoleillé	-3	-5
Sudbury	Ave neige	-2	-11
Toronto	Variable	0	-3
Trois-Rivières	Beau	-7	-9
Washington	Averses	4	2

## LE SOLEIL



## LA LUNE



## ALMANACH

Maximum hier	3,7°
Minimum hier	-4,3°
Normale le jour	-7,2°
Normale la nuit	-19,0°
Record max	-1,1°/1969
Record min	-26,1°/1973
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	25,0 mm
Ce mois-ci l'an dernier	52,1 mm
Cette saison	92,4 mm
La saison dernière	115,1 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	



Téléchargez  
MétéoÉclair sur votre  
téléphone intelligent.

## NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS  
ET LIVRAISON DU JOURNAL

tirage@ledroit.com 613-562-0555

www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961

Lundi au vendredi : 7 h — 16 h 30

Samedi : 7 h — 11 h

## Petites annonces

petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222

necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555

Lundi au vendredi : 8 h — 17 h 30

## Publicité

publicite@ledroit.com 613-562-7747

Lundi au vendredi : 8 h 30 — 16 h 30

## Renseignements généraux :

613-562-0111

TÉMOINS D'UN  
ÉVÈNEMENTVOUS AVEZ DES NOUVELLES,  
DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?613-562-0333  
nouvelles@ledroit.com

## SOMMAIRE

Arts	31
Détente	A14
Économie	32
Éditorial	20
Forum	21
Horoscope	A28
Le pays, le monde	14
Loterie	32
Nécrologie	A20
Petites annonces	A16
Sports	36
Statistiques	37

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.



merci de  
recycler ce  
journal

## ANIMAUX DOMESTIQUES À BORD DE SES VÉHICULES

## OC Transpo veut assouplir ses règles

DANIEL LEBLANC  
dleblanc@ledroit.com

OC Transpo s'apprête à emboîter le pas à la majorité des sociétés de transport nord-américaines, dont celle de l'Outaouais (STO) en permettant la présence de petits animaux de compagnie à bord de ses véhicules.

Dans un rapport qui sera présenté la semaine prochaine à la Commission du transport en commun, l'administration municipale propose une modification du règlement en vigueur afin que les animaux domestiques de petite taille soient acceptés dans les autobus, le train léger et les stations, «pourvu qu'ils soient dans une cage ou un sac de transport pouvant tenir sur les genoux de l'utilisateur». Quant aux animaux d'assistance, ce serait le statu quo, puisqu'ils continueraient d'être acceptés en tout temps.

Depuis maintes années, entre autres par le biais de pétitions, des citoyens et des groupes font pression sur la Ville pour procéder à un tel changement à la réglementation.

Voilà qu'Ottawa semble changer son fusil d'épaule puisqu'elle affirme que l'instauration d'une telle mesure «éliminerait un obstacle de plus au transport en commun pour certains usagers». La Ville indique, par exemple, qu'un résident n'ayant pas de voiture n'a possiblement aucune autre moyen économique de se rendre chez le vétérinaire avec son animal.

## COMPARAISON ERRONÉE

Avant d'en venir à cette recommandation, l'administration municipale a scruté à la loupe les politiques en vigueur à ce sujet dans 18 autres sociétés de



OC Transpo assouplira ses règles concernant les petits animaux de compagnie à l'intérieur de ses véhicules. — MARTIN ROY, ARCHIVES LE DROIT

transport, de Montréal à New York en passant par San Francisco, Toronto, Vancouver et Washington.

Le document initial en question était erroné, car on y indiquait que toutes les sociétés étudiées hormis la STO permettent qu'un animal de compagnie soit apporté à bord des véhicules. Or, il se trouve que la STO permet depuis de nombreuses années aux usagers de voyager avec un animal, confirme sa porte-parole Céline Gauthier. Le rapport a été corrigé vendredi.

L'article 16 du règlement 100 de la STO stipule que «dans les autobus ainsi que sur les propriétés de la Société, il est interdit à quiconque d'avoir avec soi un animal autre qu'un chien guide, un chien d'assistance ou un animal domestique de petite taille. Dans ce dernier cas, l'utilisateur doit tenir l'animal dans une cage fermée, sur ses genoux et veiller à ce que l'animal ne salisse pas les lieux ni n'incommode les usagers.»

Comme la plupart des autres

sociétés de transport, dont la STO, OC Transpo ne prévoit cependant pas permettre aux usagers de monter à bord de ses autobus et trains avec un animal tenu en laisse. Selon l'analyse de la Ville d'Ottawa, seules les sociétés de transport de Calgary, Boston et Toronto accommodent ainsi les gens. La majorité d'entre elles n'ont pas de restriction quant à la taille de l'animal ou au moment de la journée pour le transport.

Santé publique Ottawa, qui appuie cette possible modification à la réglementation, souligne que l'utilisation d'une cage de transport pour les animaux permettra de réduire toute interaction avec des étrangers et, dans la

mesure du possible, la propagation des allergènes. L'organisme demande cependant à ce qu'une procédure soit établie pour que toute morsure ou griffure survenue sur le réseau soit signalée à la Ville.

Si la proposition est acceptée par la Commission du transport en commun, elle devra ensuite être

approuvée par le conseil municipal le 28 février.

## EN BREF

## Le drapeau vert flotte sur le canal

Les patineurs pourront à nouveau s'élaner sur la glace du canal Rideau à compter de 8 h, samedi, sur l'ensemble de ses 7,8 km, a annoncé vendredi la Commission de la capitale nationale. «Le Comité de sécurité de la surface de la glace de la CCN a jugé que la patinoire est sécuritaire pour les patineurs», a-t-on laissé savoir, vendredi. La patinoire avait été fermée mercredi soir en raison des conditions météorologiques. La 48e saison de la patinoire du canal Rideau a commencé il y a 43 jours. Les patineurs ont eu droit à 32 belles journées sur la glace du canal jusqu'à présent. — LE DROIT

DAVANTAGE DE CAS D'INFLUENZA RAPPORTÉS EN OUTAOUAI QU'À OTTAWA

# La frontière interprovinciale de la grippe

JUSTINE MERCIER

jmercier@ledroit.com

**L'intensité de la saison de la grippe observée cette année en Outaouais ne semble pas traverser les ponts interprovinciaux, le nombre de cas rapportés à Ottawa étant inférieur à celui de la rive québécoise, et ce malgré une population deux fois et demie plus élevée.**

Les plus récentes statistiques de la Direction de santé publique de l'Outaouais font état d'une activité grippale encore très forte. Sur tout le territoire de l'Outaouais, qui compte quelque 390 000 habitants, 608 cas d'influenza ont été confirmés en laboratoire depuis le 29 octobre dernier.

De l'autre côté de la rivière des Outaouais, Santé publique Ottawa recense chez ses résidents 515 cas de grippe confirmés en laboratoire depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Alors que les autorités de santé publique de l'Outaouais évoquent une activité grippale « étendue » sur leur territoire, celles d'Ottawa parlent d'une « activité localisée ». Si les urgences de l'Outaouais ont été débordées ces derniers temps, à Ottawa, il n'y a que l'Hôpital Queensway-Carleton qui a rapporté une hausse de l'achalandage liée à la grippe, au début janvier.

Les deux rives doivent tout de même composer avec des éclosions d'influenza. Il y en a actuellement huit dans les établissements de santé d'Ottawa, alors qu'on en rapporte 14 en Outaouais. Au moins cinq décès liés à la grippe ont été rapportés en Outaouais, tandis qu'on en compte 18 à Ottawa (dont 17 chez des personnes de 70 ans et plus).

Au-delà de la prévalence plus élevée observée sur la rive québécoise, des différences sont décelées au niveau des types d'influenzas en cause et de l'âge médian des personnes qui en sont atteintes.

Chez les résidents de la capitale, 62 % des cas confirmés en laboratoire étaient liés à l'influenza de type A. Du côté de l'Outaouais, c'est l'inverse : les deux tiers des cas sont de type B. L'âge médian des patients atteints est de 58 ans en Outaouais, et de 72 ans à Ottawa.

Médecin chez Santé publique Ottawa, la D<sup>re</sup> Geneviève Cadieux note que plusieurs éléments peuvent expliquer ces

différences interprovinciales. L'algorithme utilisé pour décider quels patients doivent faire l'objet d'un test en laboratoire peut ne pas être identique d'une province à l'autre, souligne la D<sup>re</sup> Cadieux.

« En Ontario, cette année, pour être testé pour la grippe, il faut être hospitalisé ou faire partie d'une éclosion dans un centre de soins de longue durée ou un foyer pour personnes âgées », a-t-elle précisé.

Le portrait démographique de chaque territoire et le taux de vaccination peuvent aussi influencer l'intensité de la saison de la grippe. En Ontario, le vaccin

contre l'influenza est offert gratuitement à « toute personne âgée de six mois et plus qui habite, travaille ou fréquente une école en Ontario ». Au Québec, la gratuité n'est offerte qu'à certaines clientèles, comme les enfants de moins de deux ans, les personnes souffrant d'une maladie chronique ou encore les personnes de 60 ans et plus.

## SUFFISAMMENT DE DOSES

La D<sup>re</sup> Cadieux a fait savoir que Santé publique Ottawa distribue suffisamment de doses pour vacciner « autour de 40 % » de la population de la capitale.

Les données spécifiques sur le taux de vaccination en Outaouais ne sont pas encore disponibles, mais pour l'ensemble du Québec, 1,9 million de doses ont été acquises par le réseau public, ce qui permet d'atteindre moins du quart de la population. Le taux global comprend toutefois aussi les gens qui décident de payer pour obtenir le vaccin, qui est notamment offert dans plusieurs pharmacies.

« C'est sûr que le taux de vaccination, ça va influencer le nombre de cas », soutient la D<sup>re</sup> Cadieux. Cette dernière rappelle que le vaccin est plus

efficace pour l'influenza de type B cette année. C'est ce type qui est prédominant cette saison en Outaouais, alors qu'à Ottawa, c'est l'influenza de type A qui est le plus observé.

Malgré toutes les différences observées, les deux rives partagent tout de même une chose dans la présente saison de la grippe.

## SIMULTANÉ

Généralement, l'influenza de type A frappe en premier et le type B ne se pointe que vers la fin février, mais cette année, les deux sont apparus en simultané.

## BRUNCH AU DISTRICT : SAVEURS ET PLAISIR.

L'équipe du chef Marc Beaudoin se fait un plaisir d'égailler vos papilles gustatives avec des plats éclatant de fraîcheur! Le meilleur brunch, on le retrouve au Bistro du District !

**On se donne rendez-vous, LE 25 FÉVRIER.**

**2 services : 10 h15 ou midi.**

**Coût : 18\$ - adulte / 8\$ - enfant**

Comptant, Visa ou MasterCard

RÉSERVEZ RAPIDEMENT, LES PLACES SONT LIMITÉES !



**le DISTRICT**  
UN COMPLEXE POUR RETRAITÉS AUTONOMES

**819 975-0887**

ledistrictaylmer.com | info@ledistrictaylmer.com  
55, Impasse du Lady Colborne, Gatineau (Aylmer) J9H 0C8

SUBSIDIAIRE DE  
**KATASA**

# Spectre de grève générale le 10 mars à l'UQO

JACQUES-NORMAND SAUVÉ  
jnsauve@ledroit.com

Après pas moins de 41 rencontres et sessions de négociation, les membres du Syndicat

des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais-CSN (SPUQO) ont rejeté à 71 %, la

contre-offre de l'administration de l'UQO déposée le 10 février dernier.

Dans un communiqué émis dans l'heure suivant le rejet des offres, le syndicat parlait même d'un « traitement salarial méprisant qui ferait de nous, les professeurs les moins bien payés du réseau de l'Université du Québec. Nous considérons cette dernière offre dérisoire, irrespectueuse du travail des professeurs et de la réalité de la communauté universitaire tout entière ».

Jointe au téléphone par *Le Droit*, la présidente du SPUQO, Louise Briand, a brandi le spectre d'une grève générale dès le 10 mars, si rien ne se règle.

La syndicaliste réclame, dès ce lundi, la nomination d'un arbitre de différend issu du ministère du Travail.

Les deux parties étaient pourtant très près d'une entente sur le plan salarial pour la période s'étendant de 2015 à 2021; seule l'année 2019 fait exception, le syndicat réclamant une hausse de 2,4 %, tandis que la direction espérait un gel.

Le syndicat déplore également le fait que la direction souhaite qu'il renonce à ses griefs et aux plaintes déposées au tribunal du travail; une démarche inacceptable que madame Briand qualifie de « chantage ».

## LA DIRECTION DÉÇUE

La direction de l'UQO s'est dite « très déçue » de voir les professeurs rejeter l'offre finale déposée par elle et estimait dans un communiqué, émis peu après celui du syndicat, que l'« offre présentée par la partie patronale allait à la limite de ce que l'UQO peut offrir ».

L'UQO renchérit en affirmant que « la situation est d'autant plus décevante que les parties étaient tout près d'une entente, le 10 février dernier, ayant convenu, d'un commun accord, de retirer plusieurs des demandes pour se concentrer sur l'aspect monétaire, avant que le comité de négociation du SPUQO fasse volte-face », déplore-t-elle.

L'UQO confirme, en fin de communiqué, que « l'issue du vote (de vendredi) met fin au processus de négociation et de conciliation entre l'UQO et le Syndicat des professeurs. »

Interrogé par *Le Droit*, le recteur de l'UQO, Denis Harrison, conclut : « on pense qu'on a une bonne offre. Évidemment, s'il y a encore des petites choses, on est prêt à regarder ce qu'on peut faire, mais on est allé pas mal au bout du processus de négociation. »

C'est donc la semaine prochaine que l'on verra si les deux parties s'entendent pour réclamer les services d'un arbitre de différend du ministère du Travail.

## Vols exclusifs sans escale vers le sud de la Floride\*

Les vacances croisière dans les Caraïbes de Celebrity Cruises.  
**C'est tout compris!**



Commentaires des passagers ayant déjà voyagé avec nous :

« Des vacances fantastiques! ... Le luxe moderne du début à la fin! »

« C'est tellement simple et pratique, un vol sans escale de l'aéroport de Moncton! »



## Des vacances croisière dans les Caraïbes, c'est si facile!

Cabines intérieures à partir de 1969 \$\* Cabines avec balcon à partir de 2139 \$\*  
D'autres catégories de cabine sont également disponibles.

C'est tout compris :

- La croisière de 7 nuits dans les Caraïbes de l'Est ou de l'Ouest à bord du navire Celebrity Equinox® ou Celebrity Silhouette®
- Le vol aller-retour SANS ESCALE de Toronto, Hamilton, London ou Ottawa (ON) vers West Palm Beach ou Miami (FL)\*
- Le forfait boissons classique pour deux inclut, de façon illimitée, la bière, les spiritueux, le vin et plus (une valeur approximative de 600 \$ par personne)\*
- Les pourboires et les taxes\*
- Le transport terrestre en Floride
- Les 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> passagers obtiennent un forfait Internet de 40 minutes et un forfait boissons illimitées sans alcool\*

### Celebrity Equinox

Départs le samedi (vers Miami) :

Toronto	10 FÉV 2018
Hamilton	17 FÉV et 10 MAR 2018
London	24 FÉV et 31 MAR 2018
Ottawa	3 FÉV et 24 MAR 2018

### Celebrity Silhouette

Départs le dimanche (vers West Palm Beach) :

Toronto	18 FÉV 2018
Hamilton	4 et 25 FÉV, 18 MAR 2018
London	4 MAR 2018
Ottawa	11 FÉV, 11 MAR et 1 AVR 2018

Ne manquez pas  
le départ d'Ottawa  
du 3 mars durant la  
relâche scolaire!



COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES  
ou appelez Celebrity Cruises au 1-888-776-1155

Celebrity **X** Cruises®

En cas de disparité entre les conditions dans le présent document et la version anglaise, les conditions présentées dans les documents officiels en anglais ont préséance.  
\*L'offre s'applique aux départs entre le 3 février et le 1 avril 2018. Les prix sont en dollars canadiens, par personne, en occupation double, pour les nouvelles réservations individuelles, selon les disponibilités, sujets à changement en tout temps, incluent toutes les taxes, les frais et les droits de port. Les prix sont basés sur les minimums les plus bas, comme suit, et varient selon la croisière; cabine intérieure de catégorie 12, prix: 1969 \$, départs le 3 mars 2018 à bord du navire Celebrity Equinox®. Cabine avec balcon de catégorie 2D à partir de 2139 \$ départ le 11 mars à bord du navire Celebrity Silhouette®. D'autres catégories/types d'occupation et dates de départ sont disponibles à divers prix. Le forfait boissons classique s'applique à deux personnes (21 ans et plus) par cabine et comprend la bière, le vin et les spiritueux jusqu'à 9,00 \$, les boissons gazeuses, les jus frais et en bouteille, les cafés et les thés haut de gamme et les bouteilles d'eau ordinaires. Il est possible de rehausser le forfait boissons moyennant des frais additionnels. Les pourboires sont pour deux personnes par cabine et incluent les pourboires pour les employés de cabine, les serveurs, les aides-serveurs et le maître d'hôtel. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> passagers reçoivent un forfait Internet de 40 minutes, les pourboires et le forfait boissons sans alcool. Ce dernier peut être rehaussé pour un forfait boissons avec alcool moyennant des frais supplémentaires. Franchise de bagages : 20 kg (44 lb) par personne. Transport aérien en classe économique. Les ports d'escale varient selon l'itinéraire. Cette offre ne peut être combinée à une autre offre. Le nombre de places est en fonction de la disponibilité et peut changer au moment de la réservation. Veuillez vous renseigner sur les conditions générales concernant l'acompte, le règlement du solde et les frais d'annulation. Des restrictions s'appliquent. Celebrity Cruises se réserve le droit de corriger les erreurs, les inexactitudes ou les oublis et de changer les tarifs, frais ou surcharges à tout moment et sans préavis.  
©2017 Celebrity Cruises Inc. Enregistrement des navires : Malte et Équateur. Tous droits réservés.

ENTRE DEUX ASSOCIATIONS DE CONSEILS SCOLAIRES FRANCOPHONES EN ONTARIO

# Guerre de mots et de chiffres

**DANIEL LEBLANC**  
dleblanc@ledroit.com

Les relations ne sont pas au beau fixe entre l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) et l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) depuis la publication d'un article cette semaine dans les pages du quotidien *Globe and Mail*.

Dans ce dernier, on indiquait qu'afin d'obtenir une plus grande part du financement gouvernemental, les conseils scolaires catholiques acceptaient de plus en plus d'élèves non catholiques entre les murs de leurs écoles. Selon des chiffres obtenus par le journal torontois, le nombre d'écoliers non catholiques fréquentant ces écoles aurait bondi de 18 % depuis quatre ans.

Dans les jours qui ont suivi, l'ACÉPO a réagi en se disant inquiète, réclamant que le ministère de l'Éducation s'assure que les règles d'admission sont cohérentes. Elle se demande «pourquoi un système d'éducation créé pour protéger la foi catholique accepte-t-il des élèves n'adhérant pas à cette religion?»

L'organisation souhaite que le ministère recense l'évolution du nombre d'élèves non catholiques dans les conseils scolaires catholiques francophones au fil des ans et rende l'information publique. À son avis, ces chiffres permettront de mettre en évidence le besoin de «financer adéquatement l'épanouissement du réseau des écoles laïques de langue française».

«Ce qu'on fait, ce n'est pas tant dénoncer que d'obtenir des statistiques pour qu'on puisse aller défendre notre cas. Il n'y a pas guerre ouverte, on s'entend bien avec nos collègues, sauf que l'on veut un peu d'honnêteté dans le système et de justesse dans les chiffres. Ça va permettre de connaître la tendance, de savoir où l'on s'en va comme province, comme ministère et comme francophonie. Il y a encore 45 endroits en province qui n'ont pas d'école laïque sur leur territoire», affirme le président de l'ACÉPO, Denis Chartrand.

Uniquement dans le cas du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), les secteurs d'Arnprior, Carleton Place, Orléans Sud, Ottawa Sud, Ottawa Ouest, Rockland et Russell sont ciblés

M. Chartrand se questionne à savoir si les conseils scolaires catholiques de langue française exigent systématiquement un baptême lorsque les élèves débutent leur cheminement scolaire.

«Est-ce que c'est le cas ou ce sont



Le président de l'ACÉPO, Denis Chartrand, estime qu'un financement adéquat aidera les écoles laïques francophones. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LE DROIT

des portes ouvertes?», lance-t-il.

À l'heure actuelle, la proportion d'inscriptions scolaires en province se chiffre à environ 70 % pour les écoles catholiques, alors qu'elle avoisine la barre des 30 % pour les écoles laïques.

L'AFOCSC n'a pas tardé à répliquer, accusant l'ACÉPO de manquer de transparence.

«Le communiqué me déçoit. Leur position est opportuniste et ne mènera pas à une meilleure qualité d'éducation. C'est un argument purement économique, il y a un manque de transparence. Ils connaissent déjà les conditions d'admission dans nos écoles. Lorsqu'un enfant n'est pas catholique ou ne parle pas français, il doit

passer par un comité d'admission. En général, il doit être baptisé dans la religion catholique, tout comme au moins l'un des deux parents», soutient le président Jean Lema. Il rappelle également que les parents sont avertis dès le départ qu'au niveau élémentaire, leur enfant ne peut être exempté des cérémonies ou des cours religieux, contrairement au niveau secondaire.

«Quand il y a un transfert d'élèves vers nos écoles, c'est toujours un choix du parent. C'est sans équivoque. On ne court pas dans les rues pour aller chercher des enfants, on ne tord pas le bras de quiconque. Nous sommes les meilleurs en province, c'est pour cela que les parents nous choisissent. Maintenant, s'ils (les conseils laïques) veulent faire changer la loi pour le secondaire, qu'ils aillent de l'avant, mais ça n'amènera pas d'eau au moulin. Ils vont perdre leur temps», conclut-il.

Rappelons qu'au pays, seules les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de la Saskatchewan financent encore les écoles catholiques.

## C'est l'hiver!

**IMPREZA 2018**

4 PORTES BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE

**19,995\$** | **238\$** TAUX DE LOCATION À PARTIR DE 0,5% POUR 24 MOIS\*

**IMPREZA 2018**

5 PORTES BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE

**20,895\$** | **248\$** TAUX DE LOCATION À PARTIR DE 0,5% POUR 24 MOIS\*

Huguette Koller

### OTTO'S SUBARU

OTTO'S EST FIER DE VOUS SERVIR EN FRANÇAIS DEPUIS PLUS DE 50 ANS!

PARTENAIRE AUTOMOBILE OFFICIEL

225 Ch. Richmond, Ottawa, ON K1Z 6W7 | Tél.: (613) 728-5813 | [subaruottawa.ca](http://subaruottawa.ca)

\* PDSF de 19 995 \$ / 20 895 \$ sur 2018 Impreza Trousse de commodité de 4 portes MT (JF1CP) / 2018 Trousse de commodité Impreza de 5 portes MT (JG1CP). \*\* Taux de location de (0,5%) / (0,5%) pour (24/24) mois. Le taux de location de 0,5% comprend les réductions additionnelles du taux de concessionnaire qui ne sont pas annoncées sur Subaru.ca. Consultez votre concessionnaire Subaru local pour plus de détails. Paiements de location de (238 \$ / 248 \$) avec acompte (4 456 \$ / 4 174 \$). Option d'achat de (12 033 \$ / 12 998 \$) avec (5 305 \$ / 4 997 \$) due à la signature. Les prix annoncés comprennent le PDSF, plus les frais de fret / PDI (1 625 \$) (100 \$), les frais d'entretien des pneus (16,50 \$), les frais OMVIC (10 \$) et les frais administratifs (249 \$). Les frais de fret / PDI comprennent un plein de gaz. Les taxes, la licence, l'enregistrement et l'assurance sont en sus. Dépôt de garantie de 0 \$. Modèle présenté: 2018 Impreza Sport-Tech Tech-Pkg AT (JF2STE) avec un PDSF de 30 095 \$ / 2018 Impreza Sport-Tech Tech-Pkg AT (JG2STE) avec un PDSF de 30 995 \$. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à un prix inférieur ou devoir commander ou négocier. Offres applicables sur un crédit approuvé chez les courtiers participants seulement. Location basée sur un maximum de 20 000 km / année pendant 24 mois, avec un excédent facturé à 0,10 \$ / km. Les programmes de crédit-bail et de financement offerts par Subaru Financial Services par TCCL. Autres taux et conditions de crédit-bail et de financement disponibles un acompte ou un échange équivalent peut être exigé. Les véhicules montrés uniquement à des fins d'illustration, et peuvent ne pas être équipés exactement comme indiqué. Offres disponibles jusqu'au 28 février 2018. Consultez votre concessionnaire Subaru local pour les détails complets du programme. † Les notes sont attribuées par l'Institut d'assurance pour la sécurité routière (IIHS). Veuillez visiter [www.iihs.org](http://www.iihs.org) pour les méthodes de test.

40 ANS D'EXPÉRIENCE!

## MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES

**NOUVELLE SUBVENTION RénoVert disponible**

*Nos fenêtres dépassent les normes les plus strictes de qualité!*

48" x 48"

**304\$**

COULISSANTES 36" X 20"

**193\$**

À BATTANT 70" X 45"

**388\$**

1 ouvrant  
2 fixations

\*Quantités limitées. Changement de prix sans avis.

**INSTALLATION DISPONIBLE**

PVC RÉGIONAL VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER

LUN-VEN 9H À 16H30  
SAM 9H À 12H

**626, boul. Gréber  
819 568-0113  
[www.pvcregional.ca](http://www.pvcregional.ca)**

# Le destin de Gilles Carpentier

**DENIS GRATTON**

dgratton@ledroit.com



## LA GRANDE ENTREVUE

« Thérèse s'inflige les pires souffrances : bains à l'eau chaude à la limite de la tolérance, douches vaginales à l'eau de javel, broches à tricoter dans le vagin. Tous les moyens sont bons pour provoquer un avortement. Mais rien n'y fait, comme si cet enfant en devenir lançait un défi au destin en s'accrochant, en combattant, en repoussant les agressions. Lui, il voulait vivre... »

Ce passage — plutôt cru, disons-le — se trouve dans un livre rédigé et lancé l'an dernier par son auteur, le conseiller municipal de Gatineau, Gilles Carpentier. Thérèse, dans le passage en question, est sa mère.

Et cet enfant en devenir qui « voulait vivre », c'est lui. Gilles Carpentier. « Même avant de naître, je n'étais pas souhaité », laisse-t-il tomber.

Dans son ouvrage intitulé *Du cœur à l'histoire — Le Vieux-Hull*, le conseiller du district Carrefour-de-l'Hôpital revient sur son enfance difficile et parfois dramatique dans le Vieux-Hull des années 1950 et 1960.

Gilles Carpentier a vu le jour dans la Basse-Ville d'Ottawa, en septembre 1953. Issu de parents séparés — le divorce étant scandaleux à cette époque où les familles vivaient sous la tutelle des Dix Commandements — il était destiné à la crèche, voire à l'adoption, puisque son père l'avait abandonné, et sa mère était incapable de subvenir aux besoins d'un enfant dont elle ne voulait tout simplement pas.

Mais un oncle et une tante du

Vieux-Hull du nom de Thérien ont décidé de l'adopter.

« Ma mère était poignée avec cet enfant-là et, par la force des choses, elle a décidé de ne pas le garder. De ne pas ME garder. Je suis donc devenu un Carpentier dans une famille de Thérien avec toutes les complications que cela engendre, se souvient-il. Mon père adoptif avait une quatrième année et il était boucher à la Canada Packers, dans le Vieux-Hull. J'avais deux sœurs, soit les deux filles de mon oncle et de ma tante. On n'était pas riche. Loin de là. Mais je n'ai jamais porté de jugement sur la façon dont j'ai été élevé. Et le geste qu'ils ont posé, celui de m'adopter, est d'une bonté qui ne se décrit pas. Mais à cause des circonstances, je suis devenu un peu rebelle à l'adolescence. Et d'être rebelle dans le Vieux-Hull de ces années-là menait parfois à des coups de poing

« D'être rebelle dans le Vieux-Hull de ces années-là menait parfois à des coups de poing sur la gueule. »

— Gilles Carpentier

sur la gueule. »

Son enfance n'est cependant pas toute sombre. Et à travers son récit et ses doux souvenirs, plusieurs redécouvriront ce Vieux-Hull d'une époque pas si lointaine. Mais Gilles Carpentier avoue que les premières années de sa vie l'ont marqué... pour la vie.



Gilles Carpentier est conseiller municipal à Gatineau. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

« Jeune adulte, j'ai consulté un psychologue, reprend-il. Et il m'a dit que la blessure du rejet dans l'utérus et la blessure du rejet à la naissance, ça ne se guérit pas. 'Il va falloir que t'apprennes à travailler avec ça toute ta vie', m'a dit ce psychologue. C'est sûr que j'ai fait beaucoup de cheminement personnel pour apprendre à maîtriser tout ça et à mettre ça de côté. Et je pense que ç'a juste fait de moi une meilleure personne. Et je n'ai que de la reconnaissance et de l'amour pour ce que les gens ont fait

pour moi. J'aurais pu devenir un bum, et facilement. J'aurais pu me ramasser à la crèche et me faire trimbaler de famille en famille. Et avec l'effet du rejet, ça aurait pu être catastrophique. »

### DU FÉDÉRAL AU MUNICIPAL

Gilles Carpentier n'est pas devenu un bum. Loin de là.

Titulaire d'un baccalauréat en gestion des affaires et d'une maîtrise en relations industrielles et ressources humaines, ce père de deux garçons a œuvré 35 années à la fonction publique fédérale, notamment comme sous-ministre adjoint au Conseil du Trésor.

Retraité depuis 2010, il s'est impliqué à titre de président de la société Alzheimer de l'Outaouais de 2011 à 2015, et comme président d'honneur de plusieurs organismes communautaires. Et en 2013, il a décidé de faire le saut en politique municipale.

« La candidate dans le quartier Carrefour-de-l'Hôpital aux élections municipales de 2013, Patsy Bouthillette, a été nommée juge en pleine campagne, se souvient-il. Elle avait même déjà installé ses pancartes électorales. Mais elle a été obligée de se retirer. Des gens dans mon entourage m'ont demandé si j'accepterais de rencontrer (le maire de

l'époque) Marc Bureau. Je ne le connaissais pas vraiment, mais j'ai accepté de le rencontrer un vendredi soir et j'ai passé quatre heures avec lui. Et je l'ai rappelé le dimanche suivant pour lui dire : 'j'embarque.' »

Et Gilles Carpentier a été élu, puis réélu aux élections de l'automne dernier.

« Le maire (Maxime Pedneaud-Jobin) a voulu m'attirer dans son parti (Action Gatineau), dit-il. Mais je lui ai dit que je suis plus utile aux citoyens de Gatineau et au conseil municipal dans mon statut d'indépendant. Je peux inviter n'importe quel conseiller ou conseillère à aller prendre une bière et discuter d'un dossier, et à peu près tout le monde me dira oui. Et j'ai aussi dit au maire : 'tu ne peux pas me diriger'. Je suis un homme de convictions, d'opinions. Et mes opinions, je les fais en fonction des deux valeurs qui m'ont toujours guidé dans ma vie : le respect et la dignité. »

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE  
CAPITALES  
MÉDIAS

### PONTIFIER, verbe

**Définitions** — 1. Célébrer en pontife. 2. [Figuré] Parler de façon prétentieuse et emphatique; prendre des airs de pontife. *Il aimait pontifier devant ses étudiants.*

**Grammaire** — Participe passé toujours invariable.

**Famille** — *pontife* : titre donné aux hauts dignitaires de l'Église catholique ; *pontificateur* : personne qui s'exprime de façon prétentieuse et dogmatique.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

ERREUR DE PARCOMÈTRE?

# Une défense est permise

La Presse canadienne

**MONTREAL** — Vous avez mis par distraction de l'argent dans le mauvais parcomètre et trouvé une contravention sur votre pare-brise? Respirez : la Cour d'appel vient de clarifier la situation et permet aux contrevenants de présenter une défense d'erreur pour la faire annuler.

Dans un jugement de 27 pages rendu le 14 février, la Cour d'appel précise que les infractions aux règlements de stationnement sont de responsabilité « stricte » et non « absolue ».

En langage courant, cela signifie que ceux qui ont reçu un constat d'infraction peuvent le contester en présentant une défense de diligence raisonnable ou d'erreur. Ce qui n'est pas possible pour les infractions de responsabilité absolue pour lesquelles aucune défense n'est acceptée : la Ville n'a qu'à démontrer la présence du véhicule dans un espace interdit ou avec un parcomètre expiré.

À l'origine de ce jugement se trouve Louise Sauvé, qui a stationné sa voiture près du restaurant Fine Poutine à Saint-Jérôme, en décembre 2014.

Confuse en raison de la neige et d'une entrée de véhicules, elle ne voit pas les cases de stationnement qui sont peintes sur la chaussée. Elle insère quelques pièces de monnaie dans le parcomètre qu'elle croit être le bon. Elle retourne même y ajouter de la monnaie puisque son repas est plus long que prévu. Lorsque M<sup>me</sup> Sauvé regagne son véhicule, le parcomètre indique qu'il reste toujours huit minutes à écouter. Mais elle voit un constat d'infraction sous son essuie-glace. M<sup>me</sup> Sauvé s'était malheureusement trompée de parcomètre.

Elle conteste mais est condamnée par la Cour municipale.

M<sup>me</sup> Sauvé porte la décision en appel devant la Cour supérieure, qui lui donne raison en 2016. La Ville de Saint-Jérôme porte à son tour la décision devant la Cour d'appel.

La Directrice des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est intervenue lors de cet appel, craignant « l'effet d'entraînement », et a appuyé l'argument voulant qu'il s'agisse d'une infraction de responsabilité absolue, sans défense possible.

Dans sa décision, la Cour d'appel souligne que plusieurs juges étaient mal à l'aise depuis un certain temps avec une approche qui ne permettait au citoyen aucune marge d'erreur ni la possibilité de présenter une

défense.

La décision du juge de la Cour supérieure Guy Cournoyer, en 2016, « est venue changer la donne ».

La Cour d'appel rejette l'argument d'efficacité administrative invoqué par la Ville et le DPCP.

\* Offre de location s'applique aux modèles Impreza 2018 (4PT, 5PT) à transmission manuelle. L'offre comprend 208 paiements de 68 \$ par semaine pour un terme de 48 mois avec un acompte de 0 \$, le premier paiement de 68 \$ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 78,18 \$ (taxes incluses). L'offre n'est pas applicable au modèle illimité. La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 \$/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Les frais de transport et de préparation, ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindres. La photo est à titre indicatif seulement. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCO. L'offre est en vigueur jusqu'au 28 février 2018. Certaines conditions s'appliquent : 1. EyeSight® est un système d'aide à la conduite susceptible de ne pas fonctionner de manière optimale dans certaines conditions. EyeSight® n'est pas conçu pour se substituer à la vigilance et à l'attention du conducteur sur la route. Le système pourrait ne pas réagir dans toutes les situations. L'incompréhension en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs comme l'entretien du véhicule et les conditions météorologiques et routières. Enfin, malgré toutes les technologies sophistiquées en place, un conducteur doit toujours être attentif à la route et aux autres véhicules. 2. Pour évaluer la résistance aux impacts, l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS) attribue à chaque véhicule une cote : « Bonne », « Acceptable », « Moyenne » ou « Faible » selon sa performance dans cinq essais. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. 3. Pour évaluer la résistance de toit et d'efficacité des appuie-tête, le véhicule doit offrir, en équipement optionnel, un système de retenue d'urgence autonome Subaru (EyeSight®) en plus d'obtenir une évaluation « Avancée » ou « Supérieure » en matière de prévention des collisions frontales. Le véhicule doit aussi être équipé de phares spécifiques ayant obtenu une cote « Acceptable » ou « Bonne » à l'évaluation des éclairages avant. Pour plus de détails, rendez-vous au www.iihs.org.

**DÉCOUVREZ LES NOMBREUX AVANTAGES DE NOTRE NOUVEAU CONCESSIONNAIRE**

Afin de remercier sa fidèle clientèle **SUBARU OUTAOUAIS** vous offre

**DÉMARREUR À DISTANCE pour la période hivernale**  
**À PRIX RÉDUIT**

**ANTIROUILLE**  
**À PRIX RÉDUIT**

**ALIGNEMENT DE PNEUS**  
**À PRIX RÉDUIT**

**ET PLUSIEURS AUTRES SERVICES OFFERTS:**

**CENTRE D'ESTHÉTIQUE**

**RÉPARATION DE PARE-BRISE**

**PLUSIEURS VÉHICULES DE COURTOISIE**

**965, boul. Saint-Joseph, Gatineau | 1-866-610-7678 | subaruoutaouais.com**

CONÇUS POUR L'HIVER

**IMPREZA 2018 4 PORTES OU 5 PORTES**

208 paiements à partir de

68\$

par semaine, taxes en sus

Location de

48

mois

0\$

acompte

- TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE
- FONCTIONNALITÉS APPLE CARPLAY® ET ANDROID AUTO™
- MOTEUR BOXER®
- SYSTÈME EYESIGHT® (EN OPTION)

IIHS MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ + 2018<sup>®</sup>

IIHS SUPERIOR FRONT CRASH PREVENTION

Avec système EyeSight® et phares spécifiques en option

Traction intégrale symétrique

VÉHICULE À ÉMISSIONS QUADRIPLLES

Montant total exigé avant le début de la location : 78,18 \$ (taxes incluses).

Location basée sur une allocation annuelle : 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km.

Roulez partout, par tous les temps

SUBARU OUTAOUAIS

... aussi fiable que la marque

965, Saint-Joseph, Gatineau (secteur Hull) 1-866-610-7678

Japonais et plus encore !

SUBARU

Confiance et évolution

subaruoutaouais.com

# Pas facile à aimer, ce Dr Barrette

**PATRICK  
DUQUETTE**

CHRONIQUE

pduquette@ledroit.com



**M**ême si le réseau de la santé donne l'impression de craquer de partout ces jours-ci, la députée de Hull, Maryse Gaudreault, perçoit des signes encourageants pour les gens de l'Outaouais dans le bilan de son gouvernement.

L'ouverture de la nouvelle superclinique MédiGo de Hull, une promesse faite par les libéraux en 2014, a permis d'attribuer un médecin de famille à 17 000 nouveaux patients depuis le mois de juillet, fait-elle valoir.

Des 45 médecins qui pratiquent chez MédiGo, 13 arrivaient de

l'extérieur de la région. Ceux-ci ont pu prendre des centaines de nouveaux patients, ce qui a permis de vider les listes d'attente du guichet d'accès pour les secteurs de Hull et Aylmer.

Certains médecins ont encore de la place pour prendre de nouveaux patients. Sans compter que 3 ou 4 autres médecins se joindront à la superclinique l'été prochain. « On peut penser qu'on peut inscrire encore 6000, 7000 ou 8000 patients supplémentaires », estime M<sup>me</sup> Gaudreault qui attribue ces succès à la réforme de son collègue, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette.

C'est vrai que des centaines de Gatinois se sont vus attribuer un médecin de famille ces derniers mois. Reste à voir s'ils pourront voir leur médecin plus rapidement le jour où ils tomberont malades...

Mais c'est vrai aussi qu'on entend moins parler des difficultés d'accès aux soins de santé en Outaouais. Ce fut longtemps le problème numéro de la région. Aujourd'hui, c'est plus la qualité des soins qui est source d'inquiétude. Les rapports accablants des coroners, les cris d'alarme lancés par des groupes de médecin et, cette semaine, le dépôt d'un « livre noir » par des infirmières épuisées et écœurées sont venus alimenter les doutes sur la qualité des services de santé.

M<sup>me</sup> Gaudreault reconnaît qu'il peut y avoir un lien entre l'épuisement professionnel et la qualité des soins. Elle admet aussi que le réseau a sa part de responsabilité dans les difficultés vécues par les infirmières.

« C'est épouvantable ce qui est écrit dans le livre noir. Personne ne veut se sentir comme cela dans son milieu de travail », dit-elle. Mais tout comme le ministre Barrette, elle croit que la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) a un rôle à jouer en encourageant ses membres à postuler pour les postes ouverts dans le réseau, y compris en Outaouais, et qui ne sont pas pourvus.

« Il y en a de l'argent, dans le réseau, dit M<sup>me</sup> Gaudreault. On a annoncé 1300 infirmières il y a quelque temps, et 600 préposés aux bénéficiaires. Je veux bien que le réseau ait sa responsabilité.

Mais ça prend aussi du monde pour pourvoir les postes. Et quand on dépeint tout le temps en noir un réseau ou une industrie, les gens ne veulent pas y aller. Il faut dissiper ce nuage noir qui n'encourage personne à postuler. »

Et l'attitude de confrontation qu'on sent de la part du ministre Barrette, ai-je demandé à M<sup>me</sup> Gaudreault, est-ce que ça ne fait pas partie du problème ?

« Il n'est pas facile à aimer le ministre de la Santé parce qu'il est déterminé », reconnaît la députée. Mais je suis obligée de vous dire, moi qui ai le privilège d'échanger avec lui, que c'est vraiment le patient qui est au centre de sa démarche. »

M<sup>me</sup> Gaudreault a beau dire que le ministre Barrette défend les intérêts du patient, les contribuables ont souvent l'impression de faire les frais de grosses batailles corporatives où ils n'ont pas un mot à dire. Les salaires consentis aux médecins spécialistes cette semaine ont indigné une bonne partie de la population.

« Il reste que la volonté du gouvernement, c'est de faire en sorte que les salaires ne dépassent pas 20 % du budget de la santé, tempère M<sup>me</sup> Gaudreault. C'est sûr que ça peut paraître gros. Mais qu'est-ce qu'on va faire si les médecins spécialistes du Québec s'en vont tous travailler en Ontario et ailleurs ? Les patients feront quoi ? Je comprends que les gens condamnent les médecins spécialistes aujourd'hui. Mais s'ils recevaient un diagnostic de cancer, ils paieraient très cher leur spécialiste pour pouvoir s'occuper d'eux ! »



Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette. — LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES

Photolux Studio

VOTRE GRAND JOUR.  
NOTRE PLUS GRAND HONNEUR.

**Nos forfaits mariage 2018  
sont maintenant disponibles !**

Pour plus d'information ou pour fixer un rendez-vous, veuillez communiquer avec notre service des banquets au **819 790-6471** ou à [banquets@hiltonlacleamy.com](mailto:banquets@hiltonlacleamy.com).

**HILTON LAC-LEAMY**  
3, boulevard du Casino | Gatineau, Québec | J8Y 6X4  
[lacleamy.hilton.com](http://lacleamy.hilton.com)

## › VEILLÉE À LA CHANDELLE POUR LA PETITE KAYLA



Des voisins, amis et membres de la famille de la fillette de six ans happée par une camionnette, lundi dernier à Gatineau, se sont réunis, vendredi soir, près du lieu de la tragédie pour apporter soutien et solidarité à la famille éplorée. Une envolée de ballons a aussi eu lieu pendant la soirée. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

### EN BREF

## Arrestations pour possession de stupéfiants

Un homme et une femme font face à de multiples accusations en matière de possession de stupéfiants à la suite d'une perquisition effectuée jeudi par la police d'Ottawa. Les policiers ont investi un domicile du pâté de maisons des 6000, chemin Renaud dans l'est de la ville dans lequel ils ont saisi de la cocaïne, du crack, des comprimés de méthamphétamine, du Percocet, de la marijuana et d'autres pilules de nature inconnue, le tout d'une valeur approximative de 36 635 \$ sur le marché noir. Les policiers ont aussi mis la main sur trois balances numériques, quatre téléphones cellulaires, de la fourniture d'emballage de drogue et 1800 \$ en devise canadienne. Les suspects, Jean Fregory Pierre, 44 ans, et Witzlerlande Jean Brice, 33 ans, tous deux d'Ottawa, ont été inculpés. Ils ont été relâchés avec promesse de comparaître. — LE DROIT

## Les automobilistes épiés

Les policiers d'Ottawa et de Gatineau ont remis 244 constats d'infraction à des automobilistes délinquants durant le mois de janvier. L'opération menée dans le cadre du Programme d'application sélective en matière de circulation (PASC) visait à intercepter des conducteurs pour le talonnage et le non-respect des panneaux d'arrêt. À Gatineau, 139 constats pour les arrêts et aucun pour le talonnage. À Ottawa, les agents ont émis 23 constats pour le talonnage et 82 pour non-respect des panneaux d'arrêt. — LE DROIT

## PROFITEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES



Modèle CVT XSE 2018 illustré

### COROLLA CE 2018

À PARTIR DE  
**45 \$ / semaine\***  
en location 60 mois  
**0\$ d'acompte**

### RAV4 2RM LE 2018

À PARTIR DE  
**78 \$ / semaine\***  
en location 60 mois  
**0\$ d'acompte**  
+ 10\$/semaine. obtenez le modèle 4RM LE



Modèle XLE Premium 2018 illustré



Modèle XSE V6 2018 illustré

### CAMRY SE 2018

À PARTIR DE  
**86 \$ / semaine\***  
en location 60 mois  
**0\$ d'acompte**

LISE CHARMEL

CORSETTERIE,  
LINGERIE,  
MAILLOTS

Mille et Une Nuits  
La Châtelaine  
LINGERIE FINE • MAILLOTS

CENTRE FLEUR DE LYS  
444 Boul. St-Joseph, Hull  
819 770-1001  
site : www.1001nuitschatelaine.ca  
courriel : info@1001nuitschatelaine.ca



## VILLA TOYOTA

1235, boul. Saint-Joseph (Secteur Hull)

Nous joindre : 819 776-0077

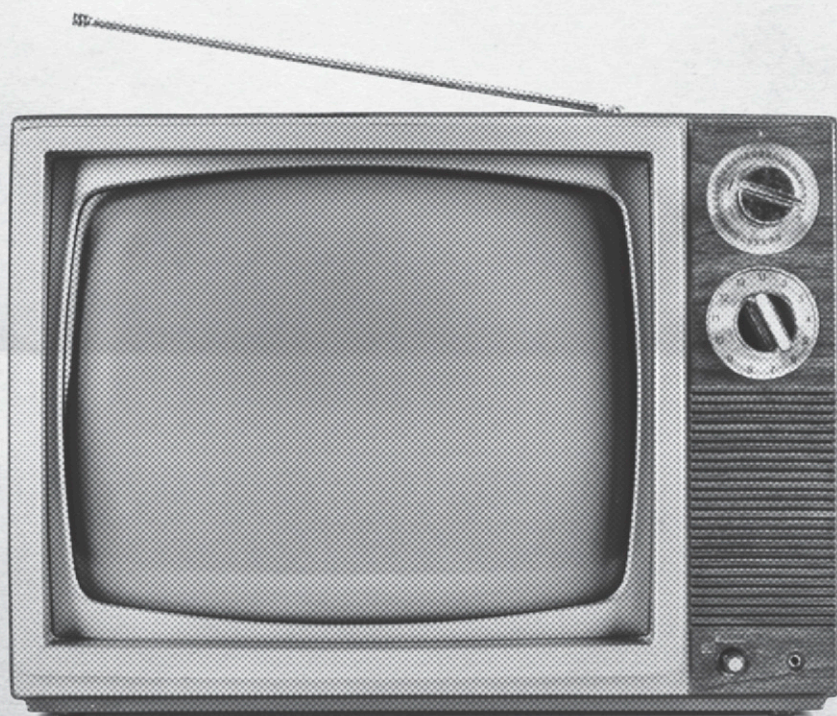
\* Respectivement pour la Corolla CE 2018, le RAV4 2RM LE 2018, le RAV4 4RM LE 2018 et la Camry SE 2018. Total de 260 paiements hebdomadaires à partir de 45,49 \$/78,44 \$/87,97 \$/86,45 \$ ou de 60 paiements mensuels à partir de 196,96 \$/339,47 \$/380,70 \$/374,09 \$. Franchise annuelle de 20 000 km. Frais de 0,07 \$/0,10 \$/0,10 \$/0,10 \$ par kilomètre excédentaire. Offre applicable au modèle de base neuf en stock Corolla CE 2018 (BURCEM A) / RAV4 2RM LE 2018 (ZFREVT B) / RAV4 4RM LE 2018 (BFREVT B) / Camry SE 2018 (B11HST A). Prix de vente de 18 804 \$ / 30 034 \$ / 32 299 \$ / 30 304 \$ avant taxes, frais de concessionnaire de 399 \$ avant taxes (applicables chez certains concessionnaires), frais de transport et de préparation et frais de climatisation inclus. Le montant total payable mensuellement est soumis à un taux de location annuel de 1,99 % / 3,29 % / 3,29 % / 3,49 % et tient compte des frais de concessionnaire, des frais de transport et de préparation, des frais de climatisation, d'une contribution du concessionnaire de 63 \$ / 100 \$ / 0 \$ / 0 \$ et d'un incitatif à la location de 1 250 \$ / 1 000 \$ / 0 \$ / 0 \$ (y compris les taxes applicables sur ce dernier, dont le paiement sera requis à la livraison). À la livraison, le paiement de 198,06 \$ / 339,47 \$ / 380,70 \$ / 374,09 \$ ou de 45,74 \$ / 78,86 \$ / 87,97 \$ / 86,45 \$ (équivalent au premier versement mensuel ou hebdomadaire, selon les modalités choisies) ainsi que des droits sur les pneus et des taxes applicables sera requis. Le prix de vente du modèle illustré de la Corolla CVT XSE 2018 (BURSEC C) / du RAV4 4RM Limited 2018 (DFREVT A) de couleur rouge / de la Camry XSE V6 2018 (BZ1HRT A) de couleur rouge est de 28 084 \$ / 41 069 \$ / 42 359 \$. Programme de location au détail et de financement à l'achat offert par Toyota Canada inc. et conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sur les pneus sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent un véhicule d'ici le 28 février 2018 chez un concessionnaire participant de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec, ou tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis.



VILLA TOYOTA

VILLATOYOTA.COM

Samedi 6 janvier 1967

*Dernière chance!***-LIQUIDATION-****79\$****TV NOIR & BLANC**

**En 1967,**  
on a dit bye bye  
à la télé noir et blanc!

**En 2018,**  
on dit bye bye  
à la commission!

DuProprio.com | 1 866 387-7677

**duProprio****J'AI VENDU!**Sans agent,  
sans commission.

# Passionretraite

UNE PRÉSENTATION DE



DOSSIER

## PATRIMOINE BÂTI

Des quelque 80 bâtiments historiques qui composent le patrimoine d'Aylmer, l'auberge CharlesSymmes constitue l'un des plus emblématiques. Classé « immeuble patrimonial » en 1975 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, puis désigné « lieu historique national » par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1976, le magnifique bâtiment charme tant par sa valeur historique que par ses caractéristiques architecturales.

L'auberge CharlesSymmes

## Un joyau architectural

### Le champion éclairé d'une jeune localité

C'est en 1819 que Charles Symmes, natif du Massachusetts, s'établit en Outaouais. Recruté comme comptable par son oncle l'industriel Philemon Wright, chargé de la colonisation du canton de Hull, le jeune homme ne tarde pas à participer au développement de ce qui deviendra la localité d'Aylmer.

Pour assurer l'accès du village à l'eau, Charles Symmes acquiert en 1831 un terrain aux abords du lac Chaudière (Deschênes). La même année, il y fait ériger une auberge non loin d'un débarcadère. Son objectif : faire de Symmes Landing un relais incontournable du transport en Outaouais.

### La plaque tournante d'un réseau florissant

Visionnaire, Charles Symmes fonde une entreprise en vue de financer la



PHOTO: symmes.ca

construction du premier bateau à vapeur qui assurera la liaison avec les localités du nord de la région. L'auberge devient donc rapidement un arrêt obligé pour les passagers venus de Montréal, qui doivent débarquer à Wrightstown (Hull) en raison des chutes Chaudière, pour ensuite se rendre en diligence à Aylmer et reprendre le bateau vers les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson disséminés en amont le long de la rivière des Outaouais.

L'implantation du bâtiment, dont deux façades donnent respectivement sur le

lac Champlain et sur le chemin qui reliait autrefois Aylmer et Hull, témoigne de la place centrale qu'occupait l'auberge Charles-Symmes dans le réseau de transport de la région.

### Déclin, restauration et conversion

À compter des années 1880, au fur et à mesure que le bateau à vapeur perd la faveur des voyageurs au profit du train, la fréquentation de l'auberge décline progressivement. Restauré en 1978 pour accueillir le Musée d'Aylmer, fondé en 1987, le bâtiment d'influences néoclassiques et pittoresques est désigné « Joyau patrimonial par excellence » en 2002 par la Ville de Gatineau. Depuis 2003, il abrite le Musée de l'Auberge Symmes, qui replonge les visiteurs dans notre histoire régionale, intimement liée à la rivière des Outaouais. Outre des expositions passionnantes, les visiteurs y trouveront une salle de spectacle.

## LA ST-VALENTIN EN DUO AU VILLAGE RIVIERA

LE 18 FÉVRIER,  
DE 10 H 30 À 13 H 30,

rendez-vous au Village Riviera, à  
la salle à manger de la Phase IV!  
Au menu : un délicieux brunch  
aux saveurs de la St-Valentin.

Une belle occasion de se  
rassembler avec ceux qui  
nous sont chers.

17 \$/personne

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !

*Au plaisir de partager  
ces beaux moments avec vous!*



819 272-1774

villageriviera.ca | info@villageriviera.ca  
223, rue St-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 4H1

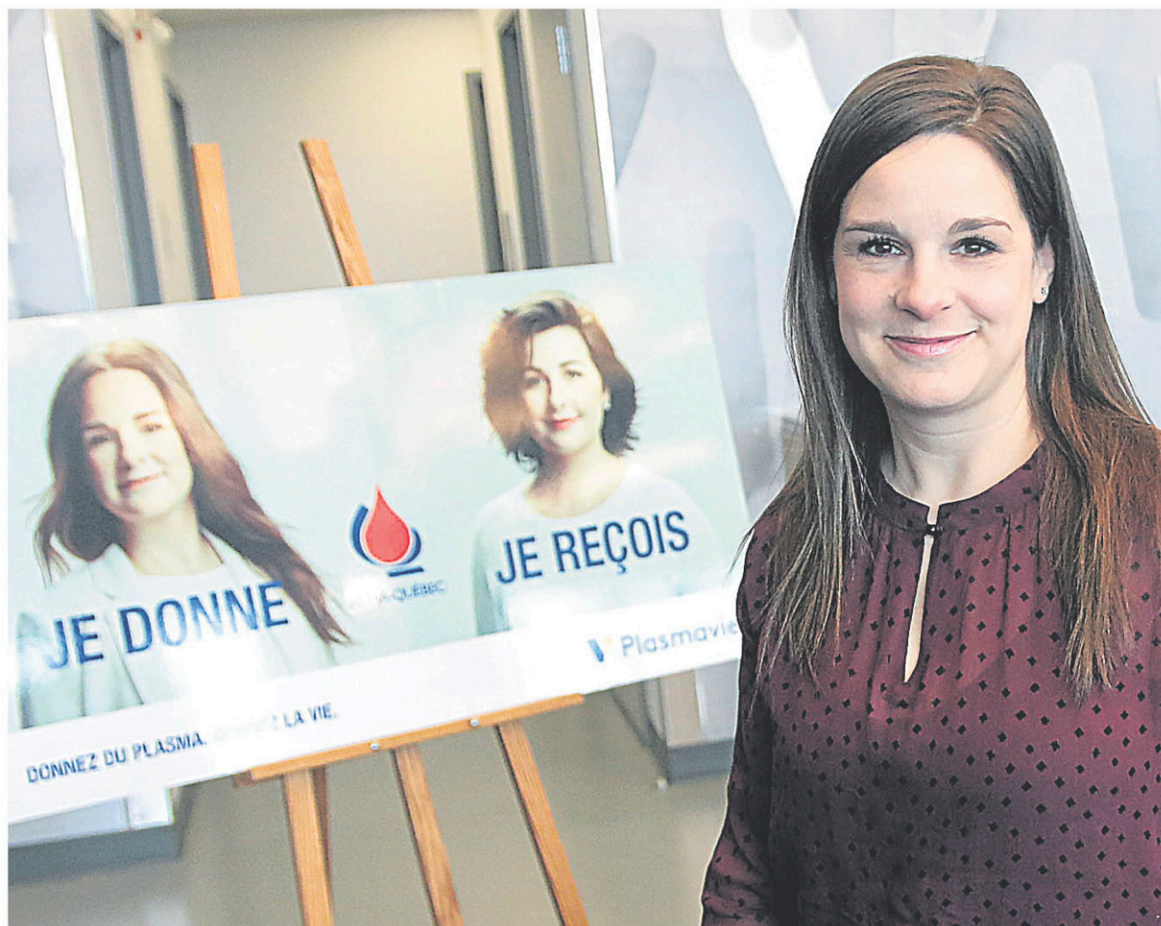
SUBSIDIAIRE DE  
KATASA

*Joyeux 111<sup>e</sup> anniversaire de naissance  
M<sup>me</sup> Sarah Patenaude Bruyère  
le 20 février 2018*



Quel exploit remarquable!  
Nous te souhaitons avec  
tout notre amour une  
Bonne fête!!

*De tes enfants, petits-enfants  
et arrière-petits-enfants.*



La notaire gatinoise Heidi Robinson est la nouvelle ambassadrice de Plasmavie Gatineau. Avec ses 58 dons de plasma, M<sup>me</sup> Robinson est une véritable championne. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

PROCHAIN

5@7

**REGA**  
REGROUPEMENT  
DES GENS D'AFFAIRES  
DE LA CAPITALE NATIONALE

leDroit **AFFAIRES**

GATINEAU/OTTAWA

Une présentation de la



**MERCREDI  
21 FÉVRIER**

**LES PROMENADES GATINEAU  
1100 BOUL MALONEY O # 73**



**SHAKER**  
CUISSINE & MIXOLOGIE

**RSVP: ledroitaffaires.ca**

## DONS DE PLASMA

# L'Outaouais tire de l'arrière

**JACQUES-NORMAND SAUVÉ**  
jnsauve@ledroit.com

**Héma-Québec entame une offensive pour convaincre les Gatinois d'offrir leur plasma, dont les réserves sont plus limitées que les réserves conventionnelles de sang dit total.**

Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle baignent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

Les dons de plasma sont essentiels pour aider les patients souffrant de déficits immunitaires ou ceux qui sont accablés par certaines maladies neurologiques, entre autres. Les donneurs dont le groupe sanguin est A+, B+, AB+ ou O+ sont particulièrement recherchés.

Or, l'Outaouais est une région où les donneurs de plasma se font plus rares qu'ailleurs au Québec. Au 13 février 2018, Héma-Québec n'avait atteint que 63 % de ses objectifs, c'est-à-dire que 8200 dons de plasma avaient été

enregistrés dans la région pour un objectif de 13 000 d'ici le 31 mars. En d'autres termes, on aurait besoin de 40 donneurs de plus chaque jour en Outaouais, alors qu'il y en a, en moyenne, 35 par jour.

La performance de l'Outaouais est cependant fort honorable et les gens d'ici sont en général généreux, mais les dons de sang conventionnels semblent davantage un automatisme que les dons de plasma, moins publicisés et un peu plus complexes. L'effort pour le donneur est le même, mais le procédé d'extraction est différent : les prélèvements de plasma se font à l'aide d'un appareil qui sépare le plasma des autres composants sanguins. Le plasma est récupéré dans un sac de prélèvement et les autres composants sont retournés au donneur par intraveineuse.

### UNE ATHLÈTE DES DONS

Pour encourager les Gatinois à donner, la direction locale d'Héma-Québec est allée chercher une femme d'affaires de la région qui, de toute évidence, en

ces temps d'olympisme, mérite la plus haute marche du podium : la notaire gatinoise Heidi Robinson en est à 80 dons en carrière, soit 22 de sang total et 58 de plasma.

Il faut dire qu'un donneur zélé pourrait, en pratique, donner jusqu'à 50 fois de son plasma par année, soit tous les six jours, tandis que l'on ne peut offrir de son sang qu'un maximum de six fois par année.

Mais pourquoi cette dévotion envers l'aiguille ?

« Moi, j'ai toujours accompagné ma mère, qui allait donner de son sang avec moi, quand j'étais petite ; c'était naturel [...] Je ne sais pas qui j'aide en faisant ça, c'est la beauté de la chose. Une heure par semaine, c'est pas grand-chose pour aider des gens malades », explique avec philosophie la nouvelle ambassadrice de Plasmavie Gatineau, Heidi Robinson.

*Des dons de plasma peuvent être faits, six jours par semaine, toute l'année, au Salon des donneurs de plasma Plasmavie de Gatineau du 205, rue Bellehumeur.*

# leDroit AFFAIRES

GATINEAU/OTTAWA



## À LIRE DANS L'ÉDITION DU 21 FÉVRIER

### ENTREPRENEURS, ON PARLE DE VOUS!

- OrthoCanada
- NutritionR
- Bellefleur Physio
- Jean-Luc Boissonneault

### CONSEILS D'EXPERTS ET OUTILS PRATIQUES!

- Démarrage d'entreprises
- Technologie
- Ressources humaines
- Finances
- Droit des affaires
- Santé au travail
- Et bien plus encore...

PROCHAIN 5 À 7

leDroit AFFAIRES  
GATINEAU/OTTAWA

**21 février**  
**Le Shaker**  
**1100, boul Maloney Ouest**

**Inscription**  
**ledroitaffaires.ca**



EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100\$	100\$
Achat courant	19,90%	1,64\$	19,90\$
Achat par versements égaux	19,90%	1,64\$	19,90\$
Achat à paiement reporté	21,90%	1,80\$	21,90\$



# Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

**1599\$**  
Sofa inclinable

**44<sup>42</sup>\$** /36 mois

À l'achat de ce sofa obtenez ce **FAUTEUIL ASSORTI GRATUIT** D'UNE VALEUR DE 929\$

À L'ACHAT DE TOUT SOFA ELRAN OU RELAXON OBTENEZ LE **FAUTEUIL ASSORTI GRATUIT**

**REIAXON elran** Mobilier de salon inclinable  
Choix de couleurs ou de cuirs disponibles. Voir prix en magasin  
Livraison gratuite

- Causeuse inclinable ..... 38,86\$\*/mois ou 1399\$

## NOUS PAYONS LES 2 TAXES\*\*

SUR LES ENSEMBLES DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS DE CUISINE

marques et modèles sélectionnés

Achetez au moins 2 DE CES ÉLECTROMÉNAGERS ET NOUS PAYONS LES 2 TAXES\*\*

Achetez ces 2 ÉLECTROMÉNAGERS ET NOUS PAYONS LES 2 TAXES\*\*

**SAMSUNG**

20<sup>81</sup>\$ /36 mois → **749\$**

**Lave-vaisselle**  
Capacité de 16 couverts/Modèle silencieux (48 dBA)/Technologie Storm Wash®  
Disponible en acier inoxydable  
Voir prix en magasin  
**Livraison, ramassage et service gratuits**

24<sup>97</sup>\$ /36 mois → **899\$**

**Réfrigérateur de 17,5 pi<sup>3</sup>**  
Système de refroidissement Twin Cooling® Plus/3 tablettes fixes/Éclairage DEL  
Disponible en acier inoxydable  
Voir prix en magasin  
**Livraison, ramassage et service gratuits**

20<sup>81</sup>\$ /36 mois → **749\$**

**Cuisinière avec four à convection autonettoyant**  
Four de 5,9 pi<sup>3</sup>/Nettoyage par vapeur/Zone réchaud  
Disponible en acier inoxydable  
Voir prix en magasin  
**Livraison, ramassage et service gratuits**

20<sup>81</sup>\$ /36 mois → **749\$**

**Réfrigérateur de 18 pi<sup>3</sup>**  
Portes réversibles/2 bacs à fruits et légumes à humidité contrôlée  
Bac à charcuterie  
**Livraison, ramassage et service gratuits**

15<sup>25</sup>\$ /36 mois → **549\$**

**Cuisinière**  
Four de 4,8 pi<sup>3</sup>/Dessus relevable  
Tiroir à poignée intégrée  
**Livraison, ramassage et service gratuits**

Payez en **36 versements sans intérêt\*** jusqu'en février 2021 sur les meubles, accessoires de décoration et électroménagers

**PLAN BM†** SERVICE DE LIVRAISON FLEXIBLE ET GRATUIT\*\* Plage horaire de 4 heures

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 10h à 21h • SAMEDI 9h à 17h • DIMANCHE 10h à 17h

**GATINEAU** 819 561-5007 • 1877 755-2555 • 500, boul. De La Gappe, Gatineau J8T 8A8



\*Offres en vigueur du lundi 12 février au dimanche 18 février 2018. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin.  
\*\*Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

\*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les meubles, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant... » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêt pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9% s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 1000\$, en 24 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1000\$, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3000\$. Le délai de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquiescer le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte consistant de 5% du total du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucun frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

# Les défauts d'une bière

**PHILIPPE WOUTERS**

CHRONIQUE

philippe.wouters@gcmédias.ca



**C**haque fois que j'ai le plaisir de partager quelques heures avec vous dans une section bière, vous me posez très souvent la même question : comment reconnaître un défaut dans une bière? Les défauts peuvent être multiples, un bon dégustateur sera en mesure de les déceler rapidement. Un consommateur peut être parfois confronté à un défaut sans s'en rendre compte. Je vous propose aujourd'hui un petit guide pratique portant sur les quatre défauts les plus communs.

Lorsque j'ai commencé à déboucher mes premières bières à titre professionnel, il n'était pas rare d'en croiser quelques-unes avec des défauts de brassage, d'embouteillage ou de stockage. En 2018, les temps ont un peu changé, mais il m'arrive encore quelquefois de tomber sur des bouteilles ayant des problèmes. Plusieurs consommateurs ne savent pas faire la différence entre une bonne bière et une bière ayant un défaut. Un truc : suivez votre instinct, il se trompe rarement.

## L'ODEUR

En gastronomie, on déguste d'abord avec les arômes et les odeurs qui émanent du plat. Dans le domaine de la bière, c'est la même chose. Sentir votre bière est la première technique que j'enseigne lorsqu'il s'agit de parler des

défauts. Si vous buvez une bière qui est censée vous offrir un houblonnage généreux et que vous ne sentez aucun arôme typique de houblon, ce n'est pas bon signe. L'absence d'arôme est aussi un défaut.

Si l'odeur est désagréable, ce n'est pas bon signe. Une bière qui sent les égouts, la transpiration, le fromage ou pire, le vomit est une bière qui ne devrait pas être consommée. Les raisons sont multiples; il s'agit le plus souvent d'un problème pendant la fermentation. Le brasseur peut avoir embouteillé une bière qui comportait un défaut depuis le brassage. Très souvent, le brasseur est de bonne foi, le caractère artisanal de la bière laisse place à quelques erreurs. Retournez la bière chez votre détaillant spécialisé, il vous orientera sur le problème et trouvera des solutions.

## LE GOÛT DE VINAIGRE

Vous achetez une bière régulièrement pour son goût typique de vanille et sa belle sensation sucrée, mais comble de malheur, la dernière bouteille vous offre des odeurs proches du vinaigre et un goût fortement acidulé. Bye bye la vanille, la bière est contaminée.

Pendant le processus de brassage, de fermentation ou d'embouteillage, la bière est entrée en contact avec des bactéries qui en ont profité pour transformer sucre et/ou alcool dans la bouteille en vinaigre. C'est très désagréable,



— PHOTO 123RF

mais absolument pas dangereux. Encore une fois, retournez la bouteille chez votre détaillant spécialisé, il est votre lien privilégié avec la brasserie.

## LE « GUSHING »

Au décapsulage de la bière, un magnifique geyser vous offre tout un spectacle. En anglais, on parle de « gushing ». Le mot a été emprunté par bon nombre d'amateurs avertis et reste, encore aujourd'hui, le problème numéro un dans le milieu de la bière artisanale.

Deux symptômes sont à l'origine du « gushing » : la contamination bactérienne ou l'erreur de dosage à l'embouteillage. Plusieurs brasseurs utilisent une levure d'embouteillage et du sucre pour

créer du dioxyde de carbone dans la bouteille, résultat de la fermentation. Le but étant de retirer l'air contenu dans la bouteille à l'embouteillage.

Plus vous ajoutez du sucre dans une bouteille qui contient de la levure, plus celui-ci sera transformé en alcool, mais également en dioxyde de carbone. Un mauvais dosage pressurise fortement la bouteille. Au décapsulage, c'est le geyser. Une erreur de calcul toutefois sans incidence sur le goût et le produit.

Le second symptôme provient d'une contamination bactérienne. Les bactéries fermentent les sucres, créant également du dioxyde de carbone. Lorsqu'il s'agit de contamination, le goût de la bière est altéré.

## LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT

Avec de plus en plus de bières sur les tablettes, certaines bières restent très longtemps sur les tablettes. La durée de vie moyenne d'une bière est de six mois, standard de l'industrie. Les bières houblonnées ont une durée de vie plus courte, tandis que les bières rondes ou liquoreuses ont le plus souvent une durée de vie plus longue.

Une bière qui vieillit est une bière qui se transforme. Les houblons développent des arômes et une amertume plus astringente, tandis que les sucres des céréales se madérisent. J'aurai l'occasion de vous en reparler dans une prochaine chronique. Choisir une bière, c'est aussi prendre le temps de regarder la date de production.

À LIRE LE MERCREDI 21 FÉVRIER

leDroit **AFFAIRES**

GATINEAU/OTTAWA

NE MANQUEZ PAS LE PUBLIREPORTAGE  
LE DEVOIR DE LOYAUTÉ

**LA BOÎTE JURIDIQUE**  
Le partenaire d'affaires des PME

# À la découverte du Piémont

**CAROLINE  
CHAGNON**

À LA VÔTRE

Collaboration spéciale  
caroline.chagnon@gcmedias.ca



**R**oyaume de la truffe, terre sacrée du nebbiolo et berceau du barolo, le Piémont est une région prestigieuse à faire rêver les gourmands de tous acabits!

Situé au nord-ouest de l'Italie, le Piémont viticole est recouvert de cépages tels que le nebbiolo, la barbera, le dolcetto, le cortese et le moscato. À une ère où les cépages locaux effectuent un retour en grande pompe un peu partout, les vigneron piémontais peuvent se targuer de ne les avoir jamais délaissés au profit de variétés plus tendances.

Suivant cette tradition, la maison piémontaise Michele Chiarlo s'évertue à révéler une expression authentique desdits cépages dans leurs appellations respectives, en adoptant, entre autres, un style épuré où aucune barrique neuve n'est impliquée. Vous connaissez d'ailleurs probablement ce vignoble sans le savoir. Le Nivole, c'est eux. Ce moscato d'asti a très certainement été l'un des premiers vins à me charmer à mes débuts dans le vin. J'étais alors loin de me douter que la maison piémontaise était aussi l'auteure de grands barolos et barbarescos.

*Royaume de la truffe, terre sacrée du nebbiolo et berceau du barolo, le Piémont est une région prestigieuse à faire rêver les gourmands de tous acabits!*

S'il a la notoriété plus discrète que son confrère le barolo, le barbaresco n'en demeure pas moins un grand vin d'une indiscutable élégance. Alberto Chiarlo, fils de Michele Chiarlo, le décrit même comme « un vin de connaisseur ».

En ce qui a trait au barolo, est-ce que la dualité entre moderne et traditionnel a toujours sa

raison d'être? Selon Alberto, dans 90 % des cas, il est aujourd'hui impossible de trancher entre les deux puisque les modernistes tendent vers le traditionalisme et vice versa.

Tous les vins de la maison portent le label V.I.V.A. Il s'agit d'un programme qui évalue la durabilité d'un vignoble et de ses vins selon quatre indicateurs : air, eau, territoire et vignoble. En scannant le code QR accolé au label, vous pourrez consulter les performances du vin quant au volume d'eau utilisé et les gaz à effet de serre générés pendant la production d'une bouteille de vin.

.....  
Vous avez des questions ou des commentaires? Écrivez-moi à caroline.chagnon@gcmedias.ca.



— PHOTO 123RF

## SUGGESTIONS DE LA SEMAINE

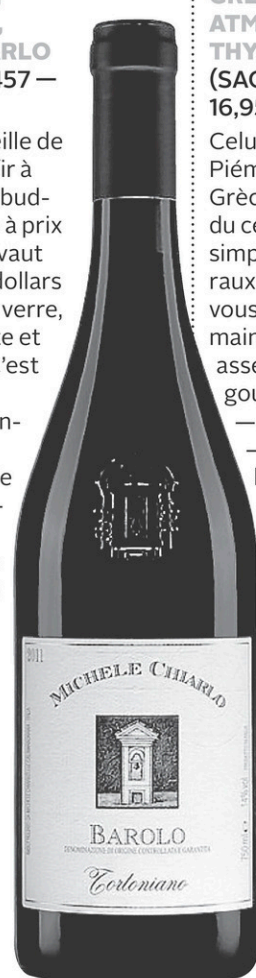
**BARBERA D'ASTI 2015, LE ORME, MICHELE CHIARLO (SAQ : 356 105 — 13,30 \$)**

La barbera est un cépage noir dont l'acidité est naturellement élevée. Après un passage sous bois, on peut en faire de vraies merveilles. La cuvée de Michele Chiarlo est une vraie bombe de fruits — surtout la cerise. Les tannins sont fins et c'est long à souhait. C'est très très joli! À ce prix, c'est une sacrée bonne affaire. En rabais jusqu'à dimanche. Faites provision!



**BAROLO 2013, TORTONIANO, MICHELE CHIARLO (SAQ : 13 004 457 — 41,25 \$)**

Une seule bouteille de barolo peut suffire à mettre K.-O. un budget. En voici une à prix raisonnable qui vaut pleinement les dollars investis. Dans le verre, ça sent la violette et le balsamique. C'est d'une grande finesse sur les tannins et doté d'une agréable fraîcheur. Ferra un malheur avec un mijoté au vin rouge.



**GRÈCE 2015, ATMA, DOMAINE THYMIPOULOS (SAQ : 13 476 201 — 16,95 \$)**

Celui-ci ne provient pas du Piémont, mais bien de Grèce. Si vous êtes amateur du cépage torrontés ou tout simplement de blancs floraux et aromatiques, il vous faut mettre la main sur ce blanc. Cet assemblage de malagousia et xinomavro — un cépage noir! — possède un bouquet drôlement expressif. Si le printemps pouvait être mis en bouteille, ça ressemblerait probablement à ça. L'acidité se fait délicate et la texture bien ronde. Biodynamique par-dessus le marché. Attention, la bouteille fond à vue d'œil.



**BAROLO 2013, CEREQUIO, MICHELE CHIARLO (SAQ : 13 474 942 — 93 \$)**

Cerequio est le cru de barolo le plus prestigieux du domaine Michele Chiarlo. D'abord élevé en fût de chêne de 700 litres pendant 2 ans, le vin repose ensuite au moins 18 mois en bouteille.

Le nez très fin apporte d'abord des notes de bourbon, puis de fraises mûres et de toffee. Cette même finesse s'amène en bouche, supportée par des tannins fermes, sans être durs comme d'autres barolos peuvent l'être. À se fier au millésime 2001, celui-là est non seulement prédisposé à vieillir, mais aussi à vous faire vivre de grandes émotions dans quelques années. De beaux accords à prévoir avec la truffe.

# éditorial

PIERRE-PAUL NOREAU  
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR  
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAU  
RÉDACTEUR EN CHEF  
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT  
DIRECTRICE DE L'INFORMATION  
gturcot@ledroit.com

## Ça arrivera quand ça arrivera!

PIERRE  
JURY

pjury@ledroit.com



La vente libre de marijuana au Canada attendra quelques semaines de plus, et personne ne doit s'en offusquer. La commercialisation d'une substance longtemps démonisée prendra le temps qu'il faudra.

Il existe encore des réticences importantes au sein de la population canadienne et le gouvernement de Justin Trudeau ne doit surtout pas donner l'impression qu'il pousse indûment pour concrétiser son engagement électoral de 2015. Il lui vaut mieux prendre son temps avec cet enjeu délicat. Rien ne presse à ce point.

L'opinion publique n'est pas une substance malléable que l'on peut vite modeler à sa guise. Des questions comme l'avortement et l'aide médicale à mourir, par exemple, continuent de susciter des réactions épidermiques chez des milliers de Canadiens. La légalisation de la marijuana est du même genre. Depuis les années 1960, les autorités ont convaincu les citoyens qu'il fallait « dire non à la drogue ». On ne peut renverser cette pensée en deux ans à peine. Aussi, les Canadiens ont peu d'exemples de pays ou d'États où la marijuana a été libéralisée. Nous entrons tous dans une phase inconnue de notre histoire collective des substances contrôlées et comme lors de la fin de la Prohibition, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les craintes exprimées sont légitimes.

Certes, le gouvernement serait justifié de verbaliser une certaine impatience dans le dossier. Le projet de loi C-45 est prêt depuis novembre. Depuis, ça piétine.

Dans l'opposition, Andrew Scheer essaie de se donner des airs décontractés avec ses publicités, mais il s'avère plus conservateur au plan social que cette image fabriquée ne laisse transparaître. Il se sert de sa minorité au Sénat pour gagner du temps et marquer

des points dans l'électorat en jetant le doute sur plusieurs questions reliées à la marijuana.

Mais ses interrogations rejoignent celles de bien des Canadiens : l'âge légal qui varie de province en province, les comptoirs de vente et ses impacts sur le voisinage, l'accès à des centres de traitement dans certaines régions comme le Grand Nord, le dépistage des consommateurs qui prennent le volant, voilà autant de sujets qui méritent d'être approfondis. La population a besoin d'être rassurée et quelques semaines supplémentaires pourraient en éclairer plusieurs. Bref, les questions des conservateurs sont loin d'être anodines, même si elles servent aussi à dépeindre les libéraux comme des politiciens imprudents.

Justin Trudeau ne peut évidemment compter sur la vieille garde libérale au Sénat pour l'aider, ni même sur les 32 sénateurs qu'il a nommés depuis 2015. Il les voulait indépendants et certains le lui rendent bien. Ils ne sont plus à la botte du Bureau du premier ministre. Cela lui complique la vie au Parlement, mais cela redonne, comme il l'espérait, de la crédibilité au Sénat qui paraît renforcé par cette indépendance d'esprit et d'action. L'opinion collective des sénateurs « libéraux indépendants » nourrit positivement le débat et le premier ministre doit s'accommoder de ce délai supplémentaire.

Ainsi, il aurait été audacieux que le leader des indépendants au Sénat, Peter Harder, joue du coude pour faire respecter un échéancier purement artificiel qui laissait entendre que la prochaine fête du Canada correspondrait à la légalisation de la marijuana. Que les intéressés aient à patienter jusqu'à la fin de l'été, ou même le début de l'automne, suscite bien peu de sympathie. Cela arrivera quand cela arrivera.



### « À VOUS LA PAROLE

#### Encore des hausses

Pour une troisième année consécutive, les hausses abusives des tarifs des soins et services à Cité Jardin doivent être dénoncées.

Plus de 60 taux ont subi une hausse de 2,8 à 4,5 %, deux à trois fois les augmentations du Régime des rentes du Québec (1,5 %), de la Pension de sécurité de la vieillesse (1,6 %) ou des fonctionnaires retraités du Québec (RREGOP, moins de 1,5 %). Une vingtaine de tarifs augmentent de 3 à 6 fois plus vite. Un seul est gelé, la location d'un fauteuil roulant. Une autre vingtaine de tarifs augmentent de sept fois la RRQ, et le prix coco, l'envoi de photocopies qui a tout simplement doublé.

Les décideurs de ces hausses inacceptables méritent une mention spéciale, imposées sans égard aux revenus des résidents. Faut-il en rire... jusqu'aux larmes?  
**Jacques Cardinal**, Gatineau

#### Ça déneige bien ?

On entend que tout baigne dans l'huile côté déneigement à la Ville de Gatineau, aucune plainte cet hiver.

Venez donc voir les bancs de neige qui bordent la rue Notre-Dame depuis 15 jours.

Les 40 entreprises de biens et de services y subissent une baisse de 40 % de leurs ventes tant le service de déneigement est efficace. La machinerie amasse la neige dans les rues résidentielles dédaignant la rue commerciale. Et c'est comme ça depuis 10 ans.

**Louis-M. Prud'homme**,  
Librairie Louis-Frèchette, Gatineau

#### Pas tous entendus

Il eut été constructif que les signataires de la lettre « 22, Principale : la communauté entendue » (*Le Droit*, 15 février) énumèrent les changements souhaités qui feraient en sorte que la Loi sur le patrimoine culturel et la volonté de certains citoyens soient respectées.

De l'autre côté de la rue, on retrouve un dépanneur un peu effrité et un édifice à bureaux assez récent.

Il me semble que le projet prévu ne nuit d'aucune façon à l'harmonisation des volumes architecturaux existants.

**Jerry Alary**, Aylmer

#### BUREAU D'OTTAWA

47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

#### BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE

85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)

#### Ledroit.ca/Question du jour

Que pensez-vous des plans ambitieux d'un nouveau casino dans le sud d'Ottawa, et de la concurrence accrue pour le Casino du Lac-Leamy?

Envoyez vos courriels à [editorial@ledroit.com](mailto:editorial@ledroit.com)



# Les chefs dénoncent l'affaire Boushie

À Justin Trudeau,  
premier ministre du Canada

La présente fait suite à la décision rendue par un tribunal en Saskatchewan qui a acquitté un fermier du meurtre au second degré d'un jeune autochtone de 22 ans, Colten Boushie. Membres des Premières Nations, nous tenons à dénoncer le semblant de justice qui s'est déroulé dans cette cour. Ce que nous savons aussi, c'est qu'en dépit du fait que plus de 150 000 personnes autochtones habitent la Saskatchewan — représentant 16 % de la population, le fermier accusé de meurtre a été jugé devant un jury composé exclusivement de personnes de race blanche. Dès lors, nous savions que la balance de la justice pencherait du mauvais côté; le verdict nous a malheureusement donné raison.

On voudrait croire qu'une telle situation est exceptionnelle et anecdotique, mais dans les faits, la discrimination contre les membres des Premières Nations est présente partout au Canada. Qu'il nous soit permis de rappeler que les autochtones qui vivent au Québec rencontrent la discrimination et le racisme sur une base quasi quotidienne à tous les niveaux. On applaudit dans la société lorsque les gouvernements forment des « commissions » pour étudier toutes ces situations que nous jugeons totalement inacceptables en tant que société, mais que nous refusons pourtant de régler, car cela reviendrait à admettre nos erreurs et nos fautes. On décore

une tablette de ces rapports sans y donner suite. Tout cela contribue à faire monter la tension au sein de nos communautés et le sentiment d'une injustice systématique à tous les paliers de la société.

Instituée en 2017, la commission Viens vient confirmer encore une fois la place non enviable que la société québécoise et canadienne réserve aux peuples autochtones. Depuis la Commission royale sur les peuples autochtones en 1991, plusieurs autres commissions se sont succédé et toutes en sont venues au même verdict. De combien d'autres du genre aurons-nous besoin ?

La mort inacceptable d'un jeune autochtone et surtout le fait que l'auteur de ce meurtre puisse s'en tirer sans aucune condamnation est l'exemple parfait de ce double standard de la justice et dans la société en général. Le verdict de ce jury vient reconnaître le droit de ce fermier d'abattre, volontairement ou par erreur, un jeune autochtone pourtant non armé.

Il est également reconnu que les cours de justice ont tendance à considérer la prison comme la seule option lorsque ceux-ci se présentent devant un juge. On s'étonnera ensuite de constater que les membres des Premières Nations soient représentés de façon disproportionnée dans les prisons.

Toute cette histoire, les premiers ministres du Canada et du Québec devraient sonner le signal d'alarme qu'il est temps de travailler sur les conditions économiques et sociales des peuples autochtones,



Sur la photo, Eleanore Sunchild, Sheldon Wuttunee, Debbie Baptiste, la mère de Colten, Alvin Baptiste, l'oncle de Colten, la sénatrice Kim Pate, M<sup>re</sup> Chris Murphy et Jade Tootoosis, cousine de Colten. — LA PRESSE CANADIENNE

sur le développement de meilleures relations entre la société en général et les peuples autochtones et sur la mise en place de mesures visant à s'assurer que les décisions rendues par nos institutions soient justes envers toutes les minorités, incluant la première vraie nation à l'origine de ce pays.

Pour toutes ces raisons et de nombreuses autres qui vous ont été exposées à maintes reprises dans le passé, nous vous enjoignons, tant à Québec qu'à Ottawa de prendre les mesures nécessaires et de modifier le système judiciaire pour vous assurer que dans le cas

de causes impliquant des autochtones tant en tant que victimes qu'en tant qu'accusé, il soit établi dans les procès avec jury la participation nécessaire des membres des Premières Nations en tant que jurés.

Nous sommes également d'avis que la décision rendue en Saskatchewan est une décision foncièrement injuste et qu'elle devrait faire l'objet d'un appel, et que des pressions devraient être exercées immédiatement en ce sens. Il en va de la confiance de la société en entier envers notre système de justice.

**Adrienne Jérôme,**  
Chef de Lac Simon  
**David Kistabish,**  
Chef de Pikogan  
**Régis Penosway,**  
Chef de Kitcisakik  
**Steeve Mathias,**  
Chef de Long Point  
**Jean-Guy Whitehead,**  
Chef de Kitigan Zibi  
**Lance Haymond,**  
Chef de Kebaowek  
**Verna Polson**  
Grand chef,  
Conseil tribal de la nation  
algonquine anishinabeg

## Ma petite histoire d'optométriste

J'ai obtenu mon diplôme de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal en 2004. Je me suis installée en Outaouais pour travailler avec un petit regroupement d'optométristes indépendants. Le scénario parfait. Je me suis bâti une clientèle familiale et fidèle. Après un an de pratique, j'ai réalisé que je voulais être encore plus impliquée dans cette belle histoire donc je suis devenue propriétaire associée de quatre cliniques. Un peu stressant du haut de mes 25 ans, je l'avoue, mais j'étais optimiste.

Graduellement, le marché a commencé à changer, un peu, beaucoup. Les frais d'exploitation augmentaient en flèche, les revenus de plus en plus divisés entre les différents joueurs

du marché, et mes associés prépareraient leur retraite. Ainsi, au lieu de retirer les profits, je réinvestissais, je multipliais les heures. À ce moment, c'était encore très acceptable à mes yeux.

Toujours en 2015, je procède au rachat des parts de trois associés qui quittent pour la retraite, selon un contrat établi 10 ans auparavant alors que la situation dans les cliniques d'optique était bien différente. Ces départs imposent un poids financier énorme sur l'entreprise. Je redouble les efforts. Je me bats pour mes patients. Je me bats pour mon personnel qui est devenu ma deuxième famille. J'analyse où ça accroche. Le plus évident? En tant que propriétaire de cliniques, je

dois payer chaque fois qu'un patient couvert par la Régie de l'assurance-maladie du Québec s'assoit dans ma chaise d'examen.

J'accueille tous les patients avec le même professionnalisme, avec la même ardeur, car ce sont NOS patients. Je ne refuse jamais de voir un patient même s'il achète ses lunettes d'une entreprise volante qui ne paye pas de loyer, de taxes foncières ou de personnel comme nous le faisons. Je débourse pour les voir non seulement par éthique professionnelle mais bien parce que mon éthique intégrale et personnelle prédomine. Les patients du privé, ceux qui payent de leur poche, que ce soit par leurs examens ou leurs achats de lunettes, ne suffisent

plus à compenser ces pertes. Parmi les patients du privé, il y a aussi des patients vulnérables. Je me vois difficilement imposer à la mère monoparentale qui travaille à petit salaire des frais supplémentaires pour combler ce que le Québec ne couvre pas. C'est devenu insoutenable!

À 37 ans, je suis aujourd'hui épuisée et désillusionnée. J'ai perdu mon optimisme et foi en ma profession. Alors, en 2016, je fusionne avec un plus gros groupe, je joins la convergence. Je suis fière du groupe choisi. Je suis fière de leur vision. J'ai espoir qu'ensemble, nous serons plus forts pour protéger notre profession et nos patients. Ceci étant dit, je vis un deuil. J'ai abandonné un rêve qui m'était cher.

C'est la réalité des petites cliniques au quotidien. C'est ce qui se passe avec le manque de relève d'optométristes propriétaires, car la relève sait compter et voit que ça ne fonctionne plus. La situation doit changer et elle doit changer rapidement.

Cela fait 15 ans que le gouvernement du Québec refuse d'ajuster les honoraires des optométristes. Devant une telle attitude, j'ai décidé de quitter le régime public comme l'a fait la vaste majorité des optométristes. Je suis consciente de l'impact de ma décision et ce n'est pas de gaieté de cœur que je l'ai prise.

**D<sup>re</sup> Sheila Laplante,**  
optométriste,  
Gatineau

## Voler au secours des hôpitaux sans médecin

QUÉBEC — Les spécialistes toucheront les sommes qui leur ont été promises par le passé. Mais en échange, ils devront s'assurer d'être davantage présents sur tout le territoire québécois, 365 jours par année.

Le haut fonctionnaire Juan Roberto Iglesias a expliqué vendredi qu'une équipe d'intervention nationale, qu'il a appelée « *swat team* », sera créée d'abord chez les anesthesiologistes afin de « voler au secours » d'un hôpital ou d'un établissement de santé qui n'aurait plus aucun médecin sur qui compter.

Ces derniers mois, de longs épisodes de découverte médicale ont eu lieu dans plusieurs régions, notamment à La Pocatière. L'entente prévoit que cette équipe d'intervention devra être mise sur pied d'ici le 1<sup>er</sup> juin, afin d'être prête à se déployer dès l'été prochain.

M. Iglesias explique qu'avant, le médecin était obligé de faire sa garde dans son établissement seulement. L'entente crée maintenant une responsabilité nationale de couverture médicale.

Les négociations entre le gouvernement et la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) se poursuivront afin de créer d'autres équipes semblables dans les spécialités de base, que sont également la chirurgie, la pédiatrie, la gynécologie-obstétrique, la radiologie et la médecine interne.

### PÉNALITÉS

Si les médecins ne respectent pas cette entente, ils pourraient payer des pénalités individuelles de 3000 \$ par jour. La FMSQ devra également établir un système de parrainage entre les hôpitaux. Sinon, elle s'expose à des pénalités allant jusqu'à 200 000 \$.

L'entente prévoit également un accès accru aux examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM), afin que les appareils du système public soient utilisés 16 heures par jour. Cette augmentation du nombre d'actes médicaux sera payée à même l'enveloppe budgétaire globale de la FMSQ.

PATRICIA CLOUTIER, LE SOLEIL

## le pays



Le gouvernement n'a pas l'intention « de revenir sur cette entente-là », que ce soit pour allonger encore des dollars aux médecins ou leur demander des remboursements, a indiqué le président du Conseil du trésor Pierre Arcand. — PHOTOTHEQUE LE SOLEIL

### RATTRAPAGE SALARIAL DES MÉDECINS SPÉCIALISTES

# Entente sans portrait clair



PATRICIA CLOUTIER  
pcloutier@lesoleil.com

**QUÉBEC — Le gouvernement du Québec vient de signer une entente de huit ans avec les médecins spécialistes, sans savoir si l'objectif de la dernière décennie, soit le rattrapage salarial avec la moyenne canadienne, est complété ou même dépassé. Les négociations actuelles dans les autres provinces l'empêchent d'avoir un portrait clair.**

En conférence de presse vendredi pour faire connaître les détails de l'entente conclue le 8 février — dont plusieurs ont filtré dans les médias cette semaine —, le président du Conseil du Trésor Pierre Arcand s'est montré ferme. Même si une étude de l'Institut canadien d'information en santé (ICIS) fera la lumière sur le rattrapage salarial d'ici quelques années, le contrat est scellé. Le gouvernement n'a pas l'intention « de revenir sur cette entente-là », que ce soit pour

allonger encore des dollars aux médecins ou leur demander des remboursements.

Le premier ministre Philippe Couillard a également soutenu qu'il y avait « assez d'argent sur la table » pour les médecins jusqu'en 2023, année où l'entente prendra fin.

À l'heure actuelle, les spécialistes de l'Ontario demandent des augmentations de 39 % et ils sont en arbitrage avec le gouvernement. L'issue de cette négociation n'aura pas d'impact au Québec, assure M. Arcand.

L'objectif du gouvernement était de mettre un frein la hausse des dépenses liées aux salaires des spécialistes. Il prévoit faire des économies de 3 milliards \$ en huit ans, surtout grâce à l'abandon par les médecins d'une clause remorque avec le secteur public.

Les spécialistes toucheront tout de même des augmentations de salaire de 11,2 % durant la même période, et un montant non récurrent de 1,5 milliard \$ leur sera remboursé d'ici 2027. « Toutes les sommes sont le fruit d'ententes intérieures », indique M. Arcand.

Sans cette entente, « la courbe de dépenses aurait été tout à fait incontrôlable » au cours des

prochaines années, juge-t-il. La rémunération des médecins aurait fini par gruger jusqu'à 25 % des dépenses en santé, alors que le gouvernement a aujourd'hui l'assurance qu'elle ne dépassera pas 20 %.

Selon lui, il aurait toutefois été « irresponsable » de déchirer les ententes du passé, comme l'ont réclamé cette semaine les partis d'opposition.

### LA GROGNE SE POURSUIT

Ces chiffres n'ont pas calmé la grogne de l'opposition. La Coalition avenir Québec (CAQ) a qualifié le dévoilement d'exercice de relations publiques. « Les contribuables vont payer les médecins spécialistes plus que nécessaire, puis on veut faire croire à tout le monde que c'est une bonne affaire », s'est indigné le député François Paradis.

La CAQ rappelle que selon les données actuelles de l'ICIS, le rattrapage avec l'Ontario est terminé depuis 2015. Même que les spécialistes québécois gagnent aujourd'hui davantage que leurs confrères, même si le coût de la vie est plus bas au Québec. Une fois cet écart prouvé par une étude indépendante, un gouvernement

de la CAQ rouvrirait l'entente et la renégocierait.

Diane Lamarre, députée du Parti québécois, estime que le gouvernement est en « gestion de crise », une crise qu'il a lui-même créée en favorisant « outrageusement les médecins aux dépens des autres professionnels de la santé ». Au pouvoir, le Parti québécois propose de « geler la rémunération des médecins et de rouvrir cette entente indécente ».

Amir Khadir, de Québec solidaire, croit que cette entente ne sort pas le Québec du « gouffre financier » dans lequel il s'est engagé avec les spécialistes. Selon lui, le gouvernement libéral ne s'est « jamais gêné » pour briser des ententes avec d'autres groupes de travailleurs, si bien qu'il aurait pu dépenser quelques millions de dollars pour « déchirer tout ça », dans l'intérêt des citoyens.

Diane Francoeur, présidente de la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) n'a pas souhaité accorder d'entrevue après le dévoilement de l'entente. Dans une lettre envoyée à ses membres la veille, elle avait dit ne pas vouloir participer au « dérapage médiatique ni au racolage des partis de l'opposition ».

APRÈS AVOIR ÉTÉ EXCLU DU CAUCUS CONSERVATEUR

# Brown dans la course à sa succession

PAOLA LORIGGIO  
La Presse canadienne

**TORONTO — Quelques heures après avoir été expulsé du caucus des progressistes-conservateurs de l'Ontario, Patrick Brown va tenter de faire réécrire comme chef du parti, poste qu'il avait dû quitter le mois dernier en raison d'allégations d'inconduite sexuelle.**

Le député est arrivé au quartier général du parti à Toronto vendredi, en fin d'après-midi, peu de temps avant l'échéance pour s'inscrire à la course. En fin d'après-midi, l'organisme responsable des élections en Ontario affichait M. Brown comme l'un des cinq candidats dans la course à la direction du parti en vue des élections du mois de juin.

En point de presse, M. Brown a assuré qu'il ne se présentait pas

pour son propre bénéfice, mais bien pour celui de la province.

Plus tôt dans la journée, l'ancien chef avait été exclu du caucus progressiste-conservateur, ce qui signifie qu'il siègera comme indépendant lorsque l'Assemblée législative reprendra ses travaux, mardi prochain.

Patrick Brown a multiplié les démarches récemment pour défendre sa réputation. Il a accusé les deux femmes qui l'ont dénoncé d'avoir menti, suggérant même qu'elles pourraient avoir été manipulées par ses ennemis politiques.

Il s'est aussi engagé à poursuivre CTV News, qui avait diffusé le témoignage des deux femmes. Le réseau de télévision a défendu son reportage.

## UNE DISTRACTION DANS LA COURSE

Quatre autres candidats se présentent dans la course : l'ancienne

députée Christine Elliott, l'avocate et femme d'affaires Caroline Mulroney, l'ancien conseiller municipal Doug Ford et la militante conservatrice Tanya Granic Allen.

M<sup>me</sup> Mulroney et M. Ford estiment que Patrick Brown ne sera qu'une distraction dans la course.

« Patrick Brown a pris la bonne décision de démissionner. Une élection à la direction n'est pas l'endroit pour défendre son nom », a déploré M<sup>me</sup> Mulroney sur Twitter.

« Notre objectif doit rester de battre (la première ministre) Kathleen Wynne dans moins de 100 jours. Ceci est une distraction et j'en suis déçue. »

Doug Ford a écrit dans un communiqué que le parti était plus fort sans Patrick Brown, soulignant l'augmentation du nombre de dons et de membres depuis son départ. M<sup>me</sup> Elliott a aussi rappelé



Patrick Brown a rencontré la presse à la sortie d'une réunion du Parti conservateur de l'Ontario, à Toronto, vendredi. Il sera candidat à sa propre succession. — LA PRESSE CANADIENNE

l'importance d'unir le parti en vue de l'élection. « Avec moins de 100 jours, il faut l'unité maintenant. Je

suis la leader qui peut unir le parti et battre Kathleen Wynne », a-t-elle indiqué.

## Le vendredi 23 février 2018 - 13 h à 19 h

### au Hilton Lac-Leamy à Gatineau !



SOMMET RÉGIONAL  
DU REPNEURIAT

par le  Centre de transfert  
d'entreprise du Québec

SOMMET RÉGIONAL DU REPNEURIAT  
[www.sommetrepreneuriat.com](http://www.sommetrepreneuriat.com)

## NOTES GONFLÉES

## Le ministre Proulx pourrait sévir

MONTREAL — Alors que des voix s'élèvent dénonçant le fait que les notes d'enfants auraient été gonflées, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, laisse entendre qu'il pourrait sévir contre les directions d'écoles ou les commissions scolaires qui auraient « triché ».

Le ministre Proulx a lancé ce message, vendredi, alors qu'il rencontrait les médias, après avoir prononcé une allocution devant quelque 400 convives réunis par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Jeudi, le ministère a publié le

rapport sur la diplomation et la qualification par commission scolaire au secondaire pour l'année 2017. Celui-ci démontrait que le taux de diplomation continue de grimper. Au même moment, un débat a été lancé sur le fait que des notes d'élèves, en certains endroits,

avaient été gonflées pour les faire passer ou pour faire mieux paraître dans les statistiques.

Interrogé à ce sujet, le ministre de l'Éducation a rappelé qu'il avait déjà émis une directive rappelant que les notes devaient refléter la réalité.

Il a ajouté que s'il avait confirmation que des directions d'écoles ou des commissions scolaires avaient ainsi « triché » et ne respectaient pas les règles, il pourrait intervenir et sanctionner le milieu concerné au plan budgétaire.

LA PRESSE CANADIENNE

# Y'A DE QUOI CÉLÉBRER!

2018  
**MOTORTREND**  
LE VÉHICULE UTILITAIRE  
SPORT DE L'ANNÉE<sup>†</sup>



LOCATION

# 82

\$/SEM.




**CR-V LX 2RM 2018**

**0\$ ACOMPTE**

LOCATION 60 MOIS  
260 VERSEMENTS  
120 000 KM INCLUS

12¢/km excédentaire. Transport, préparation et surcharge A/C inclus.



HONDA CR-V 2018



**HONDA**

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÈS AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI ROUTIER [HONDAQUEBEC.CA](http://HONDAQUEBEC.CA)

\* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2 roues motrices 2018 neuf (modèle RW1H3JES). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 695 \$ et surcharge sur le climatiseur (100 \$ lorsque applicable) inclus. Les frais d'immatriculation et d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 \$ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$), assurances, immatriculation et options sont en sus. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres validées sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut fournir à un prix moindre. Offres validées uniquement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. \* Source : <http://www.motortrend.com/news/honda-cr-v-2018-suv-of-the-year/>

## PROCÈS DE LAC-MÉGANTIC

# La poursuite n'ira pas en appel

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@  
latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ne portera pas en appel le verdict du jury qui avait acquitté le 19 janvier les trois hommes accusés de négligence criminelle causant la mort pour le déraillement de train mortel survenu le 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic.**

« Les procureurs ont procédé à une analyse rigoureuse des questions de droit et ont conclu que dans l'intérêt public, ce dossier ne serait pas porté en appel », a expliqué le DPCP dans un communiqué émis vendredi.

Le chef de train Thomas Harding, le contrôleur ferroviaire Richard Labrie et le responsable des opérations pour la Montreal Maine and Atlantic (MMA) au Québec, Jean Demaître, avaient été acquittés au terme d'un procès



M<sup>e</sup> Charles Shearson et Thomas Harding sont ravis de la décision du DPCP de ne pas porter en appel le verdict rendu dans le procès des trois ex-employés de la MMA. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

de quatre mois qui avait débuté le 2 octobre et qui s'était terminé après une longue délibération du jury le 19 janvier dernier.

Les employés acquittés ont ressenti un grand soulagement vendredi en apprenant la nouvelle. « Thomas Harding est

extrêmement soulagé. Il va pouvoir tourner la page sur un processus qui a été long et complexe. Il va pouvoir regarder vers l'avenir

maintenant », a soutenu son avocat, M<sup>e</sup> Charles Shearson.

L'avocat de l'ex-employé acquitté se monte ravi de la décision du DPCP. « C'était la bonne décision, ça rend justice au travail minutieux effectué par le juge (Gaétan) Dumas au cours de ce procès. Il a fait un travail de neutralité comme il se doit, et il a pris de bonnes décisions de droit, ce qui rendait l'appel difficile », ajoute M<sup>e</sup> Shearson.

Rappelons que les procureurs ont présenté au tribunal la preuve documentaire admissible et auditionné une trentaine de témoins lors du procès d'une durée de quatre mois.

Les quatre femmes et huit hommes composant le jury ont déterminé après neuf jours de délibérations que le conducteur du convoi ferroviaire de la MMA Thomas Harding, le contrôleur de la circulation ferroviaire Richard Labrie et le directeur de l'exploitation Jean Demaître n'avaient aucune responsabilité criminelle dans la tragédie de Lac-Mégantic.



Alors on a un site Web pour vous - [ontario.ca/VieillirBien](http://ontario.ca/VieillirBien) - et aussi une ligne info pour les aînés - 1 888 910 1999.

Voyez ce qui peut vous aider à vivre en santé, de façon active et autonome après 65 ans.





CONGRÈS DU NPD

# Singh veut rouvrir la Constitution

MYLÈNE CRÈTE  
La Presse canadienne

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a plaidé en faveur de la réouverture de la Constitution canadienne, vendredi, lors du congrès de son parti. Un appel entendu par les délégués.

« Je crois que la Constitution devrait être quelque chose qui rassemble notre pays, donc c'est nécessaire que toutes les nations, toutes les provinces, tous les territoires soient inclus », a-t-il dit en français sur le plancher de la plénière.

« Mais la réalité est que le Québec est exclu et aussi les Premières Nations, donc il faut avoir le courage de changer ça », a-t-il poursuivi.

Il a ensuite ajouté en anglais qu'il soutenait la résolution en

faveur de la réforme constitutionnelle parce que les peuples autochtones doivent être reconnus en tant que nations dans la loi fondatrice pour une société plus juste et inclusive, sans toutefois faire mention du Québec.

La résolution soumise par la section québécoise du NPD demande au parti de reconnaître « l'erreur historique » du rapatriement de la Constitution en 1982 sans l'accord du Québec et pour accueillir favorablement une réforme

constitutionnelle qui reconnaîtrait « le caractère national du Québec » et viserait à « assurer son adhésion au cadre constitutionnel canadien ».

La résolution des néo-démocrates québécois propose qu'une réforme constitutionnelle se négocie non seulement entre Ottawa et les provinces, mais également avec les nations autochtones pour tenir compte de leurs revendications.

Le gouvernement de Philippe Couillard a tenté de relancer le débat constitutionnel en juin avec sa Politique d'affirmation canadienne et des relations canadiennes, mais le premier ministre Justin Trudeau s'était empressé de fermer la porte.

La résolution a été adoptée par une large majorité de délégués néo-démocrates tout comme une résolution pour l'instauration d'une déclaration d'impôt unique gérée par le gouvernement Québec qui transférerait ensuite la portion fédérale à Ottawa. Ces résolutions pourraient se retrouver dans le programme électoral du NPD lors de la prochaine élection fédérale.

Près de 2000 délégués de partout au pays sont réunis à Ottawa toute la fin de semaine pour le congrès du parti. Les 200 membres de la délégation québécoise sont arrivés bien organisés pour s'assurer que leurs revendications soient débattues en plénière.

« Il faut que le Québec demeure une priorité dans la prochaine élection, il faut rendre ça clair, il faut offrir une offre intéressante aux Québécois et aux Québécoises afin qu'ils nous considèrent pour former le prochain gouvernement », a expliqué le chef de la délégation, Marianne Côté.

« Quelques-unes des résolutions que nous avons présentées aujourd'hui sont une offre intéressante, spécifique pour le Québec. Je pense que les gens vont reconnaître ça et que, oui, ça va définitivement nous aider dans la prochaine campagne. »

Lors des plus récentes élections fédérales en 2015, le NPD était passé de 59 à 16 sièges dans la province. Un bilan avait permis de déterminer des lacunes dans le programme électoral du parti qui ne ciblait pas suffisamment les électeurs québécois.

Les résolutions sur la réforme constitutionnelle et la déclaration d'impôt unique vont plus loin que la Déclaration de Sherbrooke adoptée par le parti en 2005. Cette politique définissait le statut particulier réservé au Québec dans un gouvernement fédéral néo-démocrate.

FUTURES DE  
**GATINEAU**

présenté par **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE** **Turpin**  
GESTION DE PATRIMOINE **Group**

**Bourse : 25 000 \$**

**DENIS SHAPOVALOV**  
Champion 2017

**FÉLIX AUGER-ALIASSE**

**PROFITEZ DE L'OFFRE**  
**2 pour 1**  
**SUR LES BILLETS**  
du 26 au 28 février  
sur présentation  
de cette annonce

**FUTURES MASCULIN PROFESSIONNEL**  
**24 FÉVRIER AU 4 MARS 2018**

SPORTHÈQUE, 72 JEAN-PROULX, GATINEAU / WWW.ITGATINEAU.COM

Le primitivo  
des Pouilles.

Un vin qui fait  
parler de lui.

**BIENVENUE CHEZ  
VINTAGES**

Souple et gouleyant, ce primitivo issu du sud ensoleillé de l'Italie offre beaucoup de complexité en bouche, notamment des notes de cerise, de raisin sec, de cuir et d'épices.

*Primitivo Di Manduria Sangaetano Cantine Due Palme 2015*  
536532 | 17,95 \$

**VINTAGES**

■ **LIVRAISON « LES ÉTOILES MONTANTES »**  
COLLECTION COMPLÈTE EN SUCCURSALE DÈS LE 17 FÉVRIER SOUS L'ENSEIGNE « NOUVEAUX ARRIVAGES ».  
PLUS DE 100 NOUVEAUX VINS TOUS LES DEUX SAMEDIS.

## EN BREF

## Ottawa efface 200 millions en prêts étudiants

Le gouvernement fédéral efface plus de 200 millions \$ de prêts aux étudiants qui sont maintenant considérés comme des créances impossibles à recouvrer. Selon des documents publiés récemment, Ottawa radie 203,5 millions de prêts consentis à 34240 étudiants canadiens. Il s'agit de la troisième radiation majeure en quatre ans. Les gouvernements du Québec, du Nunavut et des Territoires-du-Nord-Ouest ne participent pas au Programme canadien de prêts aux étudiants; ils gèrent leur propre programme, financé en partie par Ottawa. Le gouvernement fédéral doit chaque année radier une partie des prêts de 19 milliards \$ consentis actuellement aux étudiants canadiens, pour plusieurs raisons : le débiteur a fait faillite, la créance elle-même dépasse la limite de perception de six ans permise par la loi, ou bien le débiteur demeure introuvable, par exemple.

## À la défense d'un lanceur d'alerte

**MONTRÉAL** — Un tribunal vient encore une fois de se porter à la défense d'un lanceur d'alerte, qui avait été congédié après avoir donné une entrevue à un média. Le travailleur, inspecteur au ministère de l'Environnement du Québec, avait été congédié en décembre 2015 après avoir donné une entrevue, le visage couvert, à la télévision de Radio-Canada. Il y avait dénoncé la baisse des effectifs assignés aux inspections et ses conséquences sur la protection de l'environnement. Le ministère lui avait reproché ses « déclarations fracassantes », qu'il jugeait fausses. Il l'avait congédié, notamment parce qu'il avait accordé cette entrevue sans en avoir l'autorisation et qu'il avait porté atteinte à la réputation du ministère. Son syndicat avait contesté son congédiement. En première instance, un arbitre de grief avait annulé le congédiement et l'avait converti en suspension de deux mois. Le ministère avait contesté cette décision de l'arbitre, mais la Cour supérieure l'a maintenue, la jugeant raisonnable et fondée. — PC

## Trudeau en visite officielle de sept jours en Inde

MIA RABSON

La Presse canadienne

**Le premier ministre Justin Trudeau a quitté Ottawa vendredi pour un voyage officiel d'une semaine en Inde.**

Ce pays émergent, le plus populaire de la planète après la Chine, mais tout près, affiche une des économies les plus florissantes du monde; l'Inde devrait remplacer cette année le Royaume-Uni à la cinquième place des économies mondiales.

Le premier ministre, parti avec toute sa famille et quelques ministres, doit rencontrer pendant son voyage des dirigeants d'entreprises et visiter les sites touristiques incontournables du pays, comme le Taj Mahal à Agra, la grande mosquée de Delhi et l'ashram de Sabarmati, à Ahmedabad.

Par contre, M. Trudeau ne rencontrera pas les politiciens indiens qui ont publiquement accusé des ministres canadiens d'entretenir des liens avec le mouvement séparatiste sikh. Des médias indiens soutiennent que M. Trudeau aura comme guide le « ministre en chef » du Pendjab, Amarinder Singh, lors de sa visite au temple d'Or d'Amritsar, mais le cabinet du premier ministre canadien a indiqué qu'aucune rencontre n'était prévue entre les deux hommes.

Le chef du gouvernement du Pendjab avait refusé l'an dernier de rencontrer le ministre canadien de la Défense, Harjit Sajjan,



Le premier ministre Trudeau est accompagné de toute sa famille pour ce voyage en Inde. — LA PRESSE CANADIENNE

qu'il accusait de soutenir le mouvement séparatiste pro-Khalistan. Plus tôt ce mois-ci, Amarinder Singh déclarait au magazine *Outlook India* qu'« il semblait y avoir des sympathisants khalistanis au sein du cabinet Trudeau ».

Le ministre Sajjan et son collègue à l'Infrastructure, Amarjeet Sohi, deux des quatre membres du cabinet qui sont de culture sikh, ont nié toute sympathie pour le mouvement séparatiste sikh. Ils estiment aussi que cette question n'intéresse pas beaucoup les communautés indiennes au Canada.

Le ministre en chef Singh a répliqué qu'il avait bien hâte d'en discuter avec M. Trudeau; le cabinet du premier ministre canadien n'explique pas pourquoi aucune rencontre n'a été prévue.

## PEU DE RENCONTRES POLITIQUES

Cette « affaire de séparatistes » vient assombrir la toute première visite officielle de M. Trudeau en Inde. Des sources au sein du gouvernement indien indiquent qu'il sera accueilli chaleureusement, mais on signale au passage qu'au cours de cette visite de sept jours, le premier ministre ne consacra même pas une journée entière aux rencontres politiques bilatérales.

M. Trudeau doit visiter le président de l'Inde, Ram Nath Kovind, et le premier ministre, Narendra Modi, le 23 février au palais présidentiel à Delhi.

Le premier ministre Modi a déjà évoqué la question sikh avec son homologue canadien lors de rencontres internationales, notamment

le mois dernier au Forum de Davos, en Suisse. Quelques semaines auparavant, plusieurs temples sikhs au Canada avaient refusé d'accueillir des responsables indiens, et l'affaire avait fait boule de neige aux États-Unis, au Royaume-Uni et jusqu'en Australie.

Le Canada maintient le discours officiel en soutenant l'idée d'une Inde unie, et en condamnant toute forme d'extrémisme, mais Ottawa n'entravera pas non plus la liberté d'expression des Indo-Canadiens qui sont favorables à la création d'un État sikh indépendant.

## LIBRE-ÉCHANGE?

La communauté indo-canadienne, forte de plus de 1,3 million de citoyens, croît rapidement et est de plus en plus influente — politiquement et économiquement. Le succès du voyage officiel de M. Trudeau pourrait lui permettre de marquer des points.

Le commerce entre les deux pays a doublé depuis 10 ans, pour atteindre environ 8 milliards \$ en 2016. Des pourparlers préliminaires ont été amorcés en 2010 pour un éventuel accord de libre-échange, mais cette visite ne devrait pas marquer le début de négociations, indique-t-on.

M. Trudeau est parti vendredi avec le ministre de l'Infrastructure, Amarjeet Sohi, le ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Bardish Chagger, le ministre de l'Innovation, Navdeep Bains, et la ministre de la Science, Kirsty Duncan. Les ministres Harjit Sajjan, et Chrystia Freeland iront rejoindre la délégation canadienne un peu plus tard.



*Salon du bateau*  
**d'OTTAWA**

**22-25**  
**FÉVRIER**

CENTRE **EY** CENTRE

**M** Master Promotions Ltd.

**C'EST LE MOMENT!**

**20 DES CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION...**

**C'EST LE TEMPS D'ACHETER**

- Plus de **100 exposants et activités** pour l'adepte de la navigation de plaisance
- Bateaux à moteur, bateaux de pêche, pontons, motomarines, etc.
- PLUS : Gâtez-vous à la « **MEGATANK** » de 40 pieds avec « Big Jim » McLaughlin et une variété d'experts de la pêche récréative.

discover **BOATING.**  

**HEURES D'OUVERTURE:**

Judi • 11 h à 19 h  
Vendredi • 11 h à 19 h  
Samedi • 9 h à 19 h  
Dimanche • 10 h à 17 h

**ADMISSION:**

Adultes • 15 \$  
Jeunes • 10 \$ (10 à 16 ans)  
Aînés • 10 \$ (65 ans et +)  
Billet familial • 35 \$  
(2 adultes, 2 jeunes)  
Événement complet • 25 \$

Achetez vos billets en ligne dès maintenant au

**WWW.OTTAWABOATSHOW.CA** 



# LES SARDINES, C'EST POUR LE CRAQUELIN. LA CONSERVE, C'EST POUR LE BAC.



Pour savoir tout ce qui va dans le bac  
et continuer à bien récupérer :

**RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA**

RECYC-QUÉBEC  
Québec 



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

# Ce n'est pas arrivé cette semaine

Associated Press

**NEW YORK** — Vérification faite par l'Associated Press, et contrairement à ce que vous pouvez avoir lu ou entendu ailleurs, voici quelques-uns des événements les plus extraordinaires qui ne se sont pas produits cette semaine...

## FAUX

Un deuxième tireur a été arrêté à Parkland, en Floride

## EN FAIT

Les rumeurs concernant la présence d'un deuxième tireur dans une école secondaire de Parkland, en Floride, ont commencé par un gazouillis sur un compte Twitter présenté comme étant celui de l'ancien animateur du réseau Fox News, Bill O'Reilly. Ce compte a

ensuite été suspendu et la police assure que Nikolaus Cruz est le seul auteur de la tuerie qui a fait 17 morts. Des responsables de la Floride ont aussi réfuté que Cruz soit un démocrate, en indiquant qu'il ne s'est jamais inscrit en tant qu'électeur. Des messages lancés sur les réseaux sociaux ont enfin incorrectement identifié Cruz comme étant l'individu vêtu d'un chandail à l'effigie de leaders communistes. L'avocat de cet homme a dit que son client, Marcel Fontaine, a « subi beaucoup de harcèlement » en raison de cette photo.

## FAUX

Quatre millions de votes démocrates ont été invalidés

## EN FAIT

Les machines d'une compagnie fictive n'ont pas produit quatre millions de votes démocrates

frauduleux. L'histoire mise en ligne par le site thepoliticnews prétend que la compagnie Novus Ordo Sectorum appartient au couple Obama et à d'autres démocrates bien nantis ; ces machines auraient interféré avec le vote dans 11 États. Les autorités électorales américaines disent que les machines de cette compagnie n'existent pas. L'expression latine « *Novus Ordo Sectorum* » se traduit par « *Nouvel ordre des âges* » et apparaît sur le sceau du billet de 1 \$ US. Plusieurs théoriciens du complot y voient la preuve que les États-Unis veulent prendre le contrôle du monde avec un gouvernement autoritaire.

## FAUX

Une étude financée par les CDC démontre que ceux qui ont été vaccinés répandent 6,3 fois plus de virus de la grippe, simplement en respirant

## EN FAIT

Le médecin qui a dirigé cette étude à l'Université du Maryland réfute les conclusions d'un chiropraticien, qui prétend qu'elle démontre que les patients vaccinés propagent davantage le virus que les autres. Le Dr Donald Milton dit plutôt que les gens qui n'ont pas été vaccinés sont plus susceptibles que les autres de répandre la grippe. Son étude, en janvier, a

découvert que les gens vaccinés diffusent six fois plus d'aérosols, mais cela s'appuyait sur seulement 11 cas et ne signifie pas que ces patients propagent davantage la maladie.



Le président américain Donald Trump  
— AP

## FAUX

Trump rejette la chrétienté parce que Nazareth est un « trou »

## EN FAIT

Un site satirique chrétien invente une citation du président Trump qui affirme que la ville de Nazareth est un « trou ». Le texte est accompagné d'une vieille photo du président. Le site Babylon Bee évoque les propos allégués du président plus tôt cette année concernant des pays africains, et prétend que M. Trump a dit qu'il rejetait dorénavant la chrétienté puisque la ville d'origine de Jésus est pauvre et minable.

## FAUX

Des cigarettes Marlboro à la marijuana sont offertes dans quatre États

## EN FAIT

La marijuana est peut-être facile à trouver dans neuf États, mais ne cherchez pas les cigarettes Marlboro à la marijuana sur les tablettes. Le cigarettier Philip Morris a dit qu'il n'a aucune intention de vendre de la marijuana, même si une fausse photo montrant un paquet Marlboro vert avec l'inscription « Marlboro CANNABIS » circule en ligne. Cette histoire est vieille de plusieurs années; la plus récente version affirme que ces cigarettes sont offertes au Colorado, dans l'État de Washington, en Oregon et en Alaska.



DÉGUSTATION  
À L'AVEUGLE

UQO  
FONDATION

# MERCI!

UN DON À LA FONDATION, C'EST BIEN PLUS QU'UN APPUI FINANCIER. C'EST UN INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE RÉGION QUI BÉNÉFICIE À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ!

Merci aux 150 participants qui ont tenté l'expérience de la dégustation à l'aveugle!

Cette soirée n'aurait pas eu lieu sans l'appui considérable de nos nombreux partenaires, donateurs et bénévoles.

Tous les fonds permettront à la Fondation de l'UQO d'appuyer l'excellence académique et la persévérance scolaire par l'entremise de bourses, de soutien aux projets étudiants, à la recherche et au développement de programmes et infrastructures de l'Université.

UQO.CA/FONDATION

### PARTENAIRES MAJEURS



### PARTENAIRE ÉMÉRITE



### PARTENAIRES OFFICIELS



MERCI ÉGALEMENT À TOUS NOS PARTENAIRES ENCAN!

## le monde

## Le FBI alerté en janvier

Un informateur avait révélé à la police les intentions de Nikolas Cruz, auteur de la fusillade en Floride

Agence France-Presse

**POMPANO BEACH — Donald et Melania Trump se sont rendus à l'hôpital Broward Health où sont soignées certaines des victimes de Nikolas Cruz, le tueur de 19 ans alors que le FBI est dans l'œil du cyclone après avoir reconnu une inaction coupable.**

Le président a également rencontré des membres du personnel hospitalier et s'est entretenu avec des forces de l'ordre locales pour les remercier de leur action. Il a ensuite prévu de se rendre dans sa résidence de Mar-a-Lago, non loin de Parkland, pour y passer le week-end.

«Le travail des docteurs, des infirmières, de l'hôpital, des premiers secours et des forces de l'ordre est incroyable. La vitesse à laquelle ils ont transporté les victimes à l'hôpital est un record», a-t-il brièvement déclaré depuis l'hôpital.

Pendant ce temps-là, sa police fédérale est sous le feu des critiques. Le FBI a en effet reconnu avoir reçu le 5 janvier dernier un appel d'un proche de Cruz, qui a décrit le comportement déviant du jeune homme et son intention de tuer des personnes, y compris dans un établissement scolaire.

Cette information «aurait dû être traitée comme une menace potentielle» et «aurait dû être communiquée au bureau du FBI de Miami, qui se serait chargé des investigations nécessaires», a souligné le FBI dans un communiqué.

En bref, «la procédure en vigueur n'a pas été respectée», a admis la police fédérale.

L'informateur, qui n'a pas été identifié, a également livré au téléphone des détails sur le fait que Cruz était armé et qu'il publiait des messages menaçants sur les réseaux sociaux.

Le jeune homme avait été renvoyé de l'école Marjory Stoneman Douglas, située dans la ville de Parkland.

Il a ouvert le feu mercredi au fusil semi-automatique dans les classes



Le président Donald Trump et la première dame Melania Trump se sont rendus à l'hôpital Broward Health, à Pompano Beach, où sont soignées certaines des victimes de Nikolas Cruz. Ils y ont rencontré le Dr Igor Nichiporenko, dont l'équipe a accueilli les victimes du tireur. — PHOTO AP, ANDREW HARNIK

de cet établissement, ses balles fauchant une trentaine de personnes, dont 17 sont décédées, parmi lesquelles une majorité d'adolescents. Il est maintenant poursuivi pour 17 meurtres avec préméditation.

Face à la gravité de l'absence d'une enquête qui aurait pu empêcher ce massacre, le directeur du FBI, Christopher Wray, s'est engagé à «aller au fond du problème». M. Wray s'est également dit prêt à revoir les procédures en place, dans une déclaration jointe au communiqué.

#### GRONDE MINISTÉRIELLE

Le FBI avait également reconnu avoir été alerté en septembre par un abonné de la plateforme YouTube à propos du commentaire suivant laissé par un utilisateur du nom de Nikolas Cruz : «Je vais devenir tireur professionnel dans les écoles». L'agence fédérale a expliqué «ne pas avoir été capable d'identifier avec plus de précision la personne qui a posté ce commentaire».

### «Trop c'est trop. Il est urgent d'adopter des lois de bon sens qui empêcheraient les personnes malades mentales de se procurer des armes»

— Diana Umpiere, une résidente de Parkland

Le ministre américain de la Justice, Jeff Sessions, a lui parlé de «manquements» du FBI «aux conséquences tragiques».

«Il est désormais établi qu'il existait des signaux d'avertissement, et que le FBI est passé à côté de ces informations», a commenté M. Sessions.

Le gouverneur républicain de la Floride, Rick Scott, a jugé «inacceptable» l'inaction du FBI et a appelé M. Wray à démissionner.

Parmi les parents parvenant à surmonter leur désespoir pour s'exprimer devant les caméras, Lori Alhadeff a suscité une vive émotion par l'intensité de ses

suppliques. Elle a perdu sa fille de 14 ans, Alyssa.

«Des actes! Des actes! Des actes!», a-t-elle crié sur l'antenne de CNN, en interpellant directement le locataire de la Maison-Blanche.

«Je viens de voir ma fille, au corps froid comme la glace. Elle a reçu des tirs dans le cœur, dans la tête, dans la main. Morte! Froide! Elle ne reviendra pas», a martelé M<sup>me</sup> Alhadeff, exhortant le président à agir contre les armes à feu.

#### «NO GUNS 4 KIDS»

Donald Trump, qui avait été activement soutenu dans sa campagne par les lobbys des armuriers, s'est

pour l'instant gardé d'établir un lien entre la dissémination des armes à feu dans le pays et la fusillade de mercredi.

À l'inverse, M. Trump a insisté sur les perturbations mentales de Nikolas Cruz.

Le long de la route vers l'école, des pancartes récemment posées affichent pourtant : «No guns 4 kids» («Pas d'armes pour les enfants»).

«Trop c'est trop. Il est urgent d'adopter des lois de bon sens qui empêcheraient les personnes malades mentales de se procurer des armes», a confié à l'AFP Diana Umpiere, une résidente locale.

Everytown for Gun Safety et Moms Demand Action, deux organisations en pointe de ce combat, ont lancé vendredi une initiative nationale pour écarter les élus qui temporisent sur la question.

«L'heure est venue de les dégager», a justifié John Feinblatt, le président de Everytown for Gun Safety. «Les Américains en ont assez».

# Beaucoup plus qu'un personnage

**RICHARD  
THERRIEN**

CHRONIQUE

Le Soleil



La première fois qu'elle s'est vue jouer la déte- nue Eyota Standing Bear dans *Unité 9*, Natasha Kanapé Fontaine s'est mise à pleurer. « Je ne me suis pas reconnue, j'avais l'impression que cette femme existait vraiment. J'identifiais aussi certains moments de ma vie et c'est comme si je guérissais de ces moments-là », m'explique l'artiste autochtone et militante de 27 ans, encore touchée par l'expérience.

Son entrée dans la série de Danielle Trotter en novembre dernier a frappé l'imaginaire : la très dure réalité de cette femme autochtone, exploitée sexuellement, se montrant dans toute sa vulnérabilité au cours d'une fouille insoutenable, a ébranlé le public. Natasha Kanapé Fontaine, qui arbore les cheveux plus courts depuis la fin du tournage, admet avoir été habitée par cette femme portant les marques de blessures profondes, bien au-delà des tournages. « Je restais avec elle pendant plusieurs jours, et ça devenait difficile. Je n'arrivais plus à m'en défaire parce que pour moi, elle existait. Eyota, je la vois dans les rues du centre-ville de Montréal, ou en sortant à la station de train Bonaventure. »

Natasha Kanapé Fontaine est convaincue que l'arrivée de ce personnage a créé une brèche dans l'incompréhension des autochtones par une grande partie de la population. « Je sens déjà une différence. En s'attachant au personnage, les gens finiront par comprendre ce qu'elle vit. Ce n'est pas seulement une histoire personnelle, mais l'histoire d'un pays. »

La comédienne s'est tenue loin des réseaux sociaux depuis l'arrivée d'Eyota, pour s'épargner les possibles commentaires négatifs qu'ils pourraient susciter. Et pourtant, tout ce qu'on entend au sujet de son interprétation ne relève que de l'éloge, malgré la violence de ses scènes. Déjà, la réaction de sursaut des gens à l'épicerie ou à la pharmacie, lui a donné une idée de la réception de son personnage.

Natasha Kanapé Fontaine avait mis une condition avant de jouer ce personnage : elle ne voulait pas qu'on la voie boire ou consommer à l'écran, préférant tendre vers la rédemption et la résilience. « Quand j'étais jeune et que je voyais quelque chose à la télévision, j'avais tendance à vouloir le recréer. À représenter quelqu'un qui consomme, je sais qu'il y en a qui auraient voulu le refaire. Je ne voulais pas que les gens qui me suivent depuis des années pensent que je validais ce comportement-là. Voir quelqu'un qui se sort de ses démons, c'est plus significatif que de représenter seulement quelqu'un qui reste là-dedans. »

Innue originaire de Pessamit sur la Côte-Nord, Natasha Kanapé Fontaine a grandi à Baie-Comeau. Elle a quitté le nid familial à 16 ans pour fuir un contexte difficile, un sujet qu'elle aborde rarement, mais qui a forgé son caractère. Il a fallu qu'elle apprenne que des membres de sa famille portaient le lourd héritage des pensionnats autochtones pour expliquer bien des choses. « J'aurais très bien pu ne jamais le savoir, je l'ai appris quand on a reçu un chèque du gouvernement. Ça a eu des répercussions sur moi. »

Le documentaire *Le peuple invisible* de Richard Desjardins et Robert Monderie a aussi été déterminant dans sa compréhension. « Tout a cassé après ça », dit-elle. Les rapports avec sa mère et sa grand-mère sont d'ailleurs au centre de son prochain recueil, à paraître au printemps. « Si la grand-mère a été brisée, que la mère a été brisée, forcément, la petite-fille le sera aussi. Quand on est la fille héritière de relations comme celles-là, comment on fait pour casser le cercle et assurer un meilleur avenir à sa propre fille ? »

Natasha a quitté Rimouski il y a cinq ans pour s'installer à Montréal, la meilleure décision de sa vie, croit-elle. « De Rimouski, je voyais les manifs *Idle No More*. J'avais envie de vivre ça. En littérature, je n'ai jamais autant avancé que depuis que je suis à Montréal.



Natasha Kanapé Fontaine — PHOTO FOURNIE PAR ICI RADIO-CANADA TÉLÉ

Ici, j'ai souvent croisé des auteurs de partout qui sont devenus des amis. L'état des lieux dans leur pays, qu'ils décrivent dans leur œuvre, m'a inspirée. »

On peut parler d'une artiste entière, inspirante, qui se dévoile autant dans ses recueils de poésie que dans la peinture. La veille de notre entrevue, elle participait à la vigile en mémoire de Colten Boushie, ce jeune Cri tué par balle en Saskatchewan, et dont le présumé meurtrier, un fermier blanc, a été acquitté. Après plusieurs années à défendre les droits des autochtones et l'environnement, elle a appris que le militantisme peut finir par user, au point de frôler le *burnout* l'année dernière. « Ce qui me fatigue le plus, c'est de constater qu'après tant de travail de sensibilisation, les gens se gênent de moins en moins pour tenir des propos racistes publiquement. Avec l'affaire Colten Boushie, j'ai jamais vu autant de Blancs tenir des propos racistes sans que personne ne les arrête. On sait très bien que si c'était des Noirs ou des autochtones qui avaient tenu de tels propos, on les aurait arrêtés, on les aurait battus et on les aurait amenés en prison. Il y a vraiment une inégalité, et c'est ça qui me draine. »

Bien qu'elle soit entourée de gens qui souhaitent mêler les cultures, elle voit bien le clivage toujours présent dans la population entre Blancs et autochtones, même dans le milieu artistique québécois. « J'aime créer des liens

rapidement avec des gens, mais on me perçoit comme quelqu'un de différent, de marginal. » Cette distance naturelle, elle la sent depuis l'école à Baie-Comeau.

« Les Blancs ne me parlaient pas dans les classes. Ça arrive encore aujourd'hui. »

Si le rôle d'Eyota s'inscrit dans la suite logique de son passé de militante, la comédienne s' imagine très bien se voir attribuer un rôle totalement loin d'elle et de ses préoccupations.

Et pourquoi pas non-autochtone ? Reconnaissons-le : les personnages issus des Premières Nations se font rares à la télé québécoise. Natasha Kanapé Fontaine souhaite en voir occuper des postes importants dans nos fictions. Elle croit malheureusement que les jeunes autochtones croient que ces fonctions leur sont inaccessibles. « On ne questionne pas ça dans la société, et ça se traduit dans ce qu'on présente à la télévision. Ce qui fait que les jeunes marginalisés finissent par s'imaginer qu'ils sont incapables d'occuper ces postes-là. »

Avec trois autres comédiens, elle partira bientôt en tournée avec la pièce *Muliats*. Ce collectif sur les relations entre Québécois et Premières Nations, créé il y a deux ans, s'arrêtera à L'Anglicane de Lévis le 26 avril. C'est par ailleurs confirmé : elle sera de retour à l'automne dans la septième saison d'*Unité 9*, qui attire 1,6 million de fidèles chaque mardi à 20 h sur ICI Radio-Canada Télé.

## RATÉS DE PHÉNIX

## L'intervention de Trudeau est demandée

TERRY PEDWELL  
La Presse canadienne

Les syndicats représentant plus de 225 000 employés fédéraux demandent l'intervention directe du premier ministre pour qu'il ordonne à son gouvernement de ne plus exiger des fonctionnaires qu'ils remboursent le montant brut des « trop-payés » du système Phénix.

Depuis la mise en place du nouveau système de paie, il y a deux ans, des dizaines de milliers de fonctionnaires fédéraux n'ont pas reçu leur plein salaire, et certains n'ont parfois même rien reçu du tout.

D'autres, par contre, ont reçu plus que leur dû, et le gouvernement leur avait demandé de signaler ces erreurs avant la mi-janvier, sans quoi ils risquaient de devoir rembourser le montant brut de ces paiements versés en trop, plutôt que le montant net qui a effectivement été déposé dans leur compte.

Ce recouvrement pourrait atteindre dans certains cas des dizaines de milliers de dollars, même si Ottawa a promis de rembourser la différence à ces victimes de Phénix lorsqu'elles produiront leur déclaration de revenus.

Une quinzaine de syndicats de fonctionnaires, dont la puissante Alliance de la fonction publique du

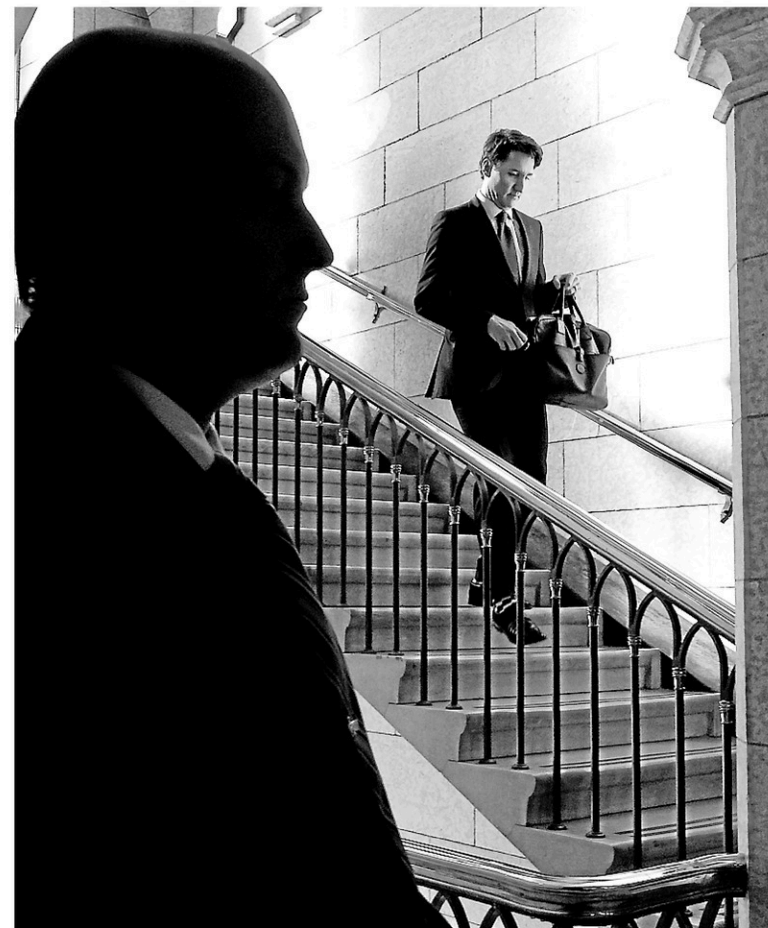
Canada, ont transmis vendredi une lettre ouverte au premier ministre Justin Trudeau pour lui demander d'intervenir personnellement.

Les syndicats demandent aussi qu'au-delà du simple remboursement de leurs dépenses personnelles, le gouvernement fédéral « indemnise pleinement les fonctionnaires pour toutes leurs difficultés, dont le stress indescriptible qu'ils ont subi et le temps qu'ils ont dû consacrer à essayer de se faire payer correctement ».

Le cabinet du premier ministre n'a pas répondu directement à la lettre publiée vendredi matin. Une porte-parole de la ministre responsable, Carla Qualtrough, a indiqué que le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement espérait toujours régler le plus grand nombre possible de « trop-payés » avant que les fonctionnaires ne remplissent leur déclaration de revenus pour 2017.

Jeudi soir, le ministère a rappelé aux fonctionnaires qu'ils pouvaient encore signaler des trop-payés, en les assurant qu'ils ne seraient pas tenus de rembourser des sommes qu'ils n'avaient pas effectivement reçues.

Des manifestations sont prévues le 28 février prochain pour « commémorer » le deuxième anniversaire de Phénix. Le système électronique de paie avait été choisi par le gouvernement conservateur de Stephen Harper pour



Les syndicats demandent au premier ministre Justin Trudeau de sortir de l'ombre et d'intervenir directement dans le dossier Phénix. — LA PRESSE CANADIENNE

réaliser des économies d'échelle qui devaient atteindre 70 millions \$ par année. On estime maintenant que le système aura coûté près de 788 millions \$ d'ici la fin de l'année financière, le 31 mars.

OR  
+ 0,90  
US\$ **1356,20**

PÉTROLE  
+ 0,38  
**61,55**

S&P TSX  
+ 44,98  
**15 452,64**

NASDAQ  
- 16,96  
**7239,47**

DOW JONES  
+ 19,01  
**25 219,38**

LE DOLLAR  
- 0,22  
US\$ **79,74**  
EURO€ **64,21**

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

## EN BREF

## BAISSES D'IMPÔTS AUX ÉTATS-UNIS

## Morneau reste de glace

TORONTO — Le gouvernement libéral n'agira pas « de façon impulsive » en réponse aux baisses d'impôts mises en place aux États-Unis, que certains économistes considèrent être une menace à la compétitivité du Canada, a indiqué vendredi le ministre fédéral des Finances après une rencontre prébudgétaire. Selon le ministre Bill Morneau, le gouvernement procède à une analyse minutieuse de la réforme fiscale adoptée en décembre par le Congrès des États-Unis, qui a fait passer le taux d'imposition des entreprises américaines de 35 % à 21 %. — PC

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Kenneth Mac Dougall, survenu le 29 février 2016, à Gatineau, province de Québec, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Judith Maily-Mac Dougall, aux termes d'un acte reçu devant M<sup>e</sup> Christine Lacombe, notaire, le 7 février 2018, sous le numéro 19 959 de ses minutes. Kenneth Mac Dougall, était en son vivant retraité et domicilié au 189, rue Doucet, Gatineau, province de Québec, Canada, J8Y 6P6.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'adresse suivante :  
M<sup>e</sup> Christine Lacombe, notaire  
15, rue Gamelin, Bureau 405  
Gatineau (Québec) J8Y 6N5  
819 205-9800  
clacombe@notarius.net

DONNÉ À GATINEAU, PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA,  
CE 7 FÉVRIER 2018

JUDITH MAILLY-MAC DOUGALL  
LIQUIDATRICE À LA SUCCESSION  
DE KENNETH MAC DOUGALL

LOTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : JEUDI 15 FÉVRIER 2018

Grand VIE 02 06 12 32 43 Grand NUMÉRO (GN) 1

Lotto-D 6 1 3 3 3 1 5 5 Quotidienne 2 34 3 839 4 8258

Sprinto 08 09 23 43 47

LOTTOS POKER 5 7 10 V A Extra 8135922

Astro Jour - Mois - Année - Signe 26 SEPTEMBRE 55 LION

banco 04 10 11 12 13 17 25 28 29 32 34 40 43 49 56 57 60 61 65 70 Turbo x 3

TOUT-RIEN 03 05 07 08 09 10 11 12 19 20 21 22 Triplex 04 10 15 18 20

LOTTO 649 Ce soir, 5 MILLIONS\* (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

FERMETURE DE SERVICES DE DESJARDINS DANS LES MUNICIPALITÉS

# L'Outaouais invitée à faire pression sur Desjardins

**BENOIT SABOURIN**  
bsabourin@ledroit.com  
Correspondant régional

**Les élus de Notre-Dame-de-la-Salette, Ripon et Plaisance demandent l'appui de la soixantaine de municipalités rurales de la région pour faire front commun afin d'éviter «la vague d'éliminations de guichets automatiques et de fermetures de points de services de Desjardins en Outaouais».**

Une résolution d'appui en ce sens vient d'être acheminée à l'ensemble des municipalités des quatre MRC de L'Outaouais. Les signataires du projet de résolution demandent notamment à ce que «le Mouvement Desjardins redevenue, comme par le passé, un important partenaire financier et bon citoyen corporatif pour toutes les petites localités du Québec».

Une fois entérinées par les conseils municipaux concernés, les résolutions seront acheminées au président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, promet le maire de Notre-Dame-de-la-Salette, Denis Légaré, l'un des instigateurs de la démarche. Les requêtes seront aussi transmises aux députés provinciaux de la région, assure le premier magistrat.

«Ce qu'on veut faire, c'est informer les villages de ce qui s'en vient. Desjardins est entré par le sud-est de l'Outaouais et s'apprête à un faire un grand ménage dans ses guichets automatiques et ses

points de services. L'Outaouais doit se mettre ensemble pour éviter que le Mouvement Desjardins achève nos petites municipalités rurales qui essaient de se battre contre la dévitalisation. On ne peut pas nous enlever nos services financiers comme ça», peste M. Légaré.

Cette tentative de mobilisation régionale fait suite aux récentes annonces de fermetures de points de services de la coopérative dans certaines localités de l'Outaouais. Ripon a perdu son guichet automatique en date du 11 janvier. Des sociétaires mécontents ont toutefois réussi à forcer la Caisse Desjardins de la Petite-Nation à tenir une assemblée générale extraordinaire (AGE) sur le sujet, laquelle doit avoir lieu au début avril.

Quant à Plaisance et Notre-Dame-de-la-Salette, ces deux villages perdront leurs services Desjardins en août prochain. Une pétition similaire à celle qui a été lancée en janvier à Ripon afin d'obliger la caisse à tenir une AGE sur la réouverture du guichet du village circule depuis quelques jours dans ces deux municipalités. Déjà un peu plus de 150 membres de la caisse concernée avaient signé le document, vendredi, affirme le maire Légaré. Celui-ci soutient qu'au moins 460 sociétaires, soit 2 % des membres de ladite caisse, devront noircir la pétition avant que l'institution soit obligée de tenir une assemblée générale extraordinaire en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers.



Des élus de plusieurs municipalités de l'Outaouais demandent l'appui de toute la région afin de faire pression sur Desjardins. — ARCHIVES LE DROIT

## Avis public

### AVIS AU PROPRIÉTAIRE DONT L'ADRESSE EST INCONNUE

Conformément aux articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le greffier de la Ville de Trois-Rivières a procédé, le 30 janvier 2018 à 10 h 00, à la vente pour défaut de paiement des taxes des immeubles suivants :

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Trois-Rivières : 6738-83-0022-00-0000 - Hélène Émond.

Désignation de l'immeuble :

- Le lot 1 766 927 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.
- Terrain situé en bordure du boulevard Saint-Jean à Trois-Rivières et ses dépendances.

Le propriétaire ci-dessus mentionné en regard de cet immeuble, contre qui la vente a été effectuée, est inscrit au rôle de valeur foncière de la Ville de Trois-Rivières à une adresse où il n'habite plus.

Après maintes recherches, nous n'avons pu signifier à cette personne la procédure de vente pour le défaut du paiement des impôts fonciers. Nous n'avons recueilli aucun indice pour nous permettre de la retrouver.

En vertu de l'article 531 de la Loi sur les cités et villes, l'immeuble vendu pour taxes peut être racheté par le propriétaire ou ses représentants légaux, en tout temps durant l'année qui suit le 30 janvier 2018, sur paiement à l'adjudicataire du prix de vente, y compris le coût du certificat d'adjudication, avec intérêt à raison de dix pour cent par an, une fraction de l'année étant comptée pour l'année entière. S'il s'agit d'un terrain vague, le propriétaire doit rembourser à l'adjudicataire, si ce dernier les a payées, en plus de ce montant, les taxes municipales et scolaires imposées sur l'immeuble concerné depuis l'adjudication jusqu'au rachat.

Si vous croyez détenir des droits dans l'immeuble ci-dessus mentionné, nous vous invitons à communiquer avec la soussignée pour avoir les détails de la vente et les coordonnées de l'adjudicataire pour l'immeuble qui vous concerne.

Trois-Rivières, ce 17 février 2018.

L'assistante-greffière de la Ville de Trois-Rivières,

Stéphanie Tremblay, notaire  
Téléphone: 819 372-4604



Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de l'Outaouais

Québec

### Avis d'appel d'offres public

CISSSO-1718-073-S – Location de logements pour stagiaires  
N° de référence SEA0 1135545

#### Description des besoins

Le CISSS de l'Outaouais désire faire la location de condominiums, d'appartements ou de maisons unifamiliales, afin de loger des stagiaires. Les critères suivants doivent être respectés :

**Périmètre recherché** : Un maximum de VINGT (20) minutes de marche de l'hôpital de Hull situé au 116, boulevard Lionel-Émond, J8Y 1W7.

**Nombre de chambres** : minimum de 3 chambres à coucher

**Durée du bail** : DEUX (2) ans + UNE (1) option de renouvellement d'UN (1) an, renouvelable le premier (1<sup>er</sup>) juillet de chaque année, sauf à la prise de possession

**Livraison des lieux** : QUINZE (15) juin 2018

**Espaces de stationnement** : Au minimum DEUX (2) stationnement ou idéalement doit être égal au nombre de chambre proposé.

Chacune des propositions doit être reçue dans une enveloppe fournie à cet effet avant le :

**VINGT-UN (21) février 2018 à 8 h 30 (heure locale), au 85, rue Bellehumeur, suite 150, Gatineau (Québec) J8T 8B7**

Les propositions doivent être valides pour une période de TRENTE (30) jours à compter de la date d'ouverture des propositions.

Le CISSS de l'Outaouais ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre des propositions présentées.

Pour vous procurez les documents d'appel d'offres, veuillez contacter :

**Responsable** : Rosabelle Di-Fruscia  
Agente d'approvisionnement du CISSS de l'Outaouais  
819 966-6100, poste 5132  
rosabelle\_di-fruscia@ssss.gouv.qc.ca

SUIVEZ-NOUS  
SUR LES  
RÉSEAUX  
SOCIAUX



facebook.com/ LeDroitca  
twitter.com/ LeDroitca

## PROJET DE TRANSPORT NORTHERN PASS

# Hydro-Québec a toujours un plan B

JULIEN ARSENAULT  
La Presse canadienne

**MONTREAL — Hydro-Québec aura l'occasion de sauver son contrat d'exportation pouvant générer des revenus de 10 milliards \$ avec le Massachusetts advenant que son projet de ligne de transport Northern Pass ne soit pas retenu par cet État de la Nouvelle-Angleterre.**

Sa proposition d'interconnexion New England Clean Energy Connect, qui serait réalisée avec la société Central Maine Power, filiale d'Avangrid, a été retenue comme option de rechange vendredi par le département de

l'Énergie et des Affaires environnementales du Massachusetts.

« L'administration (...) est satisfaite de cette annonce, qui permettra de faire un pas de plus afin de sécuriser le plus important approvisionnement en énergie renouvelable de l'histoire du Massachusetts », a indiqué le directeur des communications du département des Ressources naturelles de l'État, Peter Lorenz.

Les négociations conditionnelles entourant le New England Clean Energy Connect débiteront en parallèle des pourparlers qui se poursuivront entre le Massachusetts et les promoteurs du Northern Pass — Hydro-Québec et son partenaire américain Eversource.

Toutefois, le département de l'Énergie et des Affaires environnementales fixe au 27 mars l'échéancier dans le dossier du Northern Pass.

Le New England Clean Energy Connect, évalué à environ 950 millions \$ US aux États-Unis et dont la mise en service est prévue en 2022, nécessiterait la construction d'une ligne de transport au Québec jusqu'à la frontière avec le Maine.

Le tracé de 233 kilomètres en sol américain emprunterait le sud du New Hampshire pour rejoindre le Massachusetts. Au Québec, rien n'a encore été déterminé de ce côté.

« Nous avons toujours été confiants, mais à la lumière des événements des dernières semaines, cela a démontré qu'il

peut y avoir un certain risque avec les grands projets d'infrastructure », a commenté une porte-parole d'Hydro-Québec, Lynn St-Laurent.

## DEUX DOSSIERS

Depuis la sélection du Northern Pass à la fin janvier, on ignorait quel projet occupait le deuxième rang du classement final du Massachusetts parmi les 46 déposés dans le cadre de l'appel de propositions.

« Nos demandes pour obtenir le permis fédéral et celui de l'État progressent avec l'appui des communautés du Maine », s'est félicité le président et chef de la direction de la Central Maine Power, Doug Herling.

Selon M<sup>me</sup> St-Laurent, tout comme le Northern Pass, le New

England Clean Energy Connect a été en mesure de se démarquer en proposant notamment de « l'énergie propre » ainsi qu'une « sécurité d'alimentation ».

La société d'État compte lancer la phase d'avant-projet, qui comprend la consultation du public, à partir du printemps, afin de déterminer le tracé et le coût de construction de la ligne de transport en sol québécois.

Hydro-Québec misait sur le Northern Pass, qui devait coûter 680 millions \$ pour la portion québécoise et 1,6 milliard \$ US au sud de la frontière, pour acheminer au Massachusetts annuellement 9,45 térawatts pendant 20 ans à compter de 2020.

Aux États-Unis, la ligne de transport, qui doit contourner la région des montagnes Blanches, avait déjà obtenu des permis de la part du département de l'Énergie et du U.S. Forest Service. Pour aller de l'avant en sol américain, le projet devait obtenir le feu vert de la Commission d'examen du site au New Hampshire (SEC), qui a refusé de lui octroyer une autorisation essentielle à sa réalisation.

## TOUJOURS EN APPEL

Eversource a déjà manifesté son intention de porter la décision en appel et demander à l'organisme américain de reconsidérer sa décision, un processus qui pourrait s'étirer sur plusieurs mois.

Par voie de communiqué, l'entreprise américaine, qui aurait déjà injecté 250 millions \$ dans le Northern Pass, a dit apprécier d'avoir la chance de plaider sa cause auprès de la SEC dans l'espoir de lui faire changer son fusil d'épaule.

« Nous estimons avoir de solides arguments pour demander à la SEC de réviser sa décision, a estimé Eversource. En continuant de négocier, nous allons déployer nos efforts pour tenter de convaincre la SEC. »

La troisième interconnexion proposée par Hydro-Québec l'an dernier était celle du New England Clean Power Link, qui doit passer sous le lac Champlain pour rejoindre le Vermont, dont la mise en service est prévue pour 2022.

Ce projet a déjà obtenu toutes les autorisations nécessaires aux États-Unis, mais on ignore toujours son tracé exact en territoire québécois. Le promoteur américain est la société TDI New England qui appartient à la banque américaine d'investissement Blackstone.

MAISON FUNÉRAIRE



« Parce que rien n'est plus vivant qu'un souvenir »

La Maison funéraire Les Jardins du Souvenir est un organisme en pleine croissance. Respectueux des traditions familiale, religieuse, culturelle et personnelle, les Jardins du Souvenir offrent des services funéraires complets, en plus d'être un leader dans le domaine des services liés à l'usage des cimetières.

**Nous avons plusieurs postes à combler.  
Êtes-vous passionné par le service à la clientèle?**

**-Réceptionniste;  
-Conseillers aux familles;  
-Accompagnateur lors des funérailles.**

### EXIGENCES ET QUALIFICATIONS RECHERCHÉES

- Bilinguisme;
- Excellente qualité du français écrit;
- Connaître et posséder de l'expérience dans le domaine funéraire (atout);
- Dynamique et souriant(e);
- Autonome et discret(e);
- Posséder d'excellentes aptitudes interpersonnelles;
- Avoir le sens de la planification et de l'organisation;
- Rigueur et assiduité au travail.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :

**info@lesjardinsdusouvenir.com**

**À l'attention de Marie-Emilie Larente,  
directrice des opérations administratives**

Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.



GAGNÉ ISABELLE PATRY LAFLAMME  
& ASSOCIÉS, NOTAIRES s.e.n.c.r.l.

L'étude Gagné Isabelle Patry Laflamme & Associés, notaires s.e.n.c.r.l. est particulièrement fière de faire partie du réseau PME INTER Notaires et de tirer avantage du plus important regroupement de services-conseils juridiques au Québec.

Nous sommes présentement à la recherche d'une

**SECRÉTAIRE JURIDIQUE EN DROIT IMMOBILIER**  
(poste permanent)

#### Relevant du notaire, la personne doit :

- Accomplir une gamme complète de tâches en soutien administratif, notamment la cueillette d'informations dans l'ouverture du dossier, les entrées informatiques, la mise à jour d'information, la production des documents, la correspondance reçue et envoyée;
- Préparer des dossiers de financement et acquisitions d'immeubles commerciaux.

#### Les exigences requises :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques juridiques ou toute autre formation ou expérience jugée équivalente;
- Connaissances et expérience dans le domaine juridique, minimum de 2 ans;
- Parfaitement bilingue (oral et écrit) en français et en anglais;
- Avoir la capacité d'organiser son travail afin d'établir ses priorités;
- Être efficace à travailler sous pression, tout en respectant les échéanciers;
- Professionnalisme, intégrité et discrétion;
- Souci du détail et esprit d'équipe.

**Rémunération :** En fonction de l'expérience et des qualifications

Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre à notre équipe, vous **devez** soumettre votre demande de façon électronique à l'adresse suivante :

**<https://irecruitment.ca?employeur=pmeinter>**

Votre dossier sera traité en toute confidentialité. Seuls(es) les candidats(es) correspondant au profil recherché seront contactés(es).

## CENTRALES AU GAZ ET AU CHARBON

## Ottawa dévoile son plan d'élimination

JORDAN PRESS

La Presse canadienne

Un groupe de travail fédéral devra d'ici la fin de l'année déterminer comment le gouvernement peut aider les milliers de travailleurs du secteur du charbon à trouver du travail, selon l'initiative d'Ottawa pour accélérer l'élimination graduelle des centrales au charbon qui produisent de l'électricité.

La fin annoncée des centrales alimentées au charbon d'ici 2030 devrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 16 millions de tonnes — l'équivalent des émissions annuelles de quatre millions de voitures — mais aussi mettre au chômage de 3000 à 3500 travailleurs des mines.

L'Alberta, où il y a quatre centrales au charbon, devrait perdre le plus d'emplois. La Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse seront aussi particulièrement touchées.

Mais l'impact risque de se faire ressentir bien au-delà des travailleurs des mines : la ministre du Travail, Patty Hajdu, a appris l'an dernier que plus de 42 000 personnes étaient employées directement ou indirectement par le secteur du charbon — et une « partie importante » d'entre eux serait affectée par l'élimination graduelle des centrales.

La ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, qui est responsable du dossier, a promis vendredi de créer un groupe de travail



La ministre de l'Environnement Catherine McKenna a annoncé la fin des centrales au charbon d'ici 2030. — LA PRESSE CANADIENNE

qui sera responsable de trouver une façon de réaffecter les travailleurs dans d'autres secteurs de l'économie pour faire une « transition équitable pour les travailleurs du charbon et les communautés. »

Le comité formé de neuf personnes doit commencer ses activités en mars et il aura neuf mois pour rédiger un rapport final, selon les détails dévoilés en ligne.

La Presse canadienne a obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information des notes préparées pour la ministre Patty Hajdu, qui abordaient cet enjeu.

Le Congrès du travail du Canada avait souligné dans celles-ci que le gouvernement parlait souvent d'aider les travailleurs affectés par les changements économiques, mais que ces déclarations « se traduisaient rarement en pratique ».

L'annonce d'un comité fédéral — semblable à ce qui se fait en Alberta — a été faite le même jour où les libéraux ont annoncé leurs directives préliminaires pour accélérer l'élimination graduelle des centrales au gaz naturel et au charbon qui avait été reconverties pour utiliser du gaz naturel.

Le gouvernement fédéral estime que sa politique pour éliminer graduellement les centrales au gaz naturel et au charbon lui coûtera plus de 2,2 milliards \$, mais selon lui, cette politique lui permettra d'économiser 4,9 milliards \$ en soins de santé.

Les trois quarts de la facture de 2,2 milliards \$ reviendront à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, qui ne devaient pas éliminer les centrales au charbon avant 2040, au plus tôt.

Les centrales au charbon sont responsables de près des trois quarts des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'électricité au pays, même s'ils ne produisent qu'environ 11 % de l'offre.

L'annonce a été applaudie par les groupes environnementaux, qui ont toutefois souligné la nécessité d'aller plus loin pour limiter l'utilisation des centrales au gaz naturel.

Binnu Jeyakumar, un directeur

à l'Institut Pembina a proposé d'imposer le système de tarification du carbone aux centrales au gaz naturel « pour s'assurer que le marché fournisse un terrain de jeu équitable. »

L'Association canadienne de l'électricité a déploré dans un communiqué que les nouvelles réglementations ajoutent une autre couche de paperasse dans le secteur, ce qui pourrait se refléter sur les prix au pays.

## OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN / TECHNICIENNE  
À LA COMPTABILITÉ  
POSTE PERMANENT



Vous avez le goût d'un emploi stimulant qui offre de multiples défis dans un cadre dynamique? La Maison de la culture de Gatineau constitue le milieu de travail par excellence, avec des tâches variées et des projets d'envergure. Le bien-être des employés, la satisfaction des clients et le respect des artistes sont au cœur des préoccupations de notre organisation.

## Résumé des fonctions

Sous l'autorité du directeur général, le ou la titulaire du poste : procède à différentes analyses financières et comptables; effectue la tenue de livres et les conciliations bancaires; produit les rapports gouvernementaux et autres rapports; prépare et analyse les états financiers mensuels et annuels ainsi que les documents pour la fin d'année financière; assure le traitement de la paie et sa gestion (registre de paie, DAS); s'occupe de la facturation aux clients et du paiement aux fournisseurs; encadre et supervise du personnel; élabore le budget annuel en collaboration avec le directeur général; accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

## Date de fermeture du concours :

Le jeudi 22 février 2018 à 23 h 59

Pour tous les détails consultez le [salleodysee.ca](http://salleodysee.ca)

## NOUS ENGAGEONS !

2 représentant/e des  
ventes externes  
(consultation marketing)

GATINEAU • OTTAWA

Nos produits nous décrivent -  
nos employés nous définissent.

Notre produit  
le plus important,

C'EST VOUS !

DRMG

Eureka Magazine.ca valpak

Faites parvenir votre C.V. à :  
jgorley@drmg.ca OU [drmg.com/our.story/careers/](http://drmg.com/our.story/careers/)

Développez votre carrière avec la plus  
grande société de marketing direct  
au Canada !



## Les Lions rugissent devant l'Intrépide

Ils ont mis 100 minutes avant de trouver une faille dans l'armure de Jérémie Lefebvre, mais quand Justin Hryckowian a finalement déjoué le gardien de l'Intrépide de Gatineau dans la dernière minute de la deuxième période vendredi soir au Complexe Branchaud-Brière, les Lions ont rugi davantage. Meilleur compteur de la Ligue de hockey midget AAA en saison régulière, Hryckowian a égalé la marque 1-1 à ce moment, mais il en a rajouté en début de troisième période. Puis, 34 secondes plus tard, Matt Choupani marquait un troisième but pour les visiteurs qui ont fini par l'emporter 4-1 sur un but dans un filet désert de Christopher Ducharme pour égaliser la série 1-1. Le troisième match sera disputé à Dollard-des-Ormeaux dimanche soir. Jack Seymour avait procuré une avance de 1-0 à l'Intrépide en première période. La remontée des Lions est d'autant plus spectaculaire qu'ils ont amorcé la rencontre avec 16 patineurs pour la terminer avec 14 en raison des blessures. Dans le camp gatinois, qui n'a compté que deux buts en deux matches contre Devon Levi, le prolifique Connor Romain n'a pas encore joué dans la série trois de cinq, mais il pourrait être du prochain duel dimanche. Les locaux ont dominé le deuxième match 28-18 au chapitre des tirs.

## Dixième match avec un point pour les 67's

Les 67's d'Ottawa ont transporté leurs succès sur la route. Vendredi soir à Guelph, ils ont signé une sixième victoire consécutive et amassé au moins un point dans un 10<sup>e</sup> match de suite en prenant la mesure du Storm par la marque de 2-1. Sasha Chmelevski a fait la différence en étant le seul marqueur de la fusillade. Olivier Tremblay a repoussé les trois tireurs du Storm (27-21-6) en tirs de barrage. Il avait effectué 27 arrêts dans les 65 premières minutes de jeu. Son opposant, Anthony Popovich, a réalisé 37 arrêts dans le match. Seul Jacob Cascagnette a pu le déjouer en début de troisième période. Tye Felhaber a récolté une passe sur le jeu. Le vétéran de 19 ans a inscrit 15 points pendant la séquence de 10 matches des 67's (25-21-9) avec au moins un point. Les locaux ont égalé le pointage 1-1 sur un but d'Alexey Toropchenko à la 59<sup>e</sup> minute de jeu. L'heureuse séquence des hommes d'André Tourigny est encore plus impressionnante en considérant que l'équipe a amorcé le match avec 11 attaquants et cinq défenseurs en raison des blessures et de la participation de Nikita Okhotyuk à un tournoi des 5 Nations pour les moins de 18 ans. Les 67's seront à Owen Sound samedi. — JEAN-FRANÇOIS PLANTE, LE DROIT

LES OLYMPIQUES S'ASSURENT D'UNE PARTICIPATION AUX SÉRIES POUR UNE 34<sup>E</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE

# Une victoire payante pour les Gatinois

JEAN-FRANÇOIS PLANTE

jfplante@ledroit.com

**Trois joueurs blessés. Deux joueurs suspendus et un autre expulsé du match après seulement quatre minutes? Pas de problème!**

Les Olympiques de Gatineau ont carburé aux défis toute la saison. Les protégés d'Éric Landry l'ont démontré à nouveau vendredi soir en signant une troisième victoire de suite en s'imposant par la marque de 5-4 contre le Drakkar de Baie-Comeau devant 2501 spectateurs au centre Guertin.

Ce septième match de suite sans défaite en temps réglementaire, combiné à un revers des Cataractes de Shawinigan en prolongation, est venu assurer une 34<sup>e</sup> participation consécutive aux Olympiques (29-20-6) dans les séries éliminatoires de la LHJMQ.

La soirée n'était cependant pas partie pour ça quand les Olympiques ont perdu les services de Gabriel Bilodeau après quatre minutes.

Un des meilleurs défenseurs gatinois, Bilodeau a été expulsé de la rencontre après avoir servi une mise en échec à la tête d'Ivan Chekhovich. Rapidement, le Gatinois D'Artagnan Joly lui est tombé dans les bras à la défense du Russe, mais les deux joueurs n'ont pas valsé longtemps.

Revenant à peine d'une blessure au haut du corps, Joly n'a pas insisté pour poursuivre le mini-combat.

Les locaux disputaient déjà ce match avec seulement neuf attaquants réguliers. Le défenseur Tyler Higgins avait été inséré à l'attaque, mais l'expulsion de Bilodeau a eu tôt fait de le ramener à sa position naturelle.

N'empêche, Jordan Martel a ouvert la marque pour le Drakkar (23-27-5) pendant la punition majeure à Bilodeau.

Les Olympiques étaient loin de



Le Gatinois D'Artagnan Joly (11) a récolté un point dans le revers de 5-4 du Drakkar de Baie-Comeau contre les Olympiques vendredi. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

vouloir baisser les bras.

À la 16<sup>e</sup> minute, le joueur affilié Olivier Plourde a inscrit son premier but dans la LHJMQ. Fou de joie, il a énergisé tous ses coéquipiers sur le banc local. Les Olympiques venaient de revenir dans le coup.

« Sérieusement, ce but est un rêve qui devient réalité pour moi. Ce que je ressentais, ça ne se décrit pas. Pour moi, c'était un moment incroyable. Je criais de joie. Je suis ici pour dépanner les Olympiques et je voulais amener de l'énergie. Mon but, c'est le fruit du travail que j'ai fait dans la Ligue junior AAA où je me donne à fond. »

Moins de deux minutes après

que Plourde eut soulevé ses coéquipiers, Shawn Boudrias a procuré une avance de 2-1 aux Gatinois avant la fin de la première période.

Giordano Finoro et Jordan Martel, avec son deuxième filet du match, se sont échangés des buts dans la période médiane, puis Boudrias a donné un coup dur aux visiteurs en comptant son cinquième but en deux matches en troisième période. Alex Breton a ajouté un but d'assurance dans un filet désert pour porter la marque à 5-2 avant que le Drakkar ne revienne avec deux buts tardifs de Shawn Element et Gabriel Fortier contre Tristan Bérubé.

En l'absence de Maxim Trépanier,

Dawson Theede, Mikhail Shestopalov et Anthony Beauchamp à l'attaque, Boudrias a littéralement élevé son jeu d'un cran.

« Shawn a pris de la maturité dans son jeu depuis Noël, surtout à cinq contre cinq », a avoué l'entraîneur-chef Éric Landry.

Ce dernier s'estimait d'ailleurs bien chanceux d'avoir habillé sept défenseurs en l'absence de plusieurs joueurs réguliers.

« Il faut composer avec les joueurs à notre disposition et nos joueurs ont accepté le défi. C'est bien de voir un joueur rappelé connaître un impact sur le match. Plourde était tellement content que ça nous a donné de l'énergie

au banc. »

Landry pourra au moins récupérer Anthony Beauchamp dans le prochain match des Olympiques à Boisbriand dimanche.

Shestopalov, Trépanier et Vincent Lampron ne seront pas aptes à revenir au jeu et Gabriel Bilodeau pourrait être suspendu. Est-ce qu'Olivier Plourde pourrait être en train de se magasiner un voyage avec les Olympiques dans les Maritimes la semaine prochaine?

« J'espère que oui! C'est le coach qui va décider », a dit le principal intéressé, auteur d'un but sur un superbe tir dans la partie supérieure du filet qui a surpris Francis Leclerc.

# LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

## ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	58	39	16	1	2	37	208	155	81	20-5-1-0	19-11-0-2	6-4-0-0	G-1
Boston	55	35	12	6	2	32	185	133	78	19-7-4-0	16-5-2-2	8-2-0-0	G-2
Toronto	59	35	19	4	1	30	198	165	75	19-8-2-0	16-11-2-1	9-1-0-0	G-5

## SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	57	33	17	6	1	30	181	167	73	20-8-2-0	13-9-4-1	5-2-3-0	G-1
Pittsburgh	59	33	22	2	2	31	185	175	70	22-7-1-0	11-15-1-2	8-1-0-1	G-3
Philadelphie	58	29	19	5	5	28	171	168	68	14-9-3-3	15-10-2-2	5-3-0-2	G-1

## QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
New Jersey	57	29	20	4	4	25	173	176	66	16-10-2-1	13-10-2-3	5-5-0-0	G-2
N.Y. Islanders	60	29	25	5	1	26	200	214	64	16-10-3-1	13-15-2-0	4-5-1-0	G-2
Columbus	58	29	24	1	4	23	155	164	63	17-10-1-1	12-14-0-3	3-5-1-1	P-2
Caroline	59	27	23	6	3	24	160	177	63	15-10-4-1	12-13-2-2	5-4-1-0	P-2
N.Y. Rangers	58	27	26	1	4	24	166	178	59	18-10-1-2	9-16-0-2	3-7-0-0	P-2
Floride	54	25	23	3	3	23	158	175	56	13-9-1-2	12-14-2-1	6-4-0-0	G-2
Detroit	56	23	24	8	1	19	150	170	55	12-11-6-1	11-13-2-0	4-4-2-0	P-1
<b>Montréal</b>	<b>57</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>146</b>	<b>179</b>	<b>51</b>	<b>14-10-4-2</b>	<b>8-18-0-1</b>	<b>3-6-0-1</b>	<b>P-4</b>
<b>Ottawa</b>	<b>56</b>	<b>20</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>150</b>	<b>196</b>	<b>49</b>	<b>13-11-2-3</b>	<b>7-16-2-2</b>	<b>5-5-0-0</b>	<b>G-1</b>
Buffalo	58	17	30	10	1	17	139	191	45	8-16-3-1	9-14-7-0	4-4-2-0	P-1

## ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	56	34	13	4	5	29	176	147	77	19-6-1-2	15-7-3-3	6-2-1-1	P-1
Winnipeg	58	34	15	7	2	32	189	155	77	22-5-2-0	12-10-5-2	6-2-1-1	G-2
St. Louis	59	34	21	4	0	31	170	151	72	19-12-0-0	15-9-4-0	6-3-1-0	P-2

## SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	57	38	15	2	2	36	196	155	80	21-4-1-1	17-11-1-1	6-4-0-0	G-2
San Jose	58	31	19	5	3	27	170	159	70	16-9-2-1	15-10-3-2	5-4-0-1	G-1
Calgary	58	30	20	3	5	28	165	167	68	13-13-2-1	17-7-1-4	5-4-0-1	G-1

## QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	57	33	20	2	2	29	175	151	70	20-9-1-0	13-11-1-2	7-3-0-0	P-1
Minnesota	57	31	20	5	1	28	170	163	68	20-5-5-0	11-15-0-1	6-3-1-0	P-1
Anaheim	59	28	20	5	6	25	164	168	67	15-9-3-1	13-11-2-5	5-3-1-1	G-1
Colorado	57	31	22	3	1	30	177	169	66	20-7-1-0	11-15-2-1	4-5-1-0	P-1
Los Angeles	57	30	22	5	0	28	163	143	65	14-9-3-0	16-13-2-0	5-5-0-0	P-3
Chicago	58	24	26	7	1	24	162	169	56	12-13-3-0	12-13-4-1	2-7-1-0	P-8
Edmonton	56	23	29	3	1	21	158	188	50	12-14-2-0	11-15-1-1	3-6-1-0	P-5
Vancouver	58	22	30	3	3	22	151	188	50	10-15-2-1	12-15-1-2	3-7-0-0	P-2
Arizona	58	16	32	5	5	15	142	197	42	8-16-1-3	8-16-4-2	5-4-0-1	G-3

## LNH

### Jeudi 15 février

Los Angeles 1 Pittsburgh 3  
 Caroline 2 New Jersey 5  
 N.Y. Rangers 0 N.Y. Islanders 3  
 Buffalo 2 Ottawa 3 (P)  
 Detroit 1 Tampa Bay 4  
 Washington 5 Minnesota 2  
 Calgary 4 Nashville 3  
 Anaheim 3 Chicago 2  
**Montréal** 2 Arizona 5  
 Edmonton 1 Vegas 4  
 Vancouver 1 San Jose 4

### Vendredi 16 février

Philadelphie 2 Columbus 1 (P)  
 N.Y. Islanders 3 Caroline 0  
 Colorado 1 Winnipeg 6  
 St. Louis à Dallas, 20h30.  
**Samedi 17 février**  
 Los Angeles à Buffalo, 13h.  
 N.Y. Rangers à Ottawa, 14h.  
 Anaheim au Minnesota, 14h.  
 Shaw 53 à 6 10  
 Morrow 34 à 5 9  
 Froese 33 à 1 8 9  
 Alzner 57 à 1 7 8  
 Mete 42 à 0 7 7  
 De La Rose 33 à 1 3 4  
 Jerabek 25 à 1 3 4  
 Schlemko 29 à 1 2 3  
 Scherbak 8 à 0 2 2  
 Niemi 12 à 0 1 1  
 Price 41 à 0 0 0  
 McCarron 8 à 0 0 0  
 Lindgren 8 à 0 0 0  
 Hensky 7 à 0 0 0  
 Lernout 3 à 0 0 0

### Dimanche 18 février

Philadelphie à N.Y. Rangers, 12h.  
 Edmonton au Colorado, 15h.  
 New Jersey en Caroline, 17h.  
 Pittsburgh à Columbus, 18h.  
 Toronto à Detroit, 19h.  
 Floride à Winnipeg, 20h.  
 Dallas à San Jose, 20h.

### Lundi 19 février

Minnesota à N.Y. Islanders, 13h.  
 Washington à Buffalo, 15h.  
 Boston à Calgary, 16h.  
**Ottawa** à Nashville, 20h.  
 Los Angeles à Chicago, 20h30.  
 Anaheim Vegas, 22h.

## MARQUEURS

NOTE: en date du 16 février.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	31	45	76
Gaudreau, Cal	19	49	68
Stamkos, TB	23	44	67
Malin, Pit	32	34	66
Kessel, Pit	24	42	66
McDavid, Edm	23	43	66
Giroux, Phi	19	47	66
Crosby, Pit	19	47	66
Ovechkin, Was	34	31	65
Voracek, Phi	11	54	65
Tavares, NYI	29	34	63
Barzal, NYI	16	46	62
Bailey, NYI	15	47	62
Mackinnon, Col	24	37	61
Kopitar, LA	23	38	61
Wheeler, Win	14	47	61
Hall, NJ	23	37	60
Couturier, Phi	28	29	57
Marchessault, Vegas	21	34	55
Schenn, STL	23	31	54
Marchand, Bos	21	33	54
Kuznetsov, Was	15	39	54
Eichel, Buf	22	31	53
Radulov, Dal	21	32	53
Kane, Chi	21	32	53
Huberdeau, Flo	18	35	53

# HOCKEY

## RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 16 février.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	57	16	18	34
Gallagher	57	21	12	33
Galchenyuk	57	12	21	33
Drouin	52	8	20	28
Petry	57	8	18	26
Byron	57	13	10	23
Danault	43	7	16	23
Plekaneč	57	5	16	21
Hudon	54	7	13	20
Shaw	43	10	9	19
Weber	26	6	10	16
Lehkonen	41	5	6	11
Carr	18	4	7	11
Deslauniers	36	7	3	10
Benn	55	4	6	10
Shaw	53	4	6	10
Morrow	34	4	5	9
Froese	33	1	8	9
Alzner	57	1	7	8
Mete	42	0	7	7
De La Rose	33	1	3	4
Jerabek	25	1	3	4
Schlemko	29	1	2	3
Scherbak	8	0	2	2
Niemi	12	0	1	1
Price	41	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Hensky	7	0	0	0
Lernout	3	0	0	0

## GARDIENS

	V	D	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1521	5	118	1	2,97	,904	
Niemi	2	6	1	35	0	3,92	,887

## LHSAAAQ

	MJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
Louisville	22	19	2	1	0	119	61
La Tuque	22	13	8	2	0	94	92
St-Cyrille	22	13	9	0	0	116	93
St-Léonard	22	12	8	2	0	90	85
Bécancour	22	12	9	1	0	105	100
Waterloo	22	10	9	3	1	104	102
Cap-Madeleine	23	10	12	0	0	89	108
Donnacona	23	9	12	2	0	88	90
Windsor	23	7	15	1	0	97	129
Joliette	22	7	14	1	0	83	119

## SÉRIES ÉLIMINATOIRES

### QUARTS DE FINALE (4 DE 7)

#### Samedi 10 février

St-Cyrille 4 Waterloo 3  
 (St-Cyrille mène la série 2-0)  
 Windsor 3 La Tuque 2  
 (La série est égale 1-1)  
 Louisville 8 Joliette 2  
 (Louisville mène la série 2-0)  
 St-Léonard 3 Bécancour 1  
 (St-Léonard mène la série 2-0)

#### Vendredi 16 février

La Tuque à Windsor, 20h30  
 Waterloo à St-Cyrille, 20h30  
 Bécancour à St-Léonard, 20h30  
 Joliette à Louisville, 20h30

#### Samedi 17 février

St-Cyrille à Waterloo, 19h30  
 Louisville à Joliette, 20h30  
 St-Léonard à Bécancour, 20h30

## RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 16 février.

	MJ	B	A	PTS
Stone	47	18	29	47
Hoffman	56	16	23	39
Karlsson	51	5	34	39
Duchene	56	14	21	35
Brossard	54	16	16	32
Dzingel	56	15	11	26
Ryan	39	7	13	20
Pageau	52	7	11	18
Pyatt	56	6	11	17
Gaborik	31	8	8	16
Phaneuf	52	3	13	16
Shore	50	4	11	15
Smith	42	4	10	14
Ceci	56	5	8	13
Chabot	37	4	9	13
Thompson	43	4	7	11
Burrows	51	3	5	8
Wideman	16	3	5	8
Oduya	47	3	4	7

GATINEAU LOPPET

# Place à la 40<sup>e</sup>

MARTIN COMTOIS  
mcomtois@ledroit.com

**Un beau cadeau attend la Gatineau Loppet, qui fêtera sa 40<sup>e</sup> édition durant le week-end dans le parc de la Gatineau.**

Non seulement ses organisateurs pourront miser sur des conditions de courses «excellentes». Le taux de participation de 2017 sera aussi dépassé.

«Les gens de l'entretien du parc ont travaillé toute la nuit dernière pour refaire le réseau de A à Z», a souligné le président de la Gatineau Loppet, Claude Laramée, vendredi, à la veille des premières courses.

«Et ça va continuer à s'améliorer durant la nuit prochaine. Ça va se refroidir un peu. Et il n'y a pas de risque que les sentiers deviennent de gros blocs de glace. Il y a assez de neige.»

Les prévisions indiquent que le mercure devrait se maintenir tout juste en dessous du point de

congélation lors de la présentation des 13 épreuves au menu, samedi et dimanche. On est loin de l'édition 2015 lorsque la température ressentie lors du départ du 51 km était de... moins 36 degrés Celsius.

«Nous ne serons même pas près de ça», s'est réjoui Laramée.

L'autre truc qui le fait sourire à quelques heures des premières glisses? Plus de 2200 personnes se sont déjà inscrites en vue du plus grand événement international de ski de fond au Canada.

«Nous sommes en avance par rapport à l'an dernier. Nous avons eu un total de 2240 skieurs. Habituellement, nous avons 150 à 200 personnes qui s'inscrivent sur place. Nous nous attendons à ce que ce soit encore le cas ce week-end. Les gens peuvent s'inscrire jusqu'à une heure avant une course.»

Près de 300 skieurs proviendront de l'extérieur du pays, dont le Norvégien Petter-Soleng Skinstad, septième à la Koning Lugwig Lauf. La gagnante du 51 km libre de l'an dernier, l'Américaine Elizabeth Izzo, a confirmé sa présence.



Un beau cadeau attend la Gatineau Loppet, qui fêtera sa 40<sup>e</sup> édition durant le week-end dans le parc de la Gatineau. — ARCHIVES, LE DROIT

## Des Renegades au Rouge et Noir

MARTIN COMTOIS  
mcomtois@ledroit.com

Le dernier joueur des défunts Renegades encore actif dans la LCF poursuivra sa carrière où elle a commencé en 2004 à Ottawa.

Le secondeur américain Kyries Hebert a accepté un contrat d'un an chez le Rouge et Noir. «Je n'avais jamais vraiment réalisé que ça faisait si longtemps que ça», a-t-il laissé tomber de son premier séjour dans la capitale nationale qui avait pris fin en 2006 lorsque la franchise de l'époque avait cessé ses activités.

Hebert a passé les six dernières saisons chez les Alouettes de Montréal. Ces derniers l'ont toutefois libéré vendredi matin.

Moins de quatre heures plus tard, le joueur âgé de 37 ans se joignait au Rouge et Noir. «J'ai les émotions un peu partagées, a-t-il avoué.

«D'un côté, j'ai tellement de bons souvenirs de Montréal. J'ai aidé cette équipe sur le terrain. Mais je l'ai aussi accompagné dans la communauté.»

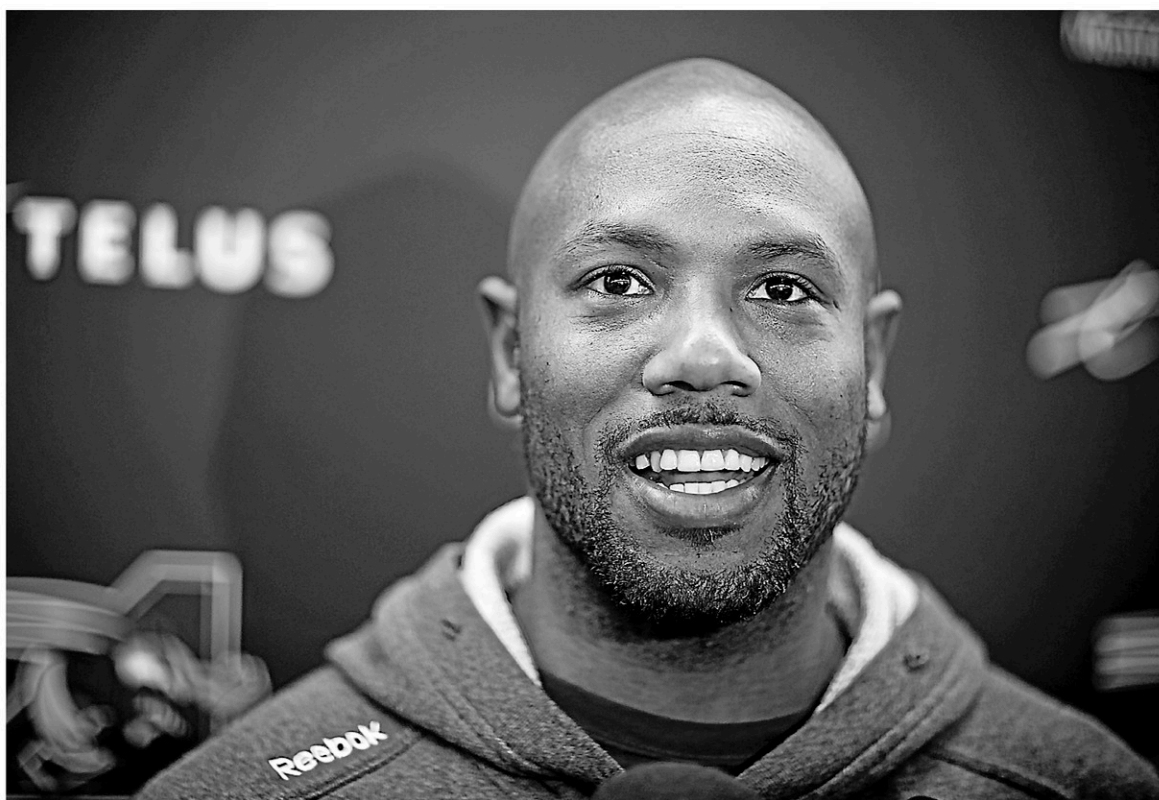
Ajoutez à cela que Hebert, un

natif de La Louisiane, a épousé une francophone de la métropole québécoise l'an dernier. Sa conjointe Annette est une ancienne joueuse de basketball professionnelle.

«De l'autre côté, c'est excitant de retourner dans une ville que je connais, de travailler avec des entraîneurs et des joueurs que je connais», a-t-il ajouté. Le quart-arrière du Rouge et Noir, Trevor Harris, l'a notamment approché dans les derniers jours lorsque les Alouettes lui ont donné la permission de discuter avec des formations rivales.

Hebert ne se trouvait plus dans les plans de l'organisation montréalaise, qui ont embauché plusieurs joueurs autonomes à fort prix depuis mardi.

Ottawa était un choix logique à ses yeux comme destination. Il sera réuni à un de ses anciens patrons, le coordonnateur défensif Noel Thorpe. «Puis il y a une importante communauté francophone à Ottawa-Gatineau», a rappelé Hebert qui a remercié les amateurs des Alouettes dans la langue de Molières dans deux gazouillis.



Dernier survivant des Renegades d'Ottawa qui ont cessé leurs activités en avril 2006, Kyries Hebert jouera maintenant pour le Rouge et Noir en 2018. — ARCHIVES, LA PRESSE

Le Rouge et Noir, lui, se frotte les mains. «D'abord, nous avons besoin d'un joueur à cette position. Puis, on parle du gars qui a été nommé joueur défensif par excellence l'an dernier dans la division Est», a rappelé le directeur général Marcel Desjardins.

Hebert a connu la meilleure

saison de sa carrière en 2017, réussissant 110 plaqués, deux sacs, une interception et trois échappés forcés. Il sera surtout utilisé en tant que secondeur à l'intérieur, mais par le passé, il a aussi évolué en tant qu'ailier défensif et maraudeur.

Et Desjardins n'est pas inquiet

de l'âge de Kyries Hebert. «À ses premières années, il jouait moins souvent. Il est loin d'être magané», a-t-il dit.

Ajoutez à cela que le nouveau joueur s'avère motivé.

«Au lieu d'être un oiseau fâché, il sera maintenant un bûcheron fâché», a lancé le dg.

## Anderson contre les Rangers

Alors qu'il avait parlé il y a deux semaines d'établir un système d'alternance d'ici la fin de la saison, l'entraîneur-chef Guy Boucher donnera un deuxième départ consécutif, et un cinquième en six parties, au vétéran Craig Anderson samedi contre les Rangers. Le plan a été changé d'abord parce que Condon a été affaibli par un virus, et maintenant qu'il a été remis, c'est l'historique de succès d'Anderson contre les Rangers qui a pesé dans la balance. «On va y aller avec "Andy" parce qu'il a bien fait contre les Rangers. J'ai aimé son match (jeudi contre Buffalo), et on a quatre matches qui s'en viennent, on va revoir "Condo" bien assez vite... "Condo" pourrait jouer deux matches de suite éventuellement. C'est juste la bonne chose à faire pour tout de suite», a-t-il dit.

## Dzingel s'absente

Les Sénateurs devront se débrouiller sans les services de leur quatrième meilleur buteur, Ryan Dzingel, samedi contre les Rangers. L'ailier gauche qui a 15 buts à sa fiche à sa deuxième saison complète dans la LNH n'était pas à l'entraînement des siens vendredi alors qu'il devait composer avec un problème d'ordre familial, dont la nature n'a pas été dévoilé par Guy Boucher. «C'est une question personnelle et familiale, il n'est pas ici. Il ne jouera pas samedi et je ne sais pas s'il va être du voyage (à Nashville et Chicago, son patelin)», a-t-il dit. Cédé à Belleville mercredi, l'attaquant Max McCormick a été rappelé vendredi pour être un 13e attaquant, lui qui a un but, une passe et un combat à ses trois dernières sorties dans la LNH.

## Entre les lignes

Les Sénateurs ont une fiche de 1-1 contre la troupe d'Alain Vigneault cette saison, un gain de 3-2 le 13 décembre et un revers de 3-0 le 19 novembre... Craig Anderson a une fiche de 11-6-3 avec une moyenne de 1,76 et un taux d'efficacité de ,943 contre les Rangers... Guy Boucher a indiqué vendredi que l'attaquant Bobby Ryan progresse bien de sa dernière blessure à un index. «Il pourrait jouer avant la date limite des échanges (du 26 février)», a-t-il dit... Le défenseur Chris Wideman patine en portant son équipement complet, mais il est encore loin de pouvoir pratiquer avec ses coéquipiers, lui qui se remet d'une opération pour réparer un muscle ischio-jambier déchiré. **MARC BRASSARD, LE DROIT**

# Quand Borowiecki se prend pour Karlsson

MARC BRASSARD  
mbrassard@ledroit.com

Mark Borowiecki a commencé le match de jeudi soir aux côtés de Thomas Chabot, devant être l'arrière à caractère plus défensif du duo étant donné que l'arrière recrue est plus mobile.

Les deux défenseurs des Sénateurs ont été séparés en cours de route, possiblement parce que le premier était celui qui se portait le plus en attaque à cette occasion.

Borowiecki a fini la rencontre avec plus de tentatives de lancers au but (trois qui ont atteint le filet, trois hors cible) que de mises en échec (cinq), ce qui est plutôt rare pour lui.

patine mieux cette année et j'ai cherché à faire quelque chose avec la rondelle», a-t-il expliqué vendredi.

Le robuste arrière-garde s'est attiré quelques quolibets de ses coéquipiers pour ses incursions profondément en zone adverse.

«'Karl' (Erik Karlsson) m'a dit que j'allais lui voler sa 'job'. Puis il a pris ce tir que 'Gabby' (Marian Gaborik) a fait dévier et je lui ai dit, 'Karl', tu es en train de voler ma 'job'. Non, ça n'arrivera pas, mais j'essaie juste d'ajouter des éléments à mon jeu et on m'en donne la latitude. Je travaille beaucoup là-dessus à longueur d'année, j'essaie d'améliorer mon maniement de bâton et ça commence à rapporter», ajoutait celui qui a deux buts

et quatre passes (dont trois en trois matches de suite la semaine dernière) à sa fiche cette saison, en 26 matches.

Borowiecki, qui a aussi fait sentir sa présence en donnant une retentissante mise en échec à Nick Baptiste et en bloquant un tir en plongeant, semble donc totalement remis de la commotion cérébrale qui lui a fait rater 23 parties de la fin novembre à la mi-janvier.

C'est lors d'une collision avec le défenseur des Rangers Brendan Smith, qui l'avait frappé un peu surnoisement le 19 novembre dernier au Madison Square Garden de New York, que Borowiecki avait été sonné. Celui-ci n'aura cependant pas l'occasion de demander rétribution à Smith puisqu'il a récemment été soumis au ballottage par la formation new-yorkaise et qu'il joue présentement avec leur club-école de la Ligue américaine, le Wolf Pack de Hartford.

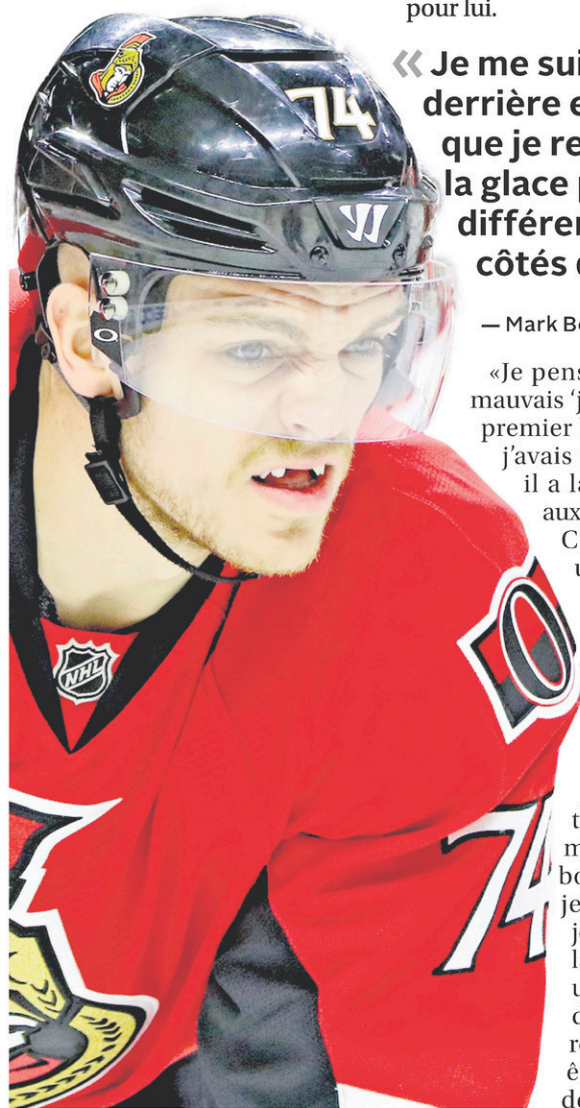
« Je me suis botté le derrière et je me suis dit que je retournerais sur la glace pour faire une différence des deux côtés de la rondelle. »

— Mark Borowiecki

«Je pense que j'avais du mauvais 'juju' en raison du premier but (des Sabres), j'avais mal lu le jeu (où il a lancé la rondelle aux pieds de Thomas Chabot et a raté

une tentative pour bloquer le tir de Scott Wilson). Ça va arriver.

Mon jeu a évolué alors que l'an dernier, je pense qu'un tel jeu m'aurait affecté pour le reste du match. Je me suis botté le derrière et je me suis dit que je retournerais sur la glace pour faire une différence des deux côtés de la rondelle. J'ai voulu être physique, évidemment, mais je



## SÉNATEURS D'OTTAWA

### Renouvelez votre abonnement de saison pour 2018-2019!

Renouvelez avant le 15 mars 2018 et courrez la chance de gagner des prix hebdomadaires, incluant votre propre loge Salon des Sénateurs!\*

Un abonnement procure des avantages exclusifs aux membres, incluant des points VIP échangeables contre des expériences uniques et un accès prioritaire à tous les plus grands événements!

**Renouvelez au Senators.com/renew**

Suivez-nous sur Facebook [www.facebook.com/ottawasenators](http://www.facebook.com/ottawasenators) et sur Twitter : @Senators

\*Visitez les [senators.com/rules](http://senators.com/rules) pour tous les détails du concours. Certaines conditions s'appliquent.  
MD/MC Marque de commerce de Capital Sports & Entertainment



## CHIFFRE DU JOUR

**3** — Buts à la dernière minute de jeu pour égaliser un match pour les Sénateurs après celui de **Derick Brassard** jeudi. Seuls les Jets de Winnipeg en ont autant cette saison.

## JOUR DE MATCH

**Où:** Centre Canadian Tire, 14 h **Télé:** TVA Sports, TSN5 **Radio:** 94,5 Unique FM, TSN 1200 AM

Forts de leur gain de 3-2 en prolongation contre les Sabres, les Sénateurs se frottent à une autre équipe qui risque fortement d'être exclue des séries ce printemps. Les Rangers ont déjà affiché leurs couleurs, ils seront vendeurs d'ici au 26 février.

## FACE À FACE

**Rick Nash** contre **Marian Gaborik**

L'attaquant de puissance des Rangers est sur le marché des transactions. Pour son deuxième match avec les Sénateurs, Gaborik va tenter d'enchaîner sur son match d'un but et une passe contre Buffalo en affrontant un de ses anciens clubs.

## À L'INFIRMERIE

**Gabriel Dumont** a été retiré de la liste des blessés et il pourrait revenir au jeu. Bobby Ryan et Chris Wideman patinent, mais restent au rancart. Chez les Rangers, il y a sept blessés, dont Ryan McDonagh, Kevin Shattenkirk, Marc Staal, Chris Kreider et Ondrej Pavelec.

# Brassard était déjà lié à Gaborik

**MARC BRASSARD**  
mbrassard@ledroit.com

**Quand il a complété la stratégie de Marian Gaborik pour compter le but égalisateur contre les Sabres de Buffalo jeudi soir, Derick Brassard a établi une connexion avec un joueur auquel il était déjà lié sans jamais lui avoir parlé.**

Le centre gatinois des Sénateurs d'Ottawa a été échangé contre l'ailier droit acquis des Kings de Los Angeles avec Nick Shore mardi en retour de Dion Phaneuf et Nate Thompson. C'était le 3 avril 2013, au cours d'une saison raccourcie par un lock-out, quand les Blue Jackets de Columbus l'ont cédé aux Rangers de New York avec deux autres joueurs (Derek Dorsett et John Moore) pour obtenir Gaborik et deux joueurs des mineurs (dont l'ex-Olympique Steven Delisle).

« On n'a pas encore eu l'occasion de s'en parler, il est arrivé seulement mercredi et il a joué le match de jeudi, a-t-il indiqué après la pratique des siens vendredi. Le temps file, c'est certain. J'ai grandi en le regardant jouer, il était un de mes joueurs favoris à voir à l'œuvre. C'est comme ça que ça peut arriver, on a été échangés l'un contre l'autre, mais là, on joue ensemble et parfois en même temps sur la glace, c'est assez "cool". »

Brassard n'était pas sur le même trio que le Slovaque de 36 ans pour son premier match, celui-ci ayant plutôt pris place aux côtés de Matt Duchene et Mike Hoffman, avec qui il a compté un but en faisant dévier un tir d'Erik Karlsson. Il était le sixième attaquant envoyé sur la glace quand les Sénateurs ont retiré leur gardien pour tenter de créer l'égalité, et il a été bien repéré à l'embouchure du filet par l'ancien

troisième choix au total du repêchage de 2000, par le Wild du Minnesota.

« J'ai regardé la reprise sur vidéo et "Duchy" (Duchene) a fait un bon jeu le long de la bande pour lui refiler la rondelle. Je suis resté de l'autre côté pour élargir le jeu et il (Gaborik) a fait un bon jeu pour me trouver là. C'est le genre de choses qu'il fait depuis plusieurs années, je n'ai pas été vraiment surpris », a noté Brassard.

Duchene, qui a récolté trois passes dans le gain de 3-2 des siens, n'a pas été surpris lui non plus.

« Ça a bien fonctionné, c'est évident. "Gabby" s'est bien intégré, on a pu voir pourquoi il a été un joueur d'élite dans la ligue si longtemps. Il a d'excellents instincts et il voit bien le jeu. Tu peux le mettre sur n'importe quel trio et ça va "cliquer" assez bien. "Hoff" (Hoffman) et moi, on a établi une bonne relation depuis un bon moment et c'était bien avec un autre gars comme ça », a indiqué Duchene.

Grand jongleur de trio devant l'éternel, l'entraîneur-chef Guy Boucher ne s'est pas évidemment pas engagé à garder ce trio intact longtemps. « On commence comme ça et on va voir comment ça va "fitter". Ça peut changer n'importe quand », a-t-il réitéré vendredi.

Gaborik, l'auteur de 404 buts et 406 passes en 1020 matches dans la LNH, va affronter samedi après-midi des Rangers avec qui il a passé trois saisons et demie, entre 2010 et 2013.

Brassard, lui, disputera le 699e match de sa carrière contre la formation qui l'a échangé à Ottawa contre Mika Zibanejad à l'été 2016. Il atteindra ensuite le plateau des 700 parties, à moins d'une blessure, lundi à Nashville. Il arrive à ce match en ayant compté un but à ses trois dernières sorties, après avoir soigné une blessure au



« J'ai grandi en le regardant jouer, [Marian Gaborik] était un de mes joueurs favoris à voir à l'oeuvre », se rappelle Derick Brassard. — ARCHIVES, LE DROIT

## White retourne à Belleville

Au lendemain d'un match où il n'avait obtenu que 8:46 minutes de temps de glace, l'attaquant recrue Colin White a été cédé aux Senators de Belleville vendredi tandis que Max McCormick a fait le trajet inverse pour revenir à Ottawa. Ce dernier ne devrait pas affronter les Rangers samedi vu que Gabriel Dumont est remis de sa blessure à la cheville et que Guy Boucher a l'intention de le réintégrer dans son alignement. « Concernant White, on veut lui donner assez de minutes de jeu pour

son développement. En insérant Gaborik et Shore, plus (Magnus) Paajarvi, ça fait beaucoup de nouveaux joueurs. On veut que le "kid" ait assez de temps de glace, qu'il joue en avantage comme en désavantage numérique pour garder sa confiance. C'est la bonne décision pour tout de suite, on va le revoir bien assez tôt », a déclaré Boucher. White a profité de son dernier séjour de 12 matches pour compter ses deux premiers buts dans la LNH. **LE DROIT**



Ce club-là est imprévisible et décevant, mais au moins, il n'est jamais ennuyant. — ASSOCIATED PRESS

CANADIEN DE MONTRÉAL

# À la recherche d'un miracle dans le désert

**RICHARD LABBÉ**  
La Presse

**LAS VEGAS — Pour une équipe qui a la pire fiche sur la route de toute la LNH, un petit voyage à Las Vegas n'est probablement pas une bonne idée.**

Ainsi donc, le Canadien, après avoir obtenu un congé (pas tellement mérité) hier à Vegas, va sauter sur la glace des Golden Knights ici en fin d'après-midi (19 h à l'heure du Québec) pour tenter de devenir seulement le cinquième club cette saison à battre la formation de Vegas sur sa propre glace.

Bref, bonne chance avec ça. Le Canadien ne gagne pas souvent, et il gagne encore moins sur la route. En fait, le club montréalais a seulement récolté 17 points sur une possibilité de 54 points cette saison sur les patinoires

ennemies. La fiche du club à l'étranger (8-18-1) lui vaut une moyenne de ,315 à l'extérieur du Centre Bell.

Pendant ce temps, les Golden Knights attendent avec leur fiche de 21-4-2 à domicile, et hier, leur entraîneur Gerard Gallant a fait de son mieux pour nous expliquer que le match de ce soir allait en être un difficile pour sa troupe. Il l'a fait sans rire, en plus.

«Je n'ai pas eu souvent l'occasion de voir jouer le Canadien cette saison, mais je sais que c'est une équipe qui obtient plusieurs chances de marquer, a dit le coach des Knights. C'est une équipe talentueuse qui peut battre n'importe qui dans cette ligue.»

Gerard Gallant n'a pas vu jouer souvent le CH cette saison, en effet, parce qu'à l'heure actuelle, ce qui est vraiment digne d'intérêt pour cette équipe, c'est le prochain repêchage en juin. Ainsi, avec un peu de «chance»,

le Canadien peut commencer à espérer conclure la présente saison au 30e rang du circuit. Une telle réussite permettrait d'obtenir 12,1 % des chances en vue du premier choix au prochain repêchage.

Enfin, l'autre sujet digne d'intérêt est la date limite des échanges, le 26 février. En Arizona jeudi soir, l'entraîneur Claude Julien a laissé entendre que l'heure est maintenant aux évaluations, puisque des changements vont survenir d'ici à la date limite.

L'heure est aussi à l'imputabilité, et après le désastre de jeudi soir à Glendale, une défaite de 5-2 contre les pauvres Coyotes, tous les joueurs du Canadien ont été forcés de rester à leur casier pour affronter les questions des médias.

Ce club-là est imprévisible et décevant, mais au moins, il n'est jamais ennuyant.

## Guimond skiera aux paralympiques

**MARTIN COMTOIS**  
mcomtois@ledroit.com

Ce n'était qu'une formalité, mais Alexis Guimond s'avérait tout de même ému.

Canada Alpin venait de dévoiler durant un point de presse à Calgary ses douze skieurs qui participeront aux Jeux paralympiques, le mois prochain, à PyeongChang. L'athlète de Gatineau, qui a remporté deux médailles lors de la dernière Coupe du monde en Colombie-Britannique, faisait partie du lot.

«Je trouve ça surréel, a laissé tomber Guimond, vendredi après-midi, au bout du fil.

«C'est un miracle sachant où j'étais à 12 ans... Un miracle... Mais c'est aussi grâce à mes efforts.»

Il y a six ans, le skieur para-alpin a été victime d'un accident vasculaire cérébral alors qu'il roulait en vélo de montagne dans le parc de la Gatineau. Il souffrait déjà d'hémiplégie depuis l'âge de six mois, résultat à l'époque d'un premier AVC.

«Je trouve incroyable le progrès que j'ai fait depuis ce temps-là», a soutenu Guimond.

Au fil des dernières saisons, il a gravi les échelons à une vitesse fulgurante. Des Jeux du Canada au circuit de la Coupe du monde. Et puis il a gagné.

Tiens l'an dernier, Guimond a gagné trois médailles sur la même piste qui accueillerait les épreuves des Jeux paralympiques.

«C'est une bonne track pour moi. Je m'en vais aux Jeux avec beaucoup d'espoir. Je crois que je peux gagner la médaille d'or dans toutes

les épreuves.»

Guimond a rapidement corrigé le tir, quelques secondes plus tard.

«Je veux offrir ma meilleure performance... Si cela m'amène au podium, c'est tant mieux», a-t-il ajouté du même souffle.

Ce sera le skieur le plus jeune au sein de l'équipe masculine menée par Mac Marcoux, un athlète aveugle qui a remporté l'or en slalom géant et le bronze en descente et en super-G aux Jeux paralympiques en 2014 à l'âge de 16 ans. Son guide actuel Jack Leitch et lui sont les grands favoris dans leur catégorie pour visiter le podium sur une base régulière en Corée du Sud.

Guimond, lui, concourra dans la catégorie debout. Il prendra le départ du slalom géant, du super-G, de la descente et du super combiné. Ce dernier a décidé de faire l'impasse sur le slalom aux Jeux.

«Ça aura lieu la journée avant le slalom géant. Je veux garder mon énergie pour cette course-là», a-t-il expliqué.

L'équipe canadienne va partir le 27 février en direction de l'Asie. Elle se tapera un camp d'entraînement en plus de s'offrir quelques journées afin de s'adapter au décalage horaire.

«C'est phénoménal... Le ski est une passion pour moi, a noté Alexis Guimond durant l'entrevue.

«Cette passion m'a donné tellement d'opportunités. C'est incroyable d'aller aux Jeux à l'âge de 18 ans.»

Oui, il était ému. Et surtout excité à l'idée d'ajouter une autre médaille à sa collection impressionnante amassée depuis cette triste journée de 2012 dans le parc de la Gatineau.



Alexis Guimond — ETIENNE RANGER, LE DROIT

## Blondin et Weidemann ratent le podium de peu

Classée troisième avant la dernière vague, la patineuse **Ivanie Blondin (photo)** a finalement été exclue du podium à l'épreuve du 5000 mètres en patinage de vitesse longue piste. Elle a été reléguée en cinquième position. Sa compatriote Isabelle Weidemann a quant à elle pris la sixième place.

Le départ de Blondin laissait présager un meilleur sort. Mais au final c'est ce qui lui aura été fatal. «J'ai commencé un petit peu trop vite. Des fois avec les nerfs t'as pas nécessairement la même sensation que tu as durant les pratiques», a avoué l'athlète d'Ottawa en entrevue à Radio-Canada.

Elle a enregistré un temps de 6:59,38 minutes devançant par une demi-seconde l'autre patineuse d'Ottawa, Isabelle

Weidemann.

Blondin a tout donné dans les deux derniers tours, mais la douleur dans ses jambes l'a empêché de rattraper son retard.

Elle est même passée bien près de chuter dans le dernier virage. «J'ai tout donné, j'avais plus rien dans les jambes. J'avais de la misère à garder mes patins sur la glace.»

L'ancienne patineuse de courte piste n'a pas caché sa déception face à son résultat. «Je suis déçue c'est sûr. J'aurais aimé ça avoir un podium aujourd'hui, mais ça arrive.»

Blondin pourra se reprendre avec l'épreuve du départ groupé, une nouveauté aux Jeux olympiques.

Blondin avait une adversaire de taille sur la glace. Elle était jumelée à l'Allemande

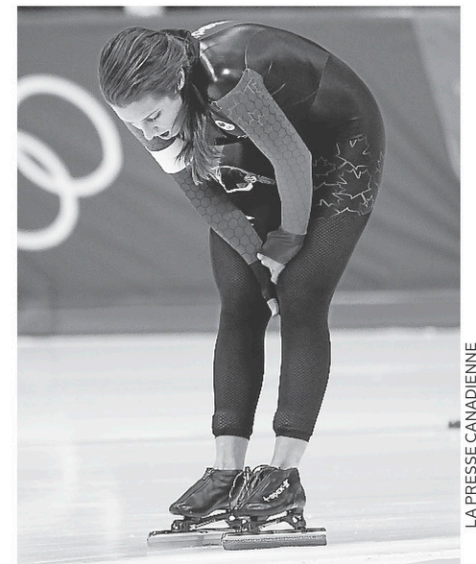
Claudia Pechstein, cinq fois médaillée d'or olympique, dont trois sur cette distance. Bien qu'elle ait connu un bon départ, l'athlète qui aura 46 ans la semaine prochaine a rapidement manqué d'énergie. Son temps de 7:05,43 minutes lui a valu la 8<sup>e</sup> position.

C'est la Néerlandaise de 22 ans Esmee Visser qui est repartie avec les grands honneurs avec un chrono de 6:50,23 minutes. Il s'agit pour elle d'une première médaille olympique.

La championne défendante, la Tchèque Martina Sablikova, a remporté la médaille d'argent, elle qui avait raflé l'or en 2010, à Vancouver, et 2014, à Sochi.

Natalia Voronina, de la délégation olympique de Russie, a complété le podium.

**SÉBASTIEN ST-ONGE, LE SOLEIL**



LA PRESSE CANADIENNE

# Un top-10 satisfaisant, mais...

Alex Harvey est à la recherche de l'étincelle qui lui permettra de monter sur le podium



**CARL TARDIF**  
ctardif@lesoleil.com

## ENVOYÉ SPÉCIAL

**PYEONGCHANG — Le moral est bon, la forme physique est présente, mais un ingrédient essentiel est toujours absent de sa recette olympique.**

Après une qualification ratée au sprint classique, mardi, Alex Harvey a rebondi avec une septième place au 15 km en style libre, vendredi après-midi (la nuit dernière au Québec), un résultat qui ne pouvait que l'encourager pour la suite du championnat au Centre de ski de fond d'Alenpsia.

«Un top-10, c'est toujours bon. Mais ce qui compte aux Jeux olympiques, c'est de finir 1-2-3. Après, ça ne veut plus dire grand-chose. J'ai eu une très bonne course, mais il me manque juste une petite étincelle pour aller chercher le podium», disait-il après son effort de 34 minutes et 19,4 secondes devant des gradins pleins aux trois quarts.

Harvey avait du pain sur la planche pour cette première sortie depuis l'échec du sprint classique. Il devait se prouver à lui-même que rien ne clochait, qu'il était encore dans le coup et en mesure de rivaliser avec ses adversaires habituels de la Coupe du monde.

«Le but, c'est de faire un podium. Pour aller le chercher, il faut juste tomber dans une bonne journée, et je sais que ce n'est pas loin. J'ai skié à 100 %, je ne suis pas parti trop lentement ni trop vite, il me manquait juste le *punch* et l'étincelle dans le dernier tour. Je n'ai pas pu passer à la vitesse supérieure», estimait le fondeur de 29 ans.

Harvey portait le 66<sup>e</sup> dans ce contre-la-montre de 15 km. À la mi-course, les temps intermédiaires le plaçaient au quatrième rang, mais il a perdu quelques positions dans la seconde moitié du parcours.

### LE 50 KM DANS LA MIRE

«Je n'ai pas cassé ni explosé. Dans une super journée, tu accélères dans les deux ou trois derniers kilomètres, mais j'avais l'impression que je restais au même rythme. Ce n'était pas mauvais, mais je n'ai pas pu accélérer en fin de course comme il l'aurait fallu pour aller chercher le podium, ça m'a glissé entre les mains», constatait-il.

Harvey ne désespère pas, mais il constate qu'il lui reste moins de cartes dans son jeu pour repartir de PyeongChang avec une médaille.

«Le niveau est le même ici qu'aux Mondiaux, et je l'ai fait. Il n'y a aucune raison pour que je ne puisse pas les battre aux Jeux olympiques. C'est possible, mais j'ai besoin d'une journée spéciale, comme j'en avais besoin d'une aux Championnats du monde. Mes trois meilleures chances étaient le 15 km, le 30 km et le 50 km, je vais me concentrer sur le 50», rappelait



Le fondeur Alex Harvey, qui a terminé en septième place du 15 km style libre, a tenu à rappeler que son but était de grimper sur le podium à PyeongChang. — PHOTO AFP, ODD ANDERSEN

celui qui avait remporté l'or au 50 km à Lahti, il y a un an.

Les années se suivent, reste à voir si elles se ressembleront!

### LE MUTISME DU SPRINT

La poussière retombée, Harvey était plus enclin à revenir sur sa déception vécue au sprint

classique, mardi. Écarté de la ronde éliminatoire, il avait évité de se livrer aux médias, une situation exceptionnelle dans son cas.

Était-il déçu ou fâché? «Un peu des deux, mais je suis allé faire des intervalles tout de suite après la qualification. Je devais repartir la machine pour le reste du

championnat», disait-il en guise d'explication pour son silence. Immédiatement après la course, Harvey avait remis ses skis de compétition à son testeur, Lee Churchill, pour aller se réfugier dans la cabine de l'équipe canadienne afin d'y cueillir une autre paire pour se taper un entraînement imprévu.



La skip d'Ottawa, Rachel Homan, a soulevé la controverse en soulignant une erreur de ses adversaires. — ASSOCIATED PRESS

# Une journée plus difficile

La Presse canadienne

**PYEONGCHANG** — Les difficultés de Rachel Homan se sont poursuivies en curling alors que son quatuor d'Ottawa s'est incliné 9-8 face au Danemark en bout supplémentaire, vendredi aux Jeux olympiques.

L'équipe de Homan, championne du monde en titre, n'a toujours pas savouré la victoire en trois matchs.

La rencontre a soulevé la controverse, l'esprit sportif de Homan étant remis en question.

Au cinquième bout, Homan a demandé à ce qu'une pierre danoise brûlée soit retirée du jeu. Une pierre brûlée est une pierre qui a touchée par son équipe alors qu'elle est en jeu. Trois scénarios s'offrent alors à la capitaine de l'équipe adverse : ignorer la faute, réarranger les pierres de la façon dont elle croit qu'elles se seraient retrouvées si la pierre n'avait pas été déplacée, ou retirer la pierre du jeu.

Les joueurs ignorent habituellement la faute, mais Homan a opté pour le retrait, s'attirant une pluie de critiques.

« Toutes les options sont possibles, mais nous avons déjà brûlé des pierres dans les championnats nationaux et elles ont été retirées, s'est défendue Homan. Vous ne pouvez pas brûler une pierre, c'est

dans les règles. »

Ça a été payant sur le coup pour Homan, qui a inscrit quatre points dans ce bout, mais ce sont les Danoises qui ont eu le dernier mot.

Chez les hommes, Kevin Koe a réussi un triplé au troisième bout pour mener son équipe à un gain de 7-6 contre la Corée du Sud, portant sa fiche à 4-0.

Le patineur artistique originaire d'Ottawa, Patrick Chan, a fait une chute en tentant son triple axel pendant le programme court et il occupe le sixième rang avant le programme libre de samedi. Le triple champion du monde a obtenu une note de 90,01 points, soit à plus de 21 points du meneur, le Japonais Yuzuru Hanyu.

L'Espagnol Javier Fernandez occupe la deuxième place et le Japonais Shoma Uno se retrouve au troisième rang. L'Albertain Keegan Messing est au 10e rang après le programme court.

La planchiste Meryeta O'Dine a été contrainte de déclarer forfait au snowboard cross après avoir subi une commotion cérébrale à l'entraînement plus tôt cette semaine. La Britanno-Colombienne a avoué qu'elle était déçue, mais qu'il s'agissait de la meilleure décision pour sa santé.

Aucune Canadienne ne s'est qualifiée pour la grande finale dans cette épreuve. La Britanno-Colombienne Tess Critchlow a pris

le neuvième rang.

Au skeleton, 12<sup>e</sup> à l'issue de la première manche, l'Albertaine Elisabeth Vathje a été la plus rapide de la deuxième avec un chrono de 52,01 secondes, ce qui l'a hissée au huitième rang. Jane Channell est 11<sup>e</sup>; l'Ottavienne Mirela Rahneva, 13<sup>e</sup>. Les deux dernières manches seront disputées samedi.

Chez les hommes, l'Albertain Kevin Boyer a été le meilleur canadien avec une 17<sup>e</sup> place. Le Sud-Coréen Sungbin Yun a procuré au pays sa première médaille d'or en sports de glisse.

## SLOPESTYLE FÉMININ

Les médaillées olympiques Kim Lamarre et Dara Howell ont été éliminées de l'épreuve de slopestyle de ski acrobatique.

Dara Howell, de Huntsville, en Ontario, et Kim Lamarre, de Lac-Beauport, ont chacune chuté lors de leurs deux tentatives en qualifications. En conséquence, Howell a fini 21<sup>e</sup> et Lamarre, 22<sup>e</sup>, parmi les 23 participantes à cette épreuve présentée au Parc à neige Phoenix.

Seule Yuki Tsubota, de Whistler, en Colombie-Britannique, est parvenue à se qualifier pour la finale en terminant neuvième, en vertu d'un score de 78,20.

Les 12 meilleures skieuses à l'issue des qualifications ont accédé à la finale, qui sera présentée un peu plus tard samedi.

## À SURVEILLER

### SAMEDI

#### Patinage courte piste, finales 1500 m femmes et 1000 m hommes, 5h\*

Kim Boutin (Sherbrooke), Valérie Maltais (Saguenay), Marianne St-Gelais (Saint-Félicien), Samuel Girard (Ferland-et-Boilleau), Charles Hamelin (Sainte-Julie)

#### Skeleton, descentes 3 et 4 féminin, 6h20

Mirela Rahneva (Ottawa)

#### Ski acrobatique, qualifications sauts hommes, 6h

Olivier Rochon (Gatineau), Lewis Irving (Québec)

#### Ski acrobatique, qualifications et finale slopestyle hommes, 20h

Alex Beaulieu-Marchand (Saint-Augustin-de-Desmaures), Alex Bellemare (Saint-Boniface)

#### Ski alpin, slalom géant hommes, 20h15

Dustin Cook (Lac-Saint-Marie)

### DIMANCHE

#### Bobsleigh à deux, descentes 1 et 2 hommes, 6h

Seyi Smith (Ottawa)

#### Patinage de vitesse longue piste, poursuite par équipe hommes, 6h

Vincent De Haître (Ottawa)

#### Ski de fond, relais 4 X 10 km hommes, 1h15

Alex Harvey (Saint-Ferréol-les-Neiges)

\*heure normale de l'Est

# SPORTS

A LIRE

Notre section spéciale sur les Jeux olympiques dans notre application

LeDroit-sports

@LD\_Sports



ÉLITE MAZDA, LÀ OÙ L'EXPÉRIENCE CLIENT ÉLITE EST UNIQUE AU QUÉBEC!

L'ÉVÉNEMENT

TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Mazda



OBTENEZ UN CRÉDIT SUR DES  
PNEUS D'HIVER\*  
OU DES ACCESSOIRES\*  
AVEC TOUTE NOUVELLE MAZDA

0 % AU FINANCEMENT  
À L'ACHAT\*  
SUR MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS



ASSOCIATION DES JOURNALISTES  
AUTOMOBILE DU CANADA  
MEILLEUR PETIT VÉHICULE  
UTILITAIRE 2018 AU CANADA



Modèle GT illustré

Mazda CX-5 2018

À PARTIR DE  
314 \$ /MOIS

ÉQUIVAUT À  
72 \$ + 8 \$ /SEM.

OBTENEZ  
• TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV  
• TRANSMISSION AUTOMATIQUE  
• MOTEUR 2,5 L

LOCATION 60 MOIS  
ACOMPTÉ DE 1995 \$  
20 000 KM/AN COMPRIS  
(8 C/KM EXCÉDENTAIRE)

#1 VUS SOUS-COMPACT  
LE PLUS VENDU  
AU QUÉBEC  
EN 2017\*\*

Mazda CX-3 2018

À PARTIR DE  
250 \$ /MOIS

ÉQUIVAUT À  
58 \$ + 8 \$ /SEM.

LOCATION 60 MOIS  
ACOMPTÉ DE 775 \$  
20 000 KM/AN COMPRIS (8 C/KM EXCÉDENTAIRE)

OBTENEZ  
• TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV  
• TRANSMISSION AUTOMATIQUE

GARANTIE  
ILLIMITÉE  
SUR LE KILOMÉTRAGE

MEILLEURE GARANTIE VÉHICULE NEUF DE L'INDUSTRIE OFFERTE DE SÉRIE

SKYACTIV  
TECHNOLOGY

LA CONDUITE SANS COMPROMIS

VROUM-VROUM



ELITEMAZDA.CA  
1205, BOUL. LA VÉRENDRYE OUEST, GATINEAU  
819 568.6000

Mazda ELITE  
GATINEAU

\*\*Offres valables pour la location mensuelle d'un modèle Mazda CX-5 GX 2018 (NVXK68AA00)/Mazda CX-3 GX 2018 (HVXK68AA00) de base neuf, ce qui équivaut à 60 paiements mensuels de 314 \$/250 \$, avec acompte de 1 995 \$/775 \$. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais d'inscription au RDPRM allant jusqu'à 88,12 \$ (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre, passer une commande ou effectuer un échange. La première mensualité, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 \$ par kilomètre excédentaire. Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement. †L'offre de crédit sur les pneus d'hiver est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent toute nouvelle Mazda 2017 ou 2018 neuve, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 1er et le 28 février 2018. Le crédit est d'une valeur de 425 \$. Au gré du client, l'offre peut être remplacée par une remise en argent de 425 \$. La remise s'applique avant les taxes. Les jantes et l'installation sont en sus. L'offre de crédit sur les pneus d'hiver ne peut être combinée à l'offre de crédit sur les accessoires. Les pneus illustrés le sont à titre indicatif seulement. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Mazda participant pour tous les détails. \*L'offre de crédit sur les accessoires est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent toute nouvelle Mazda 2017 ou 2018 neuve, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 1er et le 28 février 2018. Le crédit est d'une valeur de 425 \$. Au gré du client, l'offre peut être remplacée par une remise en argent de 425 \$. La remise s'applique avant les taxes. Le crédit sur les accessoires sera déduit du prix négocié des articles avant l'application des taxes. L'offre de crédit sur les accessoires ne peut être combinée à l'offre de crédit sur les pneus d'hiver. Des conditions s'appliquent. Voyez Elite Mazda pour tous les détails. †Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % est offert pour les modèles Mazda 2017 et 2018 neufs sélectionnés. Les modalités varient selon le modèle. Remarque : le taux de financement à l'achat de 0 % ne s'applique pas aux modèles MX-5 2017, ni aux CX-5, MX-5 et CX-9 2018. ††Affirmation basée sur les ventes de VUS sous-compacts 2017 neufs immatriculés au Québec entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017. Selon les données Desrosiers. \*Prix du modèle Mazda CX-5 GT 2018 : 37 345 \$. Valeur de l'équipement optionnel illustré : 1 339 \$. ▼Veuillez consulter mazdaillimitee.ca pour tous les détails. Ces offres sont valables du 1er au 28 février 2018 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Visitez elitemazda.ca ou passez chez Elite Mazda pour connaître tous les détails.

Rallye

LE PHEV 2018  
ON EST VRAIMENT RENDU LÀ!

OUTLANDER PHEV 2018

- Le VUS hybride électrique rechargeable à traction  
intégrale le plus vendu au monde

- Le seul VUS hybride électrique rechargeable à offrir une  
véritable traction intégrale en mode EV



À PARTIR DE  
38 998 \$\*  
+ TAXES



NOUS AVONS LE PLUS  
GROS INVENTAIRE DE  
PHEV AU CANADA

10 ANS  
OU 160 000 KM\*\*  
SUR LE GROUPE  
MOTOPROPULSEUR

1247, BOUL. SAINT-JOSEPH, GATINEAU • 819 568-9999  
TOUJOURS OUVERT, MÊME LES DIMANCHES

\* Le prix de 38 998 \$ est plus taxes, transport et préparation (1 700 \$) ainsi que la taxe d'accise (100 \$). Le Rabais de 4 000 \$ est inclus dans le prix mais les taxes sur ce montant devront s'ajouter. L'offre en en vigueur jusqu'au 28 février 2018. \*\* Le premier des deux prévalant. Entretien routinier non inclus. Visitez Rallye Mitsubishi ou mitsubishi-motors.ca pour obtenir tous les détails, les modalités de la garantie et les restrictions. Certaines conditions s'appliquent, voir Rallye Mitsubishi pour les détails.

MITSUBISHI  
MOTORS